

M É M O I R E S

D E M A D A M E

L A B A R O N N E

D E S T A A L ,

T O M E S E C O N D .



M É M O I R E S

D E M A D A M E

L A B A R O N N E

D E S T A A L ,

Ecrits par elle-même.

T O M E S E C O N D .

A L O N D R E S .

1 7 8 7 .

THE GILFILLAN

OF THE

THE GILFILLAN

THE GILFILLAN

THE GILFILLAN

THE GILFILLAN



THE GILFILLAN

1887

MÉMOIRES

DE MADAME

DE STAAL,

Ecrits par elle-même.

AVANT que de passer à des choses plus importantes, je reprends ce que j'ai laissé en arrière sur M. de Silly. Il étoit revenu d'Allemagne sans m'en avertir, ni me donner aucun signe de vie. Je rencontrai à Versailles, avant la mort du roi, un de ses gens que je connoissois. Je lui demandai en quel pays étoit son maître, dont je n'avois eu nulle nouvelle depuis long-temps. Il me dit qu'il étoit revenu il y avoit quelques mois. Je vis qu'il me traitoit comme une vieille gazette,

Tome II.

A

dont on n'a plus que faire. L'indignation que j'en conçus le dégrada dans mon cœur ; & les affaires qui survinrent , jointes aux distractions qui s'y mêlèrent , l'écartèrent un peu de mon esprit. Enfin l'estime que je m'étois accordée sur le témoignage d'autrui , me dégoûta de tenir si fortement à quelqu'un qui ne tenoit point du tout à moi. Cependant les sentimens impérissables que j'avois pour lui ne firent que changer de forme ; de leurs débris naquit la tendre & parfaite amitié que je lui conservai toujours , & qui ne me laissa jamais donner à personne aucune préférence sur lui. Il avoit pris une maison à Paris ; la marquise de Silly étoit sortie de sa communauté ; & ils demeuroient ensemble. Invitée , ou point invitée ,

je ne m'en souviens pas , je fus la voir ; & je le vis. Il vint aussi chez moi aux Tuileries , mais rarement. Ses liaisons avec le régent , & son fanatisme de politique , lui faisoient craindre toute apparence de relation dans notre maison. L'abbé de Chaulieu , à qui rien n'échappoit , le trouvant un jour avec moi , démêla d'abord ce que j'étois pour lui ; sa grande sagacité , en fait de sentimens , lui fit reconnoître les miens tout changés qu'ils étoient. Il tira de cette connoissance un nouveau & singulier moyen de me plaire en proposant des parties dont il mit M. de Silly , pour me les rendre infiniment agréables. Je me souviens , entr'autres , d'un dîner qu'il nous donna , avec mademoiselle de Vauvray , dans la maison du grand-prieur à Clichy ,

où je me divertis extrêmement. Ma sensibilité diminuée me laissoit goûter les plaisirs simples, tels que les fournit un beau jour, un lieu agréable, une excellente compagnie.

Ma faveur, auprès de ma princesse, prit un nouvel accroissement des embarras qui lui survinrent. Le duc d'Orléans, dans le temps qu'il avoit tout craint, avoit tout promis; il s'étoit engagé avec M. le duc, blessé du rang & des prérogatives des princes légitimés, d'anéantir les titres qui les en mettoient en possession. Mais ne voulant pas souffrir que cette affaire fût portée à l'assemblée du parlement, ni au lit de justice qui devoit régler la régence, de peur d'y jeter des embarras préjudiciables à ses intérêts, il fit entendre à M. le duc qu'il ne

falloit songer dans ce moment qu'à établir l'autorité de son altesse royale , qui , bien constatée , le mettroit en état d'exécuter tout ce qu'il lui avoit promis. M. le duc consentit à ce délai ; mais aussi-tôt qu'il vit la régence affermie entre les mains du duc d'Orléans , il le somma de sa parole , & voulut présenter une requête , par laquelle il demandoit au roi , qu'il lui plût tenir son lit de justice , pour révoquer l'édit qui appelloit les princes légitimés , au défaut des princes légitimes , à la succession à la couronne ; & la déclaration qui leur donnoit le titre , les rangs & honneurs de princes du sang.

Le régent , qui gardoit encore des ménagemens avec le duc du Maine , tant par les égards politiques ,

que par ceux qu'il avoit pour madame d'Orléans, l'avertit du dessein de M. le duc, l'assura qu'il ne s'y prêteroit pas. Cette princesse en donna avis aux princes ses frères.

Cependant, le comte d'Eu ayant atteint l'âge de quinze ans, où, selon la prérogative des princes du sang, il devoit entrer au parlement, le duc d'Orléans craignit que ce nouvel acte d'un droit, dont M. le duc réclamoit l'abolissement, ne fît éclater ce prince qu'il tâchoit de contenir. Il pria le duc du Maine de différer cette démarche, promit qu'on n'y perdrait rien, que le comte d'Eu ne seroit pas traité autrement que son frère, & assura qu'il tiendrait compte de cette complaisance. Quoique le duc du Maine en vît le danger, il céda, comme on

cède toujours , à celui qui est le maître.

Le grand procès sur la succession de M. le prince , que M. le duc avoit perdu depuis peu contre madame la duchesse du Maine & les princesses ses sœurs , outre le ressentiment qu'il avoit allumé , laissoit encore de grandes discussions pour le partage des biens de la maison de Condé , entre lui & les princesses ses tantes. Dans le cours de cette affaire , il fut question d'un acte que M. le duc devoit passer avec le duc du Maine , où celui-ci ayant pris , comme il avoit coutume de faire , la qualité de prince du sang , M. le duc ne voulut signer l'acte qu'en marquant , par une protestation qu'il lâcha , que c'étoit sans approuver les qualités. Ce fut-là le premier

signal de la guerre entre les princes légitimes & les princes légitimés.

Pour l'étouffer dans son commencement , M. le duc du Maine crut qu'il falloit se prêter à tout ce que desiroit M. le duc sur leurs affaires d'intérêt ; & il pressa madame la duchesse du Maine d'accepter les propositions délayantageuses qui lui étoient faites au sujet de ses partages. Quoiqu'elle y fût lésée de plus de moitié de son bien , elle y consentit de bonne grace , pour faciliter un accommodement qu'on traitoit avec M. le duc du Maine , sur les autres points.

Il convint de retirer sa protestation ; consentit que les princes légitimés prissent la qualité de princes du sang , excepté dans les actes qu'ils passeroient avec lui ; promit de ne

les point attaquer sans la permission du régent , & de n'exciter les ducs ni autres à les attaquer. Ce projet fut communiqué au duc d'Orléans , qui , sachant le consentement qu'il avoit donné d'avance aux poursuites de M. le duc contre les princes légitimés , fit sentir au duc du Maine qu'il ne devoit pas se fier aux conditions de ce traité , & encore moins y sacrifier de grands intérêts. Néanmoins ce prince ne pouvant croire que M. le duc voulût tirer avantage d'une parole qu'il auroit donnée , & qu'il ne tiendrait pas , passa outre ; on dressa la transaction pour ce qui regardoit les partages de madame la duchesse du Maine , aux conditions proposées par M. le duc : elle fut signée & remise entre les mains de madame la princesse. La protesta-

tion de M. le duc fut retirée, & il s'engagea à tous les articles dont on étoit convenu.

Cette paix ne fut pas de longue durée. Une ancienne sentence, produite à l'occasion de quelques affaires de famille, où se trouva la qualité de prince du sang prise, avec M. le duc, par M. le duc du Maine, réveilla la querelle qu'on ne cherchoit qu'à renouveler. M. le duc veut que cette sentence soit retirée, & déclare qu'il ne laissera subsister l'édit de 1714, & la déclaration de 1715, en faveur des princes légitimés, qu'autant qu'ils n'en feront nul usage. S'ils dorment, dit madame la duchesse, nous dormons; s'ils se réveillent, nous nous réveillerons. Madame la princesse craignant peut-être alors qu'on ne

fongeât à revenir contre la transaction restée entre ses mains, la fit homologuer au parlement.

Monfieur le duc voyant que les princes légitimés ne se départiroient pas d'eux-mêmes des avantages dont ils jouiffoient, présenta, conjointement avec le comte de Charolois & le prince de Conti, fa requête au roi, fuyant fon premier deffein. Les princes légitimés en présentèrent une de leur côté, pour demander que l'affaire fût renvoyée à la majorité du roi; comptant, par ce délai, de s'affermir dans leur poffeffion, & de trouver alors un tribunal plus favorable. Le régent parut d'abord goûter cet expédient: mais l'inftabilité de fes penfées ne lui permettant jamais de fe fixer à la première, toujours la meilleure qu'il

eût, il nomma des commissaires pour juger ce grand procès ; disant qu'on ne pouvoit laisser si long-temps indécise une contestation qui produisoit tant d'inconvéniens.

Il parut alors une multitude d'écrits imprimés pour établir ou réfuter les raisons de part & d'autre. La matière n'y étoit qu'ébauchée ; mais elle fut traitée à fond dans le grand mémoire des princes légitimés , qui se fit sous les yeux de madame la duchesse du Maine par le cardinal de Polignac , M. de Malefieu , & M. Davifart , avocat général du parlement de Toulouse , qui avoit été présenté depuis peu à M. le duc du Maine , comme un homme de beaucoup d'esprit , & d'une capacité supérieure dans les affaires.

Madame la duchesse du Maine contribua beaucoup elle-même à cet ouvrage , non-seulement par ce qu'elle tiroit de ses propres lumières , mais encore par ses laborieuses recherches. La plus grande partie des nuits y étoit employée. Les immenses volumes entassés sur son lit , comme des montagnes dont elle étoit accablée , la faisoient , disoit-elle , ressembler , toute proportion gardée , à Encelade abîmé sous le mont Etna. J'assistois à ce travail , & je feuilletois aussi les vieilles chroniques & les jurisconsultes anciens & modernes , jusqu'à ce que l'excès de fatigue disposât la princesse à prendre quelque repos. Alors succédoit une lecture que je faisois pour l'endormir. Puis j'allois de mon côté chercher le

ſommeil, que je ne trouvois guère.

Le deſir d'enrichir cet ouvrage de tout ce qui pouvoit lui donner plus de poids , faiſoit ramaffer de toutes parts les exemples & les autorités favorables à la cauſe. Mille gens obſcurs s'offroient à ces recherches , & venoient apporter leurs minces découvertes ; la plupart m'étoient renvoyés , ou avertis du moins de ſ'adreſſer à moi. Un entr'autres , renommé par ſon grand ſavoir , (c'étoit Boivin l'ainé , plus hébreu que françois , plus au fait des uſages des Chaldéens que de ceux de ſon pays , qui ne connoiſſoit d'autre cour que celle de Sémiramis) demanda d'être introduit à la nôtre avec ſes antiques tréſors , peu utiles à l'affaire dont il ſ'agiſſoit. Des exemples tirés de la famille de Nemrod , n'euffent

été guère concluans pour celle de Louis XIV. Cependant on lui donna jour , & on lui fit dire de venir chez moi. Lorsqu'il arriva, j'étois à la toilette de madame la duchesse du Maine. On vint m'avertir. Elle me dit : Ne vous en allez pas , il n'y a qu'à le faire entrer , je le verrai. Il entra chez elle , préoccupé qu'on le menoit chez une de ses femmes de chambre. Les lambris dorés , l'appareil de sa toilette , la quantité de gens qui la servoient , rien ne put le tirer de sa première pensée. Il lui parla , l'appella toujours mademoiselle , & sortit sans se douter qu'il eût parlé à d'autre qu'à moi.

Ce trafic d'érudition me mettoit en commerce avec des gens de toute espèce. Un des plus tenaces , fut

un abbé le Camus, introduit par une prétendue comtesse, réellement à l'aumône. Ils jouèrent l'un & l'autre un rôle dans notre grande pièce, tout indignes qu'ils étoient, par leur platitude, d'y paroître. Parmi ces savantasses, un gentilhomme, ci-devant moine, se fit présenter, ses écrits en main, par la susdite comtesse. Elle lui persuada que, pour les faire valoir, il falloit me donner un souper chez lui. Je ne pus l'éviter. J'y fus avec notre affamée comtesse, qui ne se possédoit pas de se voir sur le point de souper. Je trouvai dans cette maison une compagnie plus de l'autre monde que de celui-ci. Sur le visage du maître du logis, riche & avare, étoit peinte la douleur qu'il avoit de nous donner à manger. La

mienne n'étoit pas moindre : & mon ennui devint tel , que , ne sachant que faire , je me mis à attiser un assez mauvais feu. Je saisis avec de bonnes pincettes quelque chose que ma vue infidelle me fit prendre pour un tison hors de sa place , que je mis brusquement derrière une bûche à demi allumée. C'étoit une chocolatière fort noire pleine de chocolat. Je n'avois eu garde d'imaginer ce régal , aussi déplacé que le prétendu tison. La liqueur , en se répandant , éteignit le feu & la joie des convives , & jetta notre hôte dans la dernière consternation. Je lui dis , pour le consoler , qu'on se passoit bien de chocolat après souper. Je crois qu'il n'en aura fait de sa vie , pour ne pas retomber dans un si triste accident.

Je fis encore , avec la comtesse & l'abbé , une partie plus baroque que celle-ci. Ils me firent voir une autre intrigante , munie , à ce qu'ils prétendoient , des plus importans secrets. Elle étoit amie d'un abbé de Verac , qui avoit écrit pour ou contre M. le duc , & dont on pouvoit , selon eux , tirer de grandes lumières. Madame la duchesse du Maine , semblable à ces malades qui , non contents de consulter d'hâhiles médecins , écoutent aussi les charlatans , recevoit tous ces avis , & m'envoyoit à la découverte. Je ne tirai de la dame du Puy , c'est ainsi qu'elle se nommoit , qu'une entière persuasion de l'inutilité de son commerce.

Nos gens revinrent à la charge , & dirent qu'elle parleroit à table

comme la Pythie sur le trépied. Toutes leurs intrigues tendoient à attraper quelques franches lippées. Je fus condamnée à souper avec cette troupe de brigands. On me mena dans un jeu de paume , lieu du festin ; bâtiment à moitié détruit. Je parcourus de sombres détours , & traversai des planchers transparents. Ces passages scabreux me donnèrent des idées effrayantes. Je ne savois si l'on me conduisoit au sabbat ; si j'allois trouver un coupe-gorge , ou pis encore. L'assemblée , quand je l'eus jointe , ne me rassura pas : elle me parut de gens propres à ces divers mystères. Les chansons dont s'égaya le repas , ne s'y accordoient pas moins. Le vin qu'y but la dame du Puy , ne lui fit rien révéler de ses profonds mystères. Elle reparut

encore chez nous avec ses discours ambigus, dont on n'eut jamais l'éclaircissement : c'étoit peut-être une espionne. Quoi qu'il en soit, son manège n'aboutit à rien. Je n'en fais mention, que parce qu'elle fut citée dans des pièces authentiques de notre grande affaire.

Le mémoire sur celle des princes légitimés s'acheva. Il étoit beau & bien écrit; mais le succès ne répondit pas aux peines qu'il avoit coûtées. Le procès fut jugé & perdu pour eux; l'édit qui les appelloit à la succession à la couronne révoqué, comme la déclaration qui leur donnoit le titre de princes du sang. On ne leur en laissa que le rang, & les honneurs dont ils avoient précédemment joui en vertu de leurs anciens brevets. La prérogative de

traverser le parquet au parlement fut conservée, eu égard à la possession, au duc du Maine & au comte de Toulouse, leur vie durant. Par cet arrêt de 1717, on laissoit subsister l'ancienne déclaration qui donnoit, à eux & à leur postérité, un rang intermédiaire au parlement. Le prince de Dombes fut privé du rang qu'il y avoit eu; apparemment pour vérifier la promesse faite par le régent d'égaliser le sort des deux frères.

Quelle douleur pour madame la duchesse du Maine, de voir l'abaissement de sa famille, la chute de l'édifice qu'elle avoit travaillé toute sa vie à élever, & le triomphe de ceux par qui il étoit renversé! Dans un état si violent, il est comme impossible de se réduire à l'inaction. Madame la duchesse du Maine, mal-

traitée en France , songea à se procurer de l'appui auprès du roi d'Espagne. La dévotion de ce prince , dirigé par un Jésuite , lui fit naître la pensée de former quelque relation avec ce directeur. Elle me proposa de sonder , sur cette vue , le père Tournemine , que j'avois vu autrefois en province , & qui lui faisoit de temps en temps sa cour. Je n'avois nul droit de représentation auprès de son altesse ; l'aveugle obéissance étoit mon seul partage. J'obéis donc , & je fus trouver le révérend père. Je lui présentai les idées dont il s'agissoit , avec autant de dextérité qu'il me fut possible. Il les saisit vivement , & me dit qu'il avoit un ami , homme de condition , étranger , qui , pour des affaires personnelles , étoit obligé d'aller en Es-

pagne ; qu'on pouvoit prendre toute confiance en lui , & le charger des négociations les plus délicates ; qu'il étoit capable de s'en bien acquitter ; que si cette voie agréoit à madame la duchesse du Maine , il me l'enverroit , & que je le lui présenterois ; qu'il lui donneroit des lettres pour l'Espagne ; & que son altesse sérénissime pouvoit le charger de tout ce qu'elle jugeroit à propos de faire tenir en ce pays-là.

Je rendis cette conversation à madame la duchesse du Maine. La proposition du père lui plut , & je retournai l'en avertir. Il m'envoya son homme : c'étoit le baron de Walef. Il fut présenté à la princesse sur le pied d'un bel esprit qui souhaitoit de lui faire voir des ouvrages de poésie de sa façon. En effet , il

se mêloit de faire des vers. Elle eut quelques entretiens particuliers avec lui , le chargea de ses instructions , & lui recommanda expressement de ne pas aller au-delà. Elle ne vouloit alors qu'engager le roi d'Espagne à soutenir M. le duc du Maine, & sa famille opprimée. Le baron devoit voir le cardinal Albéroni , premier ministre , & pressentir jusqu'à quel point il voudroit prendre les intérêts dont il s'agissoit ; & y affectionner le roi son maître , par les motifs de la proximité du sang , & du respect pour les volontés du feu roi son ayeul, enfreintes sans aucun ménagement.

On convint de la manière dont le baron rendroit compte de sa négociation. Je proposai que les lettres qu'il écriroit me fussent adressées ,
afin

afin que madame la duchesse du Maine y fût moins compromise. Elles ne devoient contenir que des nouvelles générales : mais on lui donna une encre blanche , pour écrire entre les lignes les matières secrètes. J'eus la pareille , pour les réponses que je fus chargée de lui faire. Il dit , que pour plus de sûreté , il me feroit tenir ses lettres par une femme qui demeueroit à Paris , & qui lui étoit entièrement dévouée.

Toutes ces mesures prises , lorsqu'on le croyoit déjà parti , il vint me retrouver , & me dit qu'il avoit compté sur une somme qui lui manquoit pour faire son voyage , & me proposa de lui faire vendre quelques bijoux qu'il avoit. Je le dis à madame la duchesse du Maine. Elle

comprit qu'il vouloit de l'argent, & lui donna cent louis. Il partit, & prit la route d'Italie, où il prétendoit avoir quelques affaires préliminaires, & où il devoit s'embarquer pour l'Espagne. Ce qui arriva de cette belle ambassade, se trouve à peu près dans la déclaration que je fis sur ce sujet. J'observai de n'y rien mettre que de vrai; persuadée que, lorsqu'on se trouve dans la nécessité de s'écarter de la vérité, il faut néanmoins s'en tenir le plus près qu'on peut. C'est le parti le plus sûr & le plus honnête. Il y a moyen de répandre l'ombre & la lumière sur les faits qu'on expose; de manière que, sans en altérer le fond, on en change l'apparence. C'est ce que je tâchai de faire dans cette pièce: elle sera en son lieu. Ce n'est pas la peine

de traiter ici plus au long ce qu'elle détaille suffisamment.

Madame la duchesse du Maine avoit l'esprit trop agité, pour s'en tenir à cette simple démarche, dont le but étoit d'engager le roi d'Espagne à prendre, par voie de négociation, la défense du duc du Maine, & à soutenir ce que le feu roi avoit fait en sa faveur.

Plusieurs personnes de la haute noblesse du royaume avoient prétendu que l'affaire des princes légitimés ne devoit pas être décidée, sans que leur corps y intervînt. Une protestation fut dressée à ce sujet, & signée de beaucoup de gens considérables. Cela disposa madame la duchesse du Maine à se lier à quelques-uns d'eux. Elle fut qu'ils étoient la plupart mécontents du gou-

vernement, s'en plaignoient avec amertume, & songeoient à remuer. Comme à la moindre lueur qui s'offre au milieu d'épaisses ténèbres, on s'avance pour la reconnoître, elle rechercha ces gens-ci, entrevoyant confusément qu'elle en pourroit tirer parti. Deux des principaux, le C. de L. & le M. de P. lui furent amenés. Ils étoient en liaison avec le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, & prétendoient qu'on pouvoit tenter, par son moyen, des choses considérables. Ils engagèrent madame la duchesse du Maine à le voir dans une petite maison qu'elle avoit à l'Arsenal. Elle s'y rendit peu accompagnée; & L.... y conduisit la nuit l'ambassadeur, lui servant de cocher. Cela fut répété une seconde fois, & point ignoré du régent,

qui commençoit dès-lors à prendre ombrage de ces démarches furtives. Je me dispense d'expliquer leur plan, parce que je n'y ai jamais rien compris; & peut-être n'en avoient-ils point. Tout ce que j'en ai pu démêler, c'est qu'on vouloit détourner le roi d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple alliance, trop favorable au duc d'Orléans, & l'engager à demander la tenue des états-généraux, pour borner l'autorité du régent, & réprimer les abus de son gouvernement. Madame la duchesse du Maine n'insistoit que sur le premier article. Elle fit voir au prince de Cellamare les dangereuses conséquences de l'accession du roi d'Espagne. Ce fut le sujet principal de ses entretiens avec lui. Elle confia à ce ministre un mémoire fort bien

fait, qu'elle avoit composé elle-même, uniquement sur cette matière; & il le fit passer avec sûreté à sa cour.

M^{rs}. de L. & de P. en firent plusieurs, aussi faux dans les faits que dans les raisonnemens. Ils avançoient comme certain tout ce qui leur passoit par la tête, promettant l'entremise & l'appui de quantité de gens entièrement ignorans de leurs desseins, que, sur de vaines conjectures, ils jugeoient propres à y entrer. Madame la duchesse du Maine n'approuvoit pas leurs visions, & s'y prêtoit, non par foiblesse d'esprit, mais par le trouble de son ame, qui la mettoit dans la nécessité d'agir, sans que ses mouvemens eussent un objet fixe.

Le prince de Cellamare ayant approuvé le dessein de faire deman-

der, par son maître, la tenue des états-généraux en France, voulut un modèle des lettres que le roi d'Espagne écriroit à ce sujet; l'une au roi, l'autre au parlement. Madame la duchesse du Maine obligea M. de Malefieu à y travailler, avec le cardinal de Polignac. L'original de cette pièce, écrite de la main de l'un & de l'autre, devoit sans doute être jetté au feu. Le cardinal, pressé de se rendre à la messe du roi, recommanda à madame la duchesse du Maine de le brûler sur le champ. La copie venant d'être achevée, M. de Malefieu s'en saisit dans ce dessein: mais soit que la pensée lui vînt de le conserver, soit qu'il l'oublîât, il ne le retrouva plus quand il voulut le mettre en sûreté. Il fut fort troublé de cette perte,

dont alors il ne témoigna rien ; & l'on crut de part & d'autre que ce papier important n'existoit plus.

Madame la duchesse du Maine ne m'avoit rien dit sur cela. Elle me confioit beaucoup de choses, & m'en cachoit plusieurs autres. Je n'allois pas au-devant de ces onéreuses confidences, dont je prévoyois si bien les suites, que je tâchois quelquefois de les lui faire envisager. Mais lorsque je lui disois qu'elle se feroit mettre en prison, elle n'en faisoit que rire, suivoit ses idées, & ne craignoit que la résistance de M. le duc du Maine à s'y prêter.

Cette faveur dans laquelle j'étois auprès d'elle, ne me garantit pas d'une bourasque qui faillit à m'en séparer tout-à-fait. Un soir que je me trouvai incommodée, je me mis

Sur mon lit, en attendant l'heure d'aller faire ma veille. On vint m'appeler pour son déshabiller. Je demandai si elle avoit à faire de moi en ce qui regardoit mon ministère particulier, comme pour écrire, chercher quelque livre, ou autre chose commise à mes soins. On me dit que c'étoit pour sa toilette. Le peu de fonction que j'y avois, me persuada que je pouvois continuer de prendre un peu de repos. Son altesse sérénissime me renvoya chercher, & me fit une réprimande très-sèche sur la dispense que je m'étois donnée. Elle me dit qu'elle vouloit des femmes pour la servir, & non pas pour faire une académie. Ce ton qu'elle n'avoit pas encore pris avec moi, me piqua. Je lui dis que j'avois peu de talent pour le service,

qu'elle ne pouvoit jamais plus mal rencontrer en ce genre. Ma réponse l'irrita ; & ce qu'elle me dit , dont je ne me souviens plus , me donna lieu de disparaître. Elle ne m'envoya point chercher la nuit à l'heure accoutumée ; & je l'employai aux préparatifs de mon départ , bien résolue de quitter. Excédée de fatigues , rebutée de tracasseries , je n'étois soutenue que par la considération dont je jouissois auprès d'elle : dès qu'elle me manquoit , le reste devenoit insoutenable.

J'avois pris depuis peu une fille à moi seule , & sur mon compte ; celle qui nous servoit en commun étant une source perpétuelle de dissensions. La mienne , nommée Rondel , étoit extrêmement raisonnable. Je lui dis ce qui s'étoit passé , & de

disposer mon déménagement. Cependant , ne voulant pas faire une telle démarche sans conseil & sans l'approbation de mes amis , j'allai à la pointe du jour chez M. de Valincourt , dont la prudence & les bons offices m'étoient un appui nécessaire dans cette conjoncture. Il sentit , comme moi , que je ne devois point me laisser maltraiter , & approuva le dessein où j'étois de me retirer dans un couvent. Il est vrai que je n'avois pas le moyen d'y subsister long-temps ; mais je me flattai que lui & mes autres amis me trouveroient une situation plus supportable que celle que j'abandonnois.

Pour donner une forme convenable à ma retraite , je fus dans la même matinée chez madame de Chambonnas , dame d'honneur de

madame la duchesse du Maine. Je lui dis que je n'avois été soutenue dans la vie pénible que je menois, que par les bontés de son altesse sérénissime, & que m'en voyant privée, je ne pouvois plus supporter le poids de mes peines ; que je la priois de faire agréer à madame la duchesse du Maine, que je me retirasse pour me mettre dans un couvent. Mon dessein étoit de ne me pas remontrer. Mais la dame d'honneur me dit qu'on ne se retiroit pas de la sorte ; qu'il falloit que je retournasse aux Tuileries (elle n'y logeoit pas), qu'elle parleroit à son altesse sérénissime, & me rendroit sa réponse. Je retournai donc au gîte, pour agir correctement ; & je pensai que je ne ferois pas mal d'écrire au cardinal de Polignac, qui
me

me témoignoit de l'estime & de l'amitié, pour lui rendre compte de ma résolution, & des motifs qui me l'avoient fait prendre. Ma lettre envoyée, j'attendis paisiblement le résultat. Sur le soir, madame de Chambonnas me manda de l'aller trouver dans le cabinet de son altesse, où elle m'attendoit. On l'avoit chargée de m'appaiser, & de me retenir. Elle s'y prit mal. Son talent n'étoit pas grand pour les négociations. Elle se connoissoit aussi peu en gens, qu'en affaires. Au lieu d'adoucir, par des témoignages d'estime & de considération, un esprit blessé du mépris, elle ne fit que me représenter mon impuissance & ma misère, comme pour justifier l'insulte que j'avois reçue. Vous avez apparemment compté, dit-elle pour me confondre,

qu'on vous donneroit une pension : vous n'en aurez pas. Je lui répondis que je n'avois compté sur rien. De quoi vivrez-vous, reprit-elle ? C'est mon affaire, lui dis-je, madame ; je n'en embarrasserai personne : mais quoi qu'il puisse m'arriver, je ne m'exposerai pas davantage à des dégoûts que je ne mérite point, & que je ne fais pas souffrir. Après plusieurs propos aussi peu amiables, elle me quitta, & fut rendre compte du mauvais succès de sa mission.

Madame la duchesse du Maine ne voulant pas que je la quittasse, soit par une répugnance générale à se défaire de ce qu'elle a, soit que, ne me connoissant pas assez, elle craignît pour les secrets qu'elle m'avoit confiés, elle donna le soin de me ramener à une main plus adroite que

celle de madame de Chambonnas.

Le cardinal de Polignac sans doute lui montra la lettre que je lui avois écrite, & lui fit sentir que, si elle vouloit me conserver, ce ne pouvoit être que par les bons traitemens, & en me mettant sur un autre pied dans sa maison. Il vint, pendant que la compagnie soupoit, me trouver dans ma chambre; me dit qu'il vouloit que, sur l'heure, je vinssé avec lui chez madame la duchesse du Maine, qui étoit seule; qu'il exigeoit que je lui fissé quelque excuse; qu'il me répondoit que, non-seulement je serois parfaitement bien reçue, mais que, dans peu de temps, elle me tireroit de la place où j'étois auprès d'elle, & me donneroit une situation plus agréable; qu'il ne lui convenoit pas d'y pa-

roître forcée pour me retenir ; que cette bienfiance l'obligeoit à différer les graces qu'elle avoit dessein de me faire , dont lui-même se rendroit garant. Sur la foi de ce traité , je crus pouvoir me rembarquer. Je suivis le cardinal , qui me prit par la main , & me mena chez la princesse. Je me jettai à ses pieds ; elle me releva aussi-tôt , & m'embrassa : faveur qu'elle ne m'avoit jamais faite , que je compris être une des conditions que l'habile négociateur avoit stipulée. Il y eut peu de discours de part & d'autre , mais assez affectueux ; & je rentrai dans ma forme ordinaire.

Le dégoût de pareilles aventures , joint à la déplaisance de mon état , me fit écouter quelques propositions d'établissement. Une femme qui s'in-

téressoit à moi , me dit qu'elle connoissoit particulièrement un homme dans les affaires, lequel, aidé de protections, pourroit faire un marché avantageux, dont je déterminerois la reconnoissance. J'en parlai à M. de Valincourt. Il vit cet homme, qui vouloit, avec des papiers dont il ne tiroit rien, acheter une charge de receveur général des finances qui lui vaudroit vingt mille livres de rente. Il offroit de m'épouser, ou de me donner quarante mille francs, si son affaire réussissoit. Quoiqu'elle fût difficile, M. de Valincourt l'entreprit, pour assurer ma fortune qu'il avoit fort à cœur. Il employa le crédit de son maître, le comte de Toulouse, auprès du duc de Noailles, alors chef du conseil des finances, pour obtenir ce qu'on demandoit. Je

vis l'homme dont il étoit question , afin de résoudre le meilleur usage que je pourrois faire de ses propositions. Il me parut de tout point fort au-dessous du médiocre , si ce n'est en fait d'économie. Il étoit veuf & avoit un enfant. Je ne fais à propos de quoi il me dit qu'il ne faisoit pas le carême , parce que son fils étoit trop délicat pour faire maigre. Ce trait me fit juger de l'aisance de sa maison : ce qui , joint à la disconvenance que je trouvois d'ailleurs entre lui & moi , me décida à préférer son argent à sa personne , après avoir examiné , avec M. de Valincourt , toutes les délicatesses de la conscience & de l'honneur à cet égard : il en consulta même M. le chancelier , qu'il avoit déjà fait entrer dans cette affaire , pour s'y appuyer de son autorité.

Le duc de Noailles s'y rendit facilement , pour plaire au comte de Toulouse , & lui écrivit une lettre , par laquelle il lui accordoit sa demande en faveur de notre homme. Il ne restoit plus que les formalités pour consommer l'affaire ; & je la tenois faite , lorsque le premier président fit demander un rendez-vous à la duchesse du Maine , en pleine nuit , pour lui apprendre , en grand secret , que le duc de Noailles alloit être dépossédé de sa place des finances , & remplacé par M. d'Argenson , qui auroit aussi les sceaux qu'on ôtoit au chancelier. Elle me fit appeller dès qu'elle fut rentrée , & me fit part de ce mystère sans savoir l'intérêt que j'y devois prendre , dont elle ne s'aperçut pas. Je ne pouvois pourtant , dans la con-

joncture présente , rien apprendre de plus funeste pour moi , que cette nouvelle. Malgré toutes les raisons que j'avois d'en donner connoissance à M. de Valincourt , je gardai fidèlement le secret. Il éclata bientôt par l'événement très-imprévu de la part du public , & mon affaire fut manquée sans retour. Ç'auroit été bien pis , si elle m'eût entraînée à me manquer à moi-même. M. de Valincourt , plus fâché que je ne l'étois de voir que mon étoile eût renversé deux ministres à la fois , au risque d'en abattre un troisieme , fit des tentatives auprès du nouveau garde de sceaux , aussi de ses amis , pour procurer à l'homme que nous avions en main , un emploi considérable dont on pût encore tirer parti. On lui en donna des espérances , qui

furent totalement anéanties par les événemens où peu à peu je me trou-
vai enveloppée. Voilà ce qu'il m'en
avoit écrit quelque temps aupara-
vant.

L E T T R E.

« JE vous envoie le reste des épî-
» tres de Sénèque , & le traité des
» bienfaits , traduits par Malherbe.
» Je vous prie de les garder & d'en
» augmenter votre bibliothèque. Si
» je n'avois encore espérance en M.
» le G. D. S. & en M. Paris , à qui
» j'ai écrit ce matin , ce présent
» auroit assez l'air de celui que Mas-
» sinisse fit à Sophonisbe , en lui
» mandant que , puisqu'il étoit assez
» malheureux pour ne la pouvoir
» tirer de servitude , il lui envoyoit
» le seul moyen qu'elle pût avoir de
» s'en délivrer ».

Lorsqu'il n'étoit encore question de rien , madame la duchesse du Maine , plus tranquille qu'elle ne l'avoit été depuis long-temps , fit un voyage à Seaux , où je ne pus la suivre. Les peines & les chagrins avoient miné ma santé , qui se dérangea tout-à-fait. Je restai à Paris dans une maison qu'on avoit louée pour mademoiselle du Maine , auprès des Tuileries , où elle n'avoit pas de logement. On m'avoit donné là une chambre , où j'allois quelque-fois me reposer l'après-dîner à l'abri de mes turbulentes compagnes.

Dès que je pus me traîner , je fus retrouver madame la duchesse du Maine à Seaux , vers la fin de son voyage , qui ne fut que d'un mois ou six semaines. Je m'apperçus , par cette absence , que le lien le plus

fort qu'on ait avec les princes , c'est celui de l'habitude ; encore se rompt-il aisément , mais il reprend de même. Je fus d'abord comme étrangère : enfin je rentrai dans les bonnes grâces , & dans le fil des petites intrigues que mon éloignement m'avoit fait perdre.

Nous retournâmes aux Tuileries ; & ce fut dans ce temps-là que madame la duchesse du Maine , sollicitée par le marquis de Pompadour de voir l'abbé Brigaut & d'entendre la lecture qu'il lui vouloit faire d'un ouvrage intitulé : *Réponse aux titres de Fits-moris* , y consentit. Cet abbé s'en disoit l'auteur. C'étoit le détail de l'intrigue d'un Cordelier allé en Espagne , pour y causer , à ce qu'on prétendoit , une grande révolution en faveur de M. le duc

d'Orléans ; lequel soupçonna fort injustement le cardinal de Polignac d'avoir fait ce libelle. L'abbé Brigaute étoit l'homme de confiance de M. de Pompadour. Il en parla à madame la duchesse du Maine, comme de quelqu'un capable de grandes affaires, & d'une sûreté à toute épreuve. Sur ce témoignage, elle ne craignit point de lui laisser voir ses dispositions, & de l'entretenir des vues qu'on avoit. Cet homme cherchoit à s'intriguer, soit par l'espérance de se tirer d'un état indigent, soit par goût ou par oisiveté. Il s'étoit déjà mêlé des affaires du Prétendant. Ce nouvel objet lui parut plus intéressant, & il s'y livra sans avoir sondé son courage & son savoir-faire, qui manquèrent à la première épreuve.

Le régent désiroit passionnément alors d'assurer le traité de la quadruple alliance, fabriqué en Angleterre par l'abbé Dubois.

Le duc du Maine, à la première proposition qui en fut faite au conseil de régence, opposa toutes les raisons contraires. Le duc d'Orléans, outré contre lui, dit en sortant du conseil : M. du Maine s'est enfin démasqué. Son avis ne prévalut pas. Néanmoins il demeura chargé de la haine du régent, qui, d'ailleurs informé des relations que madame la duchesse du Maine entretenoit avec tant de gens qui lui étoient suspects, prenoit contre elle de grandes défiances. La crainte des embarras qu'on pouvoit lui susciter, jointe à son aversion pour le duc du Maine, qu'il croyoit ou feignoit de croire

participant des mouvemens qu'on se donnoit , le fit songer à tirer le roi d'entre ses mains. L'entreprise étoit hasardeuse. Le testament du feu roi se trouvoit autorisé en ce point par l'arrêt du parlement qui avoit déferé la régence au duc d'Orléans , & par le lit de justice qui l'avoit confirmé. Il sembloit dangereux pour lui d'infirmer ces actes. Les soupçons auxquels il avoit été en bute , le devoient rendre encore plus circonspect à changer les mesures prises pour la garde & sûreté de la personne du roi. Cependant , encouragé par le garde des sceaux d'Argenson , & par l'abbé Dubois , l'un ferme , l'autre violent , il franchit toutes ces difficultés.

Pour autoriser son projet , il l'exposa au conseil de régence. Personne ne le contredit , que le maréchal de

Villeroi. Il avoit embrassé la profession d'honnête homme , & la soutenoit assez dignement. Pour montrer qu'il n'avoit point adhéré à la dégradation du duc du Maine , il chercha , aussi-tôt après , un prétexte pour lui écrire & remplir sa lettre de tous les titres dont ce prince venoit d'être dépouillé.

Monsieur & madame la duchesse du Maine furent avertis qu'un grand orage les menaçoit. L'allarme fut grande ; on se tint sur ses gardes. Enfin ne voyant rien paroître , on se rassura ; & si bien , que madame la duchesse du Maine , à l'occasion de la saint Louis , sa fête , alla souper & coucher à l'Arsenal , lieu ordinaire de ses parties de plaisirs. Là , elle apprit de grand matin , que tout se préparoit pour un lit de justice

que le roi alloit tenir ce jour même aux Tuileries. Elle y revint à grande hâte. Je ne l'avois pas suivie à l'Arsenal. J'appris en même temps son retour, & cette étrange nouvelle. Je ne pus la voir dans les premiers momens. Elle les employa à conférer, sur les choses présentes, avec M. le duc du Maine & le comte de Toulouse.

Le parlement, selon l'ordre qu'il en avoit, se rendit aux Tuileries toutes investies de troupes. La plupart des magistrats montrèrent une assez triste contenance; mais aucun ne donna signe de vigueur. Tout se passa au gré du régent. Le parti que prirent le duc du Maine & le comte de Toulouse, de se retirer de l'assemblée, quand ils virent qu'il étoit question d'eux, donna une entière

facilité d'exécuter ce qu'on avoit résolu uniquement contre le duc du Maine. On lui ôta, sur des prétextes frivoles, la garde de la personne du roi, & la surintendance de son éducation, qui fut donnée à M. le duc sur la demande qu'il en fit par une requête. Et sur une autre requête des ducs, on abolit tous actes en faveur des princes légitimés & de leurs enfans. On rétablit tout de suite le seul comte de Toulouse dans la jouissance de ses rangs & honneurs, aux termes de l'arrêt de 1717, alléguant les services que l'état avoit reçus de lui, & la satisfaction qu'on avoit de sa conduite.

Toutes ces choses s'exécutèrent sans la moindre résistance d'aucun côté. Cependant le parlement fit une protestation contre ce qui s'étoit

passé au lit de justice ; mais elle ne parut pas. L'on a lieu de s'étonner de ce que M. le duc du Maine ne tenta rien pour se maintenir dans une place qu'il occupoit à si bon titre. M. le duc s'en mit aussi-tôt en possession , & on lui céda le même jour les logemens que le duc & la duchesse du Maine avoient aux Tuileries. Ils allèrent se réfugier à l'hôtel de Toulouse. L'horreur de cette fuite , ce déménagement précipité , & plus encore l'événement qui y donnoit lieu , me frappèrent l'esprit d'une manière que je n'ai éprouvée en aucune autre occasion. Madame la duchesse du Maine m'envoya à Seaux pour faire la revue de ses papiers , & pour brûler tout ce qui pourroit être reprehensible. Je m'en acquittai si heureusement , que,

lorsqu'ils furent saisis quelque temps après, on n'y trouva rien à redire. Je revins le soir à l'hôtel de Toulouse, & je passai la nuit entière auprès de madame la duchesse du Maine. Son état ne peut se dépeindre : c'étoit un accablement semblable à l'entière privation de la vie, ou comme un sommeil léthargique dont on ne sort que par des mouvemens convulsifs.

Nous partîmes tous le lendemain pour aller à Seaux, où nous restâmes atterrés. J'admire comme on se rend personnel tout ce qui regarde ceux auxquels on s'est entièrement dévoué. Je fus trois jours & trois nuits sans prendre le moindre repos. Mes propres malheurs ne m'ont jamais touchée si sensiblement. Outre les maux présens, il restoit mille

sujets d'inquiétude. Le mal apprend à connoître la crainte. Les lettres d'Espagne, que je recevois de temps en temps de notre baron, pouvoient être interceptées, nos pratiques sourdes découvertes. Chacun y étoit pour sa rade; mais le plus agité étoit M. de Maléfiu. Ce modèle de lettres du roi d'Espagne, qu'il avoit perdu, le jetta dans un trouble qu'il ne put cacher. Il imagina que quelqu'un s'en étoit saisi pour le produire au régent. Cependant il ne cessoit d'en faire recherche. Il me demanda un jour si je n'avois point quelque connoissance d'un papier écrit de sa main & de celle du cardinal de Polignac, plein de ratures, qu'on lui avoit pris: il ne m'expliqua pas ce que contenoit cette pièce; & comme on m'en avoit fait mystère, je ne

J'avois ce qu'il vouloit dire. Je l'assurai que je n'avois vu ni oui parler d'aucun papier tel qu'il me dépeignoit celui-là.

Madame la duchesse du Maine , après avoir été quelque temps dans cet état , qui suspend toute idée & interdit tout mouvement , commença à se ranimer , & revint enfin à elle-même. N'osant plus voir les gens suspects , curieuse cependant de savoir où ils en étoient , elle m'envoya secrètement à Paris pour entretenir le comte de L. Je passai trois heures tête-à-tête avec lui. Il m'éta la toutes les chimères imaginables ; me fit voir , comme le principal fondement de leurs desseins , la ligue du Nord dont on parloit alors , & le rétablissement du Prétendant en Angleterre , qui ruineroit le plus

ferme appui du duc d'Orléans. Il n'y eut jamais d'idées plus vastes & moins suivies. Notre longue conversation finit par des assurances réciproques de ne prononcer pour rien le nom l'un de l'autre, en cas de prison & d'interrogatoire. Ce point de vue nous étoit familier, & faisoit du moins le lointain du tableau.

En retournant à Seaux toute seule, & par une nuit très-noire, je versai au milieu du chemin, où je restai plus de deux heures, partie dans un fossé, le reste dans un moulin. Du temps qu'on faisoit cas des présages, celui-ci n'auroit pas été méprisé.

Je rendis à son altesse le meilleur compte qu'il me fut possible du fatras qui m'avoit été débité. Ce fut un effort de mémoire; car la raison ni l'enchaînement des choses n'ai-

doient point dans ce récit. Elle ne laissoit pas d'y entrevoir des espérances , & de s'y prendre comme on fait aux brins de paille qui flottent sur l'eau quand on se noie.

Madame la duchesse du Maine ayant passé environ deux mois à Seaux dans une inaction pénible , eut envie de retourner à Paris. Elle n'y avoit plus d'habitation. La nécessité d'en chercher une , fut la raison ou le prétexte du séjour qu'elle fit dans cette maison qu'occupoit la princesse sa fille. Le desir d'être plus à portée de savoir ce qui se passoit , y eut sans doute la meilleure part.

Les gens liés d'intérêt avec elle , pouissoient toujours leur pointe , sans s'appercevoir qu'elle étoit trop émoussée pour faire aucun effet. Ils fabriquoient des écrits sans fin , &

n'attendoient qu'une occasion pour les faire passer en Espagne. M. de Pompadour en ayant fait un qui lui sembloit triomphant, voulut le communiquer à madame la duchesse du Maine. La promesse que le duc du Maine avoit exigée d'elle, de ne voir aucune des personnes en soupçon de cabaler, lui fit refuser le rendez-vous que demandoit le marquis. Il insista sur la nécessité de cet entretien, sur l'impossibilité de trouver des mains assez sûres pour lui remettre l'écrit dont il s'agissoit. Elle consentit enfin qu'il lui en fit lui-même la lecture, après avoir pris toutes sortes de précautions pour empêcher que cette entrevue ne fût découverte. Loin d'approuver ce mémoire, elle le jugea pernicieux, pria avec instance M. de Pompadour
de

de ne le pas envoyer. Il parut céder à ses raisons & à ses desirs. Elle m'envoyoit quelquefois lui porter des lettres, que j'avois soin de lui faire brûler devant moi.

Madame de Pompadour disoit toujours, en se déplorant : Nous avons les ouvrages le plus décisifs & les plus utiles; mais rien ne passe. Son mari & elle crurent avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour tout envoyer en Espagne; c'étoit l'abbé Portocarrero, jeune homme de vingt-deux ans, qui s'y en retournoit. Il avoit une chaise à double fond où les papiers furent mis, & parurent à nos gens parfaitement en sûreté. Le comte de L. en donna avis à madame la duchesse du Maine, par un billet qu'il lui écrivit. Cette princesse, qui s'étoit

fortement opposée à ce dangereux envoi, prévint dans le moment quelles en seroient les suites.

On tâcha vainement de la rassurer sur la grande prudence & discrétion de l'homme à qui l'on s'étoit confié. Il est vrai qu'il n'y eut pas de sa faute dans la découverte qu'on fit des papiers qu'il portoit. Tout le monde a su que le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez-vous manqué avec une fille de la communauté de la Fillon, lui dit qu'il avoit eu tant de dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Portocarrero, qu'il s'étoit trouvé dans l'impossibilité d'aller chez elle, comme ils en étoient convenus. Cette fille en rendit compte à sa supérieure, qui étant fort en relation avec le régent, lui

donna cet avis qu'elle crut ne lui pas être indifférent.

Il expédia aussi-tôt des ordres pour faire arrêter l'abbé sur la route, & saisir les papiers qu'il portoit. On l'atteignit à Poitiers; & après s'être emparé de ce qu'on vouloit avoir, on lui laissa continuer son voyage. Il dépêcha sur le champ un courrier au prince de Cellamare, pour l'instruire de ce qui étoit arrivé, & ce courrier fut d'une telle diligence, qu'il devança de beaucoup celui qui portoit la même nouvelle au régent, lequel arriva la nuit. Ce prince en avoit passé une partie à table, en compagnie agréable, & n'eut pas grande envie d'employer le reste à l'examen d'une affaire peu réjouissante. On prétend même qu'il fut conseillé de différer l'ouverture du

paquet , par une personne qui étoit avec lui , peu foudieufe d'affaires d'état. Quoi qu'il en foit, l'ambaffadeur eut feize heures pour prendre fes mefures avant qu'il fût arrêté ; ce qui rend inexcufable fa négligence à fe défaire des papiers qui commettoient les perfonnes liées avec lui.

Il fit avertir le comte de L.... , envoya cent louis à l'abbé Brigaut , & lui manda de partir fecrettement & fans délai. Cet abbé connoiffoit affez particulièrement le chevalier de Menil ; il fut le trouver , & lui dit qu'il alloit faire un voyage peut-être long ; & qu'il le prioit de fe charger d'une caffette dans laquelle étoit fon testament & quelques papiers de famille qu'il lui remit. Le chevalier favoit que l'abbé Brigaut

s'étoit donné autrefois de grands mouvemens pour les intérêts du chevalier de Saint-Georges ; il crut qu'il s'agissoit des mêmes affaires , & ne lui fit nulle question. L'abbé , après ce peu de discours , le quitta pour partir ; & le lendemain matin sa servante apporta au chevalier de Menil un gros paquet de papiers cachetés , qu'elle lui dit que son maître l'avoit chargée en partant de lui remettre. Il le prit , comme il avoit fait la cassette , sans y entendre aucune finesse.

L'après-dîner du même jour , 9 décembre 1718 , le chevalier de Gavaudun , un des premiers gentilshommes de notre maison , entra dans ma chambre : M. de Valincourt étoit avec moi ; il nous dit : Voici une grande nouvelle ; l'hôtel de l'am-

bassadeur d'Espagne est investi , & son quartier est rempli de troupes : on ne sait encore de quoi il s'agit. Je fus saisie d'effroi ; je tâchai pourtant de ne montrer que de la surprise de cet événement devant M. de Valincourt , qui ignoroit la part que nous y prenions. Gavaudun étoit au fait ; il nous quitta , ne voulant que m'apprendre ce qui étoit arrivé. M. de Valincourt resta long-temps avec moi à raisonner sur cette aventure , dont il étoit fort étonné. Je ne sais comment il ne s'apperçut pas de mon trouble , que j'avois grande peine à cacher. J'essayai ensuite une visite de l'abbé de Chaulieu , qui me tint dans la même contrainte. L'ambassadeur arrêté , & les conjectures à tort & à travers sur ce sujet , firent encore toute la conversation.

Madame la duchesse du Maine , de son côté , n'avoit pas moins de peine à faire bonne contenance au milieu du monde qui étoit chez elle. Tout ce qui arrivoit , débitoit la nouvelle , ajoutoit quelques circonstances , & ne parloit d'autre chose. Elle n'osoit se soustraire à ce monde importun , de peur qu'on ne lui trouvât l'air affairé. Elle me fit pourtant appeller un moment dans sa garde-robe , & me demanda si je n'avois rien appris de particulier. Je lui dis que je ne savois que le bruit public , dont j'étois très-allarmée. Elle l'étoit grandement aussi , quoiqu'elle ne vît pas encore où cela tendoit. Elle m'envoya faire quelques perquisitions , dont je ne rapportai aucun éclaircissement.

Enfin nous apprîmes que les pa-

piers que portoit l'abbé Portocarrero avoient été pris ; & que ceux de l'ambassadeur , arrêté à cette occasion , étoient pareillement saisis. C'est alors que nous nous vîmes plongés dans l'abîme , dont il n'y avoit pas moyen de se tirer. Le lendemain on fut que les marquis de Pompadour & de Saint-Geniés étoient à la bastille. Deux jours après , madame la duchesse du Maine jouant au biribi , comme à son ordinaire , (elle n'avoit garde de rien changer dans sa façon de vivre) un M. de Châtillon , qui tenoit la banque , homme froid , qui ne s'avisoit jamais de parler , dit : Vraiment , il y a une nouvelle fort plaisante : on a arrêté & mis à la bastille , pour cette affaire de l'ambassadeur d'Espagne , un certain abbé Bri... bri... Il ne pouvoit re-

trouver son nom. Ceux qui le fa-
voient , n'avoient pas envie de l'ai-
der. Enfin il acheva , & ajouta : Ce
qui en fait le plaisant , c'est qu'il a
tout dit ; & voilà bien des gens fort
embarrassés. Alors il éclate de rire
pour la première fois de sa vie.

Madame la duchesse du Maine ,
qui n'en avoit pas la moindre envie ,
dit : Oui , cela est fort plaisant. Oh !
cela est à faire mourir de rire , re-
prit-il. Figurez-vous ces gens qui
croyoient leur affaire bien secrète ;
en voilà un qui dit plus qu'on ne lui
en demande , & nomme chacun par
son nom. Ce dernier trait jetta notre
princesse dans la plus cruelle inquié-
tude & la moins attendue , car le
comte de L.... lui avoit fait dire
que l'abbé étoit évadé , & les mesures
si bien prises à cet égard , qu'il n'y

avoit rien à craindre. Elle soutint jusqu'au bout la pénible conversation de M. de Châtillon, sans donner aucun signe des divers mouvemens dont elle fut agitée. Elle m'en fit le récit la nuit, quand je me retrouvai avec elle, & me montra ses frayeurs, que je ne pus dissiper, trop persuadée moi-même du triste sort qu'elle alloit subir. On arrêtoit tous les jours quelqu'un ; & nous ne faisions qu'attendre notre tour.

Le chevalier de Menil fut mis aussi à la bastille. L'abbé Brigaut, comme je l'ai dit, l'avoit chargé de sa cassette & de ses papiers. Le chevalier ne se doutoit de rien alors : mais quand il apprit qu'on avoit arrêté le prince de Cellamare pour affaires d'état, comme il savoit que l'abbé étoit en relation avec lui, il

jugea , par son départ précipité , qu'il pouvoit être entré dans la même affaire , & se trouva fort embarrassé de ce qu'il avoit reçu de cet abbé. Il n'ignoroit pas la rigueur des ordonnances à ce sujet ; mais il aima mieux s'y exposer , que de manquer à quelqu'un qui , sans être son intime ami , s'étoit fié à lui. Il crut cependant devoir s'éclaircir de la nature du dépôt dont on l'avoit chargé. Il ouvrit adroitement la cassette ; & n'y trouva , comme l'abbé lui avoit dit , que son testament & des papiers aussi indifférens. Il la referma , sans qu'il y parût ; & ensuite décacheta la rouleau de papiers , où étoient tous les projets , mémoires , & tout ce qui s'étoit écrit sur cette affaire d'Espagne , dont il n'avoit eu aucune connoissance jusqu'à ce moment. Il

n'eut pas le loisir de lire tant de pièces diverses ; mais il en vit assez , en les parcourant , pour juger qu'il n'y avoit rien ni contre le roi , ni contre l'état : & voyant les noms de beaucoup de gens de distinction qui alloient être impliqués dans cette affaire , si ce témoignage contre eux n'étoit soustrait , il prit le parti de jeter tous les papiers au feu.

Il y avoit plusieurs intrigues distinctes de la nôtre , qui , sans se communiquer entr'elles , aboutissoient toutes à l'Espagne , & traitoient séparément avec l'ambassadeur. Le comte d'Aydie & Magni , qui , au premier bruit , s'enfuirent en Espagne , avoient leur cabale particulière. Le duc de Richelieu , mis long-temps après les autres à la bastille , avoit la sienne. D'autres grands
du

du royaume furent aussi soupçonnés d'avoir fait des partis. Les indices ou les preuves de toutes ces choses se trouvoient dans le mémorial de l'abbé Brigaut. Le prince de Cellamare l'avoit mis au fait de tout, ou peu s'en falloit.

Le lendemain de l'incendie qu'avoit fait le chevalier de Menil, l'abbé Dubois, dont il étoit fort connu, & qui savoit ses liaisons avec l'abbé Brigaut, l'envoya chercher, & s'informa de ce qu'il auroit pu en apprendre sur l'affaire en question. Le chevalier de Menil l'assura qu'il ne lui en avoit jamais parlé, & lui avoua qu'il avoit mis entre ses mains une cassette fermée, laquelle ne contenoit, à ce qu'il lui avoit dit, que des papiers concernant ses propres affaires. On envoya vite chercher

la cassette, où tout se trouva selon l'exposé.

Cependant l'abbé Brigaut, que l'ambassadeur avoit pressé de partir, cheminoit lentement sur un cheval de louage, vêtu en cavalier. Il atteignit en trois jours à Montargis, où des gens que le duc d'Orléans avoit envoyés de tous côtés pour l'arrêter, se saisirent de lui, le trouvant très-ressemblant à la description qu'ils avoient de sa figure. Il se défendit d'abord d'être celui qu'on cherchoit ; mais plusieurs lettres qu'on trouva sur lui, adressées à l'abbé Brigaut, dont il n'avoit pas eu soin de se défaire, furent une conviction à laquelle il ne put rien opposer. On le ramena par le même chemin à la bastille, plus promptement qu'il n'avoit été à Montargis.

La frayeur le saisit en y entrant ,
& il se montra disposé à dire tout
ce qu'on voudroit savoir de lui.

Messieurs d'Argenson & le Blanc ,
commis à l'examen de toute cette
affaire, vinrent bientôt l'interroger ;
& pour entamer la conversation , ils
lui dirent que sa servante étoit à la
bastille , & que le chevalier de Me-
nil leur avoit remis ce qu'il lui avoit
confié. Eh bien , dit-il , puisque
vous avez ces papiers-là, vous savez
tout ; car il n'y a rien qui n'y soit.
Cet aveu , qui se rapportoit si peu à
ce qu'ils avoient trouvé dans la cas-
sette, leur fit voir que le chevalier
n'avoit fait qu'une confession tron-
quée.

M. le Blanc l'envoya chercher ,
& lui dit la déclaration de l'abbé
Brigaut, M. de Menil l'assura har-

diment qu'il n'avoit aucun autre papier de l'abbé ; & dit que , pour s'en convaincre , on n'avoit qu'à envoyer sur le champ visiter sa maison. Après avoir persisté quelque temps sur cette négative , se voyant seul avec M. le Blanc (les gens qui l'accompagnoient s'étoient retirés) : Je vais , Monsieur , lui dit-il , vous parler , non comme à un ministre d'état & à mon juge , mais comme à un galant homme , qui fait cas des sentimens d'honneur. Ce petit avant - propos achevé , il conta naïvement , sans rien déguiser , ce qu'il avoit fait , & les raisons qui l'y avoient déterminé. M. le Blanc , touché de sa confiance , lui dit qu'il ne pouvoit pas , sans trahir son ministère , garder le secret qu'il venoit de lui confier ; mais qu'il feroit valoir sa fran-

chise, & tâcheroit d'excuser sa conduite auprès du régent.

M. le Blanc le retint chez lui, fut sur le champ au Palais - royal, fit en effet tout ce qu'il put pour pallier l'action du chevalier de Menil, & seroit parvenu à appaiser le duc d'Orléans sur son compte, si l'abbé Dubois, piqué personnellement d'avoir été trompé, n'avoit jetté feu & flamme pour le faire mettre à la bastille. Il y fut conduit le même jour, nonobstant les bons offices de M. le Blanc, & les sollicitations de Nocé son ami, un des favoris du régent, qui offrit de le garder chez lui.

Un marquis de Menil, d'une autre famille, alla trouver le duc d'Orléans, pour l'assurer qu'il n'étoit ni parent, ni ami du chevalier. Tant

pis pour vous , Monsieur , répondit le régent : le chevalier de Menil est un très-galant homme.

Je n'avois jamais oui parler du chevalier de Menil , quand j'appris son aventure & sa prison : on donnoit de grands éloges à son procédé généreux. J'entendis dire tant de bien de lui à cette occasion , que cela me prévint extrêmement en sa faveur.

Le régent , pour autoriser & justifier sa conduite violente , avoit fait imprimer & répandre deux lettres du prince de Cellamare au cardinal Albéroni , prises dans le paquet que portoit l'abbé Portocarrero , avec les autres écrits envoyés à cette éminence par l'ambassadeur ; il y avoit à la tête de cet imprimé :

« Afin que le public soit instruit
» sur quels fondemens sa majesté a

» pris la résolution , le 9 du présent
» mois , de renvoyer le prince de
» Cellamare , ambassadeur du roi
» d'Espagne , & d'ordonner qu'un
» gentilhomme ordinaire de sa mai-
» son l'accompagne jusqu'à la fron-
» tière d'Espagne ; on a fait impri-
» mer les copies des deux lettres de
» cet ambassadeur à M. le cardinal
» Albéroni , des premier & deux du
» présent mois , signées par ledit
» ambassadeur , & entièrement écrites
» de sa main , & sans chiffre ». A la
suite de ces deux lettres , on avoit
ajouté cet avertissement :

« Lorsque le service du roi , & les
» précautions nécessaires pour la sû-
» reté & le repos de l'état , permet-
» tront de publier les projets , mani-
» festes & mémoires cotés dans ces
» deux lettres , on verra toutes les

» circonstances de la détestable con-
» juration tramée par ledit ambaf-
» fateur , pour faire une révolution
» dans le royaume. »

Malgré cette promesse , on ne manifesta rien de plus : mais ce soin d'envenimer l'affaire & de la rendre odieuse , la rigueur déjà exercée sur la plupart des prétendus coupables , annonçoient le traitement qu'on préparoit aux personnes principales qui y étoient entrées ; on en avoit d'ailleurs plusieurs notions. Madame la duchesse du Maine fut positivement avertie , par plus d'une voie , qu'on songeoit à l'arrêter. Elle m'entretenoit souvent les nuits , & me disoit , qu'en quelque lieu qu'on la conduisît , elle demanderoit que j'allasse avec elle. Je le souhaitois passionnément. Nous croyions alors

qu'en égard à son rang, on la mettoit dans quelque maison royale, avec une suite convenable. Il n'étoit pas possible d'imaginer la dureté du traitement qu'elle essuya. Cette idée de prison ne l'effrayoit pas trop ; & même elle en plaisantoit avec moi, faisant des projets pour rendre sa retraite, sinon agréable, du moins facile à supporter.

J'étois dans cette triste attente, lorsqu'un soir, plus fatiguée qu'à l'ordinaire, je me jettai sur un lit de repos dans ma chambre, & m'endormis. Au fort de mon sommeil, je me sentis tirée par le bras : j'ouvris les yeux à moitié ; & au travers de l'obscurité, j'entrevis une femme mal mise, que je ne reconnus point. Elle me dit que sa maîtresse m'envoyoit donner avis, que madame la

duchesse du Maine alloit être arrêtée cette nuit ; qu'elle le savoit par une voie si sûre , qu'on n'en pouvoit douter. Ce discours me réveilla tout-à-fait ; je lui fis plusieurs questions sur des particularités qu'elle ignoroit. Je n'en tirai rien de plus : je fus seulement qu'elle étoit envoyée par la marquise de Lambert , à qui j'étois fort attachée , & qui l'étoit infiniment aux intérêts de madame la duchesse du Maine , quoiqu'elle ne fût pas dans sa confidence sur cette affaire.

Je fus aussi-tôt trouver la princesse , & lui dis l'avis que j'avois reçu. Il ne faisoit que confirmer avec plus de précision ceux qui lui étoient venus d'ailleurs. Elle en fit part aux gens les plus familiers auprès d'elle , & les plus initiés à ses

mystères , & les retint pour passer la nuit dans sa chambre , en attendant le moment de cette catastrophe , dont elle étoit si peu troublée , qu'elle fit beaucoup de plaisanteries tirées du sujet , où chacun se prêta ; & cette nuit d'alarmes se passa fort gaîment. Je pris un livre que je trouvai sous ma main , pour lui insinuer de dormir ; c'étoit *les Décadēs de Machiavel* , marquées au chapitre *des Conjurations*. Je le lui montrai. Elle me dit en éclatant de rire : Otez vite cet indice contre nous ; ce seroit un des plus forts.

L'attente fut vaine pour ce moment. Le jour vint , & s'avança , sans qu'on entendît parler de rien. Des mesures qu'il fallut encore prendre , obligèrent le régent à remettre , de quelques jours , l'exécu-

tion de son dessein. Cependant madame la duchesse du Maine, persuadée qu'il y persistoit, songea à faire un mémoire, qu'elle vouloit laisser à madame la princesse sa mère, pour l'engager à demander, aussi-tôt qu'elle seroit arrêtée, qu'on lui fît son procès; sachant bien qu'il n'y avoit rien eu de criminel dans sa conduite, & que l'examen juridique qu'on en feroit obligeroit le régent à la remettre en liberté. Quatre ou cinq jours s'étoient écoulés assez tranquillement, lorsqu'après avoir passé une partie de la nuit à faire et écrit & à m'en entretenir, elle s'endormit sur les six heures du matin, & je me retirai. Je commençois à m'assoupir, quand j'entendis ouvrir ma porte, où je laissois la clef. Je crus que madame la duchesse du

Maine me renvoyoit chercher. Je dis à moitié éveillée : Qui est-ce ? Une voix inconnue me répondit : C'est de la part du roi. Je me doutai d'abord de ce qu'il me vouloit. On me dit tout de suite assez incivilement de me lever : j'obéis sans réplique. C'étoit le 29 décembre ; le jour ne paroissoit pas encore. Les gens qui étoient entrés dans ma chambre, y étoient venus sans lumière : ils en allerent chercher ; & je vis un officier des gardes, & deux mousquetaires. L'officier me lut un ordre qu'il avoit, de me garder à vue : cependant je continuai de me lever. Je demandai ma femme de chambre, qui logeoit un peu plus loin ; on ne voulut pas la laisser venir. Toute la maison étoit pleine de gardes & de mousquetaires, & l'on

ne pouvoit aborder d'aucun côté. Elle tenta inutilement le passage , & fut toujours repoussée.

J'étois dans une horrible inquiétude de ce qui se passoit chez madame la duchesse du Maine , que je ne doutois pas qu'on n'arrêtât en même temps. Mais je jugeois bien qu'on ne m'en voudroit dire aucunes nouvelles. Je sus depuis que le duc de Bethune , capitaine des gardes de quartier , accompagné de M. de la Billarderie , lieutenant des gardes du corps , lui avoient porté l'ordre du roi pour la conduire en prison , auquel elle se soumit sans résistance & avec une grande tranquillité. La Billarderie demanda à la femme qui étoit couchée dans la chambre de madame la duchesse du Maine, si elle n'étoit pas la demoiselle de Launay.

Elle dit bien fort que non, n'enviant pas pour lors le traitement qu'on me destinoit.

Je restai seule avec mes trois gardes, depuis sept heures du matin, jusqu'à onze, sans rien savoir de ce qui se passoit. Je demandai à l'un d'eux, avec qui je ne laissois pas de m'entretenir assez légèrement, si je ne suivrois pas madame, en cas qu'on la transférât en quelque lieu. Il m'assura qu'on ne lui refuseroit rien de ce qu'elle demanderoit. Cette espérance me tranquillisa ; mais je n'en jouis pas long-temps : car un autre garde vint dire au mien que la princesse étoit partie, & qu'ils pouvoient me laisser avec un seul mousquetaire : ce qu'ils firent.

La nouvelle de ce départ, dont je n'étois point, me serra le cœur. Ce

fut la première émotion que j'éprouvai : j'étois si préparée à tout le reste , que je n'en avois senti aucun trouble. Je ne pus savoir où l'on conduisoit madame la duchesse du Maine ; on me dit seulement qu'elle coucheroit ce jour-là à Essone , d'où je jugeai faussement qu'elle seroit gardée à Fontainebleau. J'aurois été bien plus affligée , si j'avois su alors qu'on la menoit en Bourgogne , gouvernement de M. le duc , pour la mettre dans la citadelle de Dijon ; qu'elle alloit dans des carrosses de louage , & n'avoit pour toute suite que deux femmes de chambre. On lui envoya peu après , à la sollicitation de madame la princesse , mademoiselle Desforges , parente de M. de Malefieu , attachée depuis longtemps à elle , sans aucun titre. C'é-

toit se voir étrangement réduite , pour une princesse toujours environnée de monde , & qui se croit seule quand elle n'est pas dans la presse.

Le capitaine des gardes la quitta à Essone ; & M. de la Billarderie , avec les détachemens des gardes du corps & des mousquetaires , l'amena à Dijon , où il resta quelque temps auprès d'elle. Il fut extrêmement touché du malheur de cette princesse , & ne songea qu'à adoucir par ses soins & par ses services , les horreurs de sa captivité.

M. le duc du Maine fut arrêté à Seaux , où il étoit resté pendant le séjour que madame la duchesse du Maine avoit fait à Paris. On le conduisit dans la citadelle de Dourlens , en Picardie , où il fut gardé par un officier nommé Favencourt , qui le

traita avec toute l'impolitesse & la dureté d'un véritable geolier. M. de Malefieu , resté à Seaux avec M. le duc du Maine , y fut pris : on saisit ses papiers en sa présence , & l'on trouva dans son écritoire , sous le repli du contrat de mariage de son fils , l'original de cette lettre du roi d'Espagne au roi de France , dont il avoit fait tant de perquisitions , & tant déploré la perte. Aussi-tôt qu'il l'apperçut , il se jeta dessus , & la déchira ; mais M. Trudaine , qui faisoit la visite de ses papiers , en reprit les morceaux , qui furent bien conservés , & on le mena à la bastille.

Messieurs Davifard & Barjeton , qui avoient travaillé aux mémoires sur les rangs des princes légitimes , & n'étoient point entrés dans l'affaire

présente , se trouvèrent enveloppés dans la disgrâce commune à tout ce qui étoit particulièrement attaché à la maison du Maine. Le fils de M. de Malefieu , lieutenant général d'artillerie , & le chevalier de Gavaudun , furent pris à Paris , chez madame la duchesse du Maine , en même temps qu'elle. Sa fille d'honneur , mademoiselle de Montauban , quoiqu'elle n'eût pas grande part à sa confiance , eut le même sort. Deux valets de chambre de la princesse , quatre de ses valets de pied , deux frotteuses de son appartement , toutes ces personnes , prises d'un coup de filet , furent amenées le même jour à la bastille. On fit l'honneur à l'abbé le Camus & à cette comtesse ruinée , de les y mettre aussi ; mais , je crois , un peu plus

tard. On y fit venir peu après, du fond de sa province, le vieux marquis de Boisdavis, gentilhomme de Poitou, pour une lettre qu'il avoit écrite au duc du Maine, remplie d'offres de services & d'assurances de dévouement à ses intérêts, qu'on trouva dans les papiers de ce prince.

Le cardinal de Polignac fut exilé à Anchin, une de ses abbayes en Flandres; le prince de Dombes, & le comte d'Eu son frère, envoyés à la ville d'Eu en Normandie, terre de M. le duc du Maine. La princesse, sa fille, fut mise, par madame la princesse, au couvent de la Visitation de Chaillot: toute cette maison fut ainsi dispersée.

Renfermée dans ma chambre, tête à tête avec un mousquetaire

mal-informé, je ne pus rien apprendre de toutes ces choses. Je crois qu'il auroit dit volontiers ce qu'il auroit su ; car il s'offrit à me rendre tous les services que je voudrois exiger de lui. Je n'en voulus recevoir aucun, tant par défaut de confiance, que pour ne pas lui donner, dans une conjoncture si délicate, quelque droit à ma reconnoissance. J'avois cependant une cassette remplie de papiers non-suspects par rapport aux affaires d'état, mais qui me regardoient personnellement, dont j'aurois bien voulu me débarrasser. Je crus, toute réflexion faite, qu'il valoit mieux qu'elle tombât entre les mains des ministres qu'en celles d'un mousquetaire. Heureusement celui-ci fut relayé par un autre, dans le temps qu'il commençoit de prendre trop

d'intérêt à mes malheurs. Celui qui vint à sa place , ne me parut pas si compatissant ; il m'exhorta seulement à faire un léger repas , me faisant presque entendre que ce pourroit être le dernier : je ne savois quelle exécution si brusque il m'annonçoit , n'ayant nulle notion de ce qu'on vouloit faire de moi.

L'après-dîner , MM. Fagon & Parisot , maîtres des requêtes , vinrent prendre mes papiers. Je leur dis qu'ils y trouveroient quelques lettres galantes , qu'il étoit bon de les avertir qu'elles étoient d'un homme de quatre-vingts ans quoiqu'écrites d'une main écolière , parce qu'il étoit aveugle : c'étoit l'abbé de Chaulieu , & le secrétaire , son petit laquais , qui ne savoit mot d'orthographe.

Ces messieurs examinèrent mes livres , où ils ne trouvèrent rien à reprendre ; fouillèrent par - tout , jusques sous mes matelas , & ne virent point cette cassette que j'avois désiré de soustraire. Ils voulurent visiter un coffre dont ma femme de chambre avoit la clef ; cela les obligea de la faire venir , & on la laissa ensuite avec moi ; ce qui me fut d'une grande consolation. Une heure ou deux après , un officier des mousquetaires me vint dire que je me disposasse à partir , sans m'apprendre où l'on alloit me mener. Je lui demandai si la fille qui me servoit ne viendrait pas avec moi. Il me dit qu'il n'avoit nul ordre sur cela , & ne pouvoit le permettre sans savoir la volonté du régent. Je le priai instamment de m'obtenir cette grace , qui

seroit la seule que je demanderois. Il m'assura qu'elle me seroit accordée, & que cette fille me suivroit de fort près. Il emmena son mousquetaire, me renferma dans ma chambre seule avec elle, & me dit, que dans une demi-heure on viendrait me chercher.

Cette pauvre Rondel, quoiqu'il n'y eût qu'un an qu'elle fût auprès de moi, & qu'on lui eût officieusement conseillé de ne me pas suivre, m'assura que, quelque chose qui pût arriver, elle ne me quitteroit point. J'eus lieu d'être aussi contente de son bon sens que de son affection.

La cassette pleine de mes papiers, qui m'étoit restée, m'inquiétoit, quoiqu'il n'y eût que des bagatelles; & j'eus l'imprudence de lui dire de les jeter au feu quand je serois partie,

tie , & qu'elle se trouveroit seule dans ma chambre. Je lui donnai la clef : elle n'eut le loisir de me faire aucune objection , car on vint aussitôt me prendre , & l'on me mit dans un carrosse avec trois mousquetaires.

Il étoit sept heures du soir ; je me doutai alors que la route ne seroit pas longue & qu'on me menoit à la Bastille : j'y arrivai en effet. On me fit descendre au bout d'un petit pont, où le gouverneur me vint prendre. Après que je fus entrée, l'on me tint quelque temps derrière une porte , parce qu'il arrivoit quelqu'un des nôtres qu'on ne vouloit pas me laisser voir : je ne comprenois rien à toutes ces rubriques. Ceux-ci placés dans leurs niches , le gouverneur vint me chercher , & me mena dans la mienne. Je passai encore des

ponts où l'on entendoit des bruits de chaînes , dont l'harmonie est désagréable. Enfin j'arrivai dans une grande chambre où il n'y avoit que les quatre murailles fort sales , & toutes charbonnées par le désœuvrement de mes prédécesseurs. Elle étoit si dégarnie de meubles , qu'on alla chercher une petite chaise de paille pour m'asseoir , deux pierres pour soutenir un fagot qu'on alluma , & on attachâ proprement un petit bout de chandelle au mur pour m'éclairer. Toutes ces commodités m'ayant été procurées , le gouverneur se retira , & j'entendis refermer sur moi cinq ou six serrures , & le double de verroux.

Me voilà donc seule vis-à-vis de mon fagot , incertaine si j'aurois cette fille qui devoit m'être une so-

ciété & un grand secours; plus en peine encore du parti qu'elle auroit pris sur l'ordre non réfléchi que je lui avois donné, dont je vis alors toutes les conséquences. Je passai environ une heure dans cette inquiétude, & ce fut la plus pénible de toutes celles qui s'écoulèrent pendant ma prison.

Enfin je vis reparoître le gouverneur, qui m'amenoit mademoiselle Rondel. Elle lui demanda, d'un air fort délibéré, si nous coucherions sur le plancher. Il lui répondit sur un ton goguenard assez déplacé, & nous laissa. Dès que je fus seule avec elle, je lui demandai qu'étoient devenus mes papiers. Elle me dit qu'elle avoit ouvert la cassette; & que l'en ayant trouvée toute pleine, sans que je lui en eusse désigné aucun

dont il fallût principalement se défaire , elle avoit jugé qu'elle n'auroit jamais le loisir de tout brûler , & moins encore le moyen d'empêcher que les cendres ne déposassent contre elle & contre moi ; qu'au surplus , elle avoit pensé qu'après la visite faite dans ma chambre , on n'y reviendrait pas ; qu'elle avoit donc pris le parti de refermer la cassette , & de la remettre dans l'endroit obscur qui l'avoit dérobée aux premières recherches. Elle me rendit ma clef. Je louai sa prudence , qui avoit réparé une étourderie de ma part , dont les suites pouvoient être fâcheuses.

Nous nous entretenions paisiblement , lorsque nous entendîmes rouvrir nos portes avec fracas : cela ne se peut faire autrement. On nous

fit passer dans une chambre vis-à-vis de la nôtre, sans nous en rendre raison. On ne s'explique point en ce lieu-là; & tous les gens qui vous abordent ont une physionomie si refermée, qu'on ne s'avise pas de leur faire la moindre question.

Nous fûmes barricadées dans cette chambre aussi soigneusement que nous l'avions été dans l'autre. A peine y étions-nous renfermées, que je fus frappée d'un bruit qui me sembla tout-à-fait inoui. J'écoutai assez long-temps, pour démêler ce que ce pouvoit être. N'y comprenant rien, & voyant qu'il continuoît sans interruption, je demandai à Rondel ce qu'elle en pensoit. Elle ne savoit que répondre; mais s'apercevant que j'en étois inquiète, elle me dit que cela venoit de l'Ar-

senal dont nous n'étions pas loin ; que c'étoit peut-être quelque machine pour préparer le salpêtre. Je l'assurai qu'elle se trompoit , que ce bruit étoit plus près qu'elle ne croyoit , & très-extraordinaire. Rien pourtant de plus commun : je découvris par la suite que cette machine , que j'avois apparemment crue destinée à nous mettre en poussière , n'étoit autre que le tournebroche que nous entendions ; d'autant mieux que la chambre où l'on venoit de nous transférer , étoit au-dessus de la cuisine.

La nuit s'avançoit , & nous ne voyions ni lit , ni souper. On vint nous retirer de cette chambre où je me déplaîsois fort , n'étant pas sortie de mon erreur sur le bruit qui continuoît toujours. Nous retournâmes

dans la première. J'y trouvai un petit lit assez propre , un fauteuil , deux chaises , une table , une jatte , un pot-à-l'eau , & une espèce de grabat pour coucher Rondel. Elle le trouva maussade , & s'en plaignit. On lui dit que c'étoient les lits du roi , & qu'il falloit s'en contenter. Point de réplique : on s'en va ; l'on nous renferme.

Ce simple nécessaire , quand on a craint de ne l'avoir pas , cause plus de joie que n'en peut donner la plus somptueuse magnificence à ceux qui ne manquent de rien. J'étois donc fort aise de me voir un lit ; je n'aurois pas été fâchée d'avoir aussi un souper. Il étoit onze heures du soir , & rien ne paroissoit. Je me souvins alors de l'exhortation de mon mousquetaire pour me faire dîner ; & je

crus qu'instruit des us & coutumes du lieu, il savoit qu'on n'y soupoit pas. La faim, qui chasse le loup hors du bois, me pressoit; mais je ne voyois point d'issue. Enfin le souper arriva, mais fort tard. Les embarras du jour avoient causé ce dérangement; & je ne fus pas moins surprise le lendemain de le voir arriver à six heures du soir, que je l'avois été ce jour-là de l'attendre si long-temps.

Je soupai, je me couchai; l'accablement m'auroit fait dormir, si la petite cloche, que la sentinelle sonne à tous les quarts d'heure, pour faire voir qu'elle ne dort pas, n'avoit interrompu mon sommeil chaque fois. Je trouvai cette regle cruelle, d'éveiller à tous momens de pauvres prisonniers, pour les as-

sûrer qu'on veille , non pas à leur sûreté , mais à leur captivité ; & c'est à quoi j'eus plus de peine à m'accoutumer.

M. de Launay , gouverneur de notre château , venoit d'être installé dans sa place , quand nous y arrivâmes. Son prédécesseur , M. de Bernaville , étoit mort la veille. Celui-ci étoit son parent & son élève , qu'il avoit parfaitement façonné à toutes les pratiques de la geole. Il vint me voir le lendemain de mon entrée. Comme j'avois remarqué qu'il affectoit le ton plaisant , je le pris avec lui ; il me trouva toute apprivoisée. Je lui demandai des livres & des cartes à jouer : il m'envoya quelques tomes dépareillés de *Cléopâtre*. Je m'en aidai en attendant mieux ; & je jouai au piquet avec

Rondel. Elle me racontoit tout ce qu'elle avoit vu & oui dire le jour qu'on nous avoit arrêtées, avant qu'elle fût renfermée avec moi. Quand elle avoit tout dit, je lui faisois recommencer, & lui demandois sans fin ce qu'elle ne pouvoit savoir. J'étois curieuse principalement d'apprendre quels étoient tous les compagnons de notre infortune. Elle me dit tous ceux qu'elle avoit vu arrêter en même-temps que moi à notre petit hôtel du Maine: il nous en restoit bien d'autres à connoître. Nous aurons, dit-elle, une belle occasion de les découvrir, dimanche à la chapelle; & je vous promets que je remarquerai bien tout. Nous ne savions pas alors qu'on ne s'embarasse guère de faire pratiquer aux prisonniers les devoirs de la religion.

Ce fut une distinction qu'on m'accorda, de me faire entendre la messe les fêtes & les dimanches. Mais je n'y gagnai rien pour les découvertes que j'en attendois; on me cacha sous un pavillon, où je ne pouvois rien voir, ni être vue de personne.

On prend tant de précautions pour qu'un prisonnier n'en puisse appercevoir un autre, que le gouverneur me dit, qu'il ne pouvoit se dispenser de faire mettre du papier à mes fenêtres qui donnoient sur la cour intérieure du château. Je lui représentai, que c'étoit une peine inutile pour une aveugle comme moi. Il avoit remarqué qu'en effet je ne voyois guère, & se rendit, sans songer que je me servirois des yeux de ma compagne : c'est ce que je fis. Elle passoit la plus grande

partie du jour à regarder au travers des vitres, placée de façon qu'on ne la pouvoit voir, & que rien cependant ne lui échappoit.

Messieurs d'Argenson & le Blanc, chargés de notre affaire, venoient interroger les prisonniers. Nous les voyions passer la cour, & se rendre dans une salle au-dessous de ma chambre. Le feu qu'on y allumoit lorsqu'ils devoient venir, rendoit de la fumée chez moi, & me donnoit d'avance un indice de leur arrivée. Il n'y a point d'observateurs plus attentifs que des gens en prison. Le grand loisir, le peu de distraction, le vif intérêt les livrent tout entiers à cet exercice : rien qu'ils ne fassent pour découvrir la plus petite chose.

Nos juges venoient souvent accompagnés de l'abbé Dubois; & pour

pour lors on croyoit voir Minos ,
Eaque & Rhadamante. Nous obser-
vions celui qu'on menoit subir leur
interrogatoire, où l'abbé ne se trou-
voit pas. Je me prosternois sur mon
plancher , pour tâcher d'en attrap-
per quelques mots : cela étoit pour-
tant impossible ; aucun son articulé
n'arrivoit jusqu'à nous ; on pouvoit
tout au plus entendre un murmure
confus , des éclats de voix , & dis-
cerner la chaleur ou la tranquillité
du colloque. Malgré l'insuffisance
de pareilles découvertes , nous nous
y portions toujours avec la même
ardeur.

Cependant j'attendois avec in-
quiétude le moment où la scène me
feroit personnelle. Je préparois des
réponses à tout ce que j'imaginois
qu'on me pourroit dire ; j'en avois

rassemblé de quoi faire un volume.
Aucune ne me servit ; & j'aurois pu
dire , quand on m'interrogea ,

J'avois réponse à tout , hormis à

Qui va là ?

Ce ne fut pas sitôt que mon tour
vint ; bien d'autres passèrent avant
moi. Quand M. le marquis de Bois-
davis fut appelé , ils lui demandè-
rent en quels lieux , & comment il
avoit formé de si étroites liaisons avec
le duc du Maine. Je ne l'ai jamais
vu , leur dit-il , non plus que son
altesse royale. Comment donc , re-
prit le ministre , vous êtes-vous ab-
solutement dévoué aux intérêts de ce
prince , au préjudice du régent ?
Comme on s'affectionne sans savoir
pourquoi , répondit Boisdavis , pour
un joueur plutôt que pour l'autre.
Ils n'en tirèrent rien de plus , quoi-

qu'on eût fait venir à grands frais , du fond de sa province , tous les papiers de sa maison.

Le peu de précautions que j'avois prises en partant , toute occupée d'autre chose que de ce qui pouvoit m'être nécessaire , fit qu'au bout de quelques jours je me trouvai manquant de tout. Je n'avois que la cornette qui étoit sur ma tête , & pas plus de chemises qu'une héroïne de roman enlevée , sans avoir , comme elle , *la cassette aux pierreries*. Je ne trouvai de ressource que dans l'industrie de la pauvre Rondel , qui fit la lessive de tout mon linge dans une jatte à laver les mains. Je me coëffai , pendant cette expédition , d'un mouchoir blanc qui m'étoit resté. Ce fut dans cet extrême nécessité que je reçus la première visite

du lieutenant de roi de notre château, Il n'y a point de situation où une femme ne sente le déplaisir de se présenter avec désavantage à quelqu'un qui ne l'a jamais vue.

Ce lieutenant de roi, nommé M. de Maisonrouge, tout nouvellement dans cette place, ci-devant capitaine-major de cavalerie, n'avoit jamais vu que son régiment; c'étoit un bon & franc militaire, plein de vertus naturelles, qu'un peu de brusquerie & de rusticité accompagnoit & ne défiguroit pas. Il n'avoit d'abord voulu voir ni mademoiselle de Montauban, ni moi; disant au gouverneur, quand il lui proposa de nous rendre visite: Que voulez-vous que j'aïlle dire à ces peronnelles, qui ne feront que crier & pleurer? Il l'assura que nous n'étions

point si désolées ; il se résolut à nous voir. Il vint donc chez moi ; & pour me tenir un discours consolant, il me dit que je ne devois pas m'inquiéter de ma situation ; que si madame la duchesse du Maine avoit eu des torts , je n'en serois jamais responsable ; qu'on m'excuseroit sur la nécessité où j'avois été de lui obéir. Un tel propos me fut suspect , & je ne doutai presque point que cet homme , que je ne connoissois pas alors , ne vînt me tendre un piège. Je lui dis que je ne fondois point ma sécurité sur ce qui m'étoit personnel ; mais qu'étant persuadée qu'on ne trouveroit rien contre madame la duchesse du Maine , je ne pouvois appréhender que ses fautes rejaillissent sur moi ; que si elle en eût fait où j'eusse participé , je ne

me croirois pas disculpée par des commandemens auxquels on ne doit jamais se soumettre. Etonné d'entendre raisonner si tranquillement quelqu'un qu'il avoit cru trouver dans les excès du désespoir, il se prit d'affection pour moi dès ce premier moment, & s'accoutuma à me voir très-souvent.

Au fort de la disette où je me voyois de toutes choses, le gouverneur vint chez moi, suivi d'un ballot de toutes mes nippes, avec une bourse pleine d'or. Je n'aurois su d'où venoit cet utile secours, si je n'avois reconnu la bourse que j'avois faite & donnée autrefois à M. de Valincourt. C'étoit lui qui, sans craindre de m'avouer dans un tems où mes amis n'osoient me connoître, & qui plus obligé que personne à garder des mesures par rapport à son

maître, alla d'abord demander aux ministres, non-seulement de me rendre ce service, mais encore la liberté de m'envoyer toutes les semaines une feuille de papier ouverte, contenant plusieurs demandes sur les choses dont je pouvois avoir besoin. Elle avoit une grande marge, sur laquelle, suivant la permission qu'il m'en avoit obtenue, je répondois par monosyllabes à chaque article, en présence du gouverneur, qui me l'apportoît & la lui renvoyoit. Cet heureux secours ne me manqua point, depuis le moment qu'il fut accordé, jusqu'à celui où je fus remise en liberté; & M. de Valincourt ne se rebuta pas d'entrer dans les plus petits détails de tout ce qui m'étoit nécessaire ou simplement agréable, sans oublier même ce qui regardoit ma femme.

de chambre. Il ne négligea pas non plus de faire retirer & mettre chez lui mes meubles, qui auroient été perdus dans cette maison de louage, rendue aussi-tôt après qu'on nous y eut arrêtés. Des attentions si suivies en des choses si peu éclatantes, portoient le caractère d'une vraie amitié, dont le soin actif me rendoit tout ce que j'aurois pu attendre de moi-même en pleine liberté.

Soulagée ainsi des plus grandes peines de mon état, j'en aurois goûté le repos, s'il n'eût été troublé par une funeste pensée qui m'assiégeoit continuellement. Quelques jours avant que je fusse à la bastille, l'abbé de Chaulieu m'avoit conté, à l'occasion de tous les gens qu'on y mettoit, des histoires effrayantes de ce qui s'y passoit; entr'autres, celle d'une

femme de condition, à qui autrefois on y avoit donné la question, sans lui faire son procès, & si rudement, qu'elle en étoit demeurée estropiée toute sa vie. Il prétendoit que ce moyen y étoit souvent employé sans aucune formalité, & que l'exécution s'en faisoit par les valets de la maison. Cette opinion, qu'il m'avoit mise dans l'esprit, avoit de quoi m'alarmer; je passois pour instruite du secret de l'affaire; j'étois sans doute supposée aussi foible que les femmes ont coutume de l'être, d'ailleurs un personnage peu important. Il y avoit toute apparence que, si l'on tentoit cette voie, le choix tomberoit sur moi. Frappée de cette idée, j'avois un extrême desir d'en éclaircir les fondemens; mais je ne savois comment m'y prendre. Je ha-

sardai , un jour que j'étois avec notre lieutenant de roi , d'amener la conversation sur plusieurs choses que j'avois oui dire qui se faisoient à la bastille ; il les traita la plupart de contes puériles. Enfin baissant le ton , comme on fait ordinairement quand on est embarrassé , je lui dis qu'on prétendoit qu'on y donnoit quelquefois la question sans forme de procès. Il ne me répondit rien. Nous nous promenions dans ma chambre pendant cet entretien ; il fit encore un tour , & s'en alla assez brusquement. Je demeurai toute éperdue , & plus persuadée que jamais du sinistre traitement qu'on me destinoit. Je crus que notre homme en étoit informé , & que cette connoissance lui avoit fermé la bouche , ne voulant ni prévariquer dans son

ministère , ni avancer , par la prévoyance , le mal que je devois subir. Je continuai de me promener à grands pas , faisant sur ce sujet de profondes réflexions. Je n'avois à cœur que de bien faire , & je ne me souciois , ni de souffrir , ni de mourir ; mais je craignois ce que peut , contre les résolutions les plus fortes , l'excès de la douleur , & je n'osois me répondre de moi , dans un cas où je n'avois pas ma propre expérience pour garant. J'en appellai d'étrangères à mon secours. Pourquoi ne ferois-je pas , me disois-je , ce que d'autres ont fait ? On souffre des opérations affreuses , pour sauver sa vie. Que fait la douleur ? elle arrache des cris , & ne peut vous forcer d'articuler des paroles. Après cet examen , je me tranquillisai , & j'espérai

de moi , soutenue par de puissans motifs , ce qui n'étoit pas au-dessus des forces de la nature. Je m'aperçus par la suite que notre lieutenant étoit sourd d'une oreille ; & me ressouvenant que j'avois adressé mon interrogation de ce mauvais côté , je ris de la vaine frayeur que son apparente circonspection m'avoit causée.

Je n'en étois pas encore délivrée , lorsque je fus appelée pour être interrogée par nos commissaires. Je pris la précaution de mettre un peu de rouge que j'avois dans ma poche , quoique je ne m'en servisse jamais , pour dérober , autant qu'il me seroit possible , l'altération de mon visage propre à me décéler. Il y avoit déjà trois semaines que j'étois en prison , quand ces messieurs me parlèrent.

Le garde des sceaux , avec son air sévère , me dit de m'asseoir , ensuite d'ôter mon gand. J'ôtai celui de la main gauche , ne sachant de quoi il s'agissoit. Il me dit de l'ôter de la droite , & de la lever. Je fis tout ce qu'il voulut , bien résolue de ne lui dire que ce qui me plairoit.

Il me demanda en quels lieux & de quelle manière j'avois passé ma vie. Je lui dis que j'avois été en couvent depuis ma naissance , jusqu'à ce que je fusse chez madame la duchesse du Maine : mon histoire fut courte. Ensuite il me dit que cette princesse avoit une grande confiance en moi. Je répondis que mon sexe , & la place que j'occupois auprès d'elle , ne comportoient pas cette grande confiance. On me répliqua que j'étois une partie des

nuits avec madame la duchesse du Maine ; & l'on s'informa à quoi se passoit ce temps-là. Je dis que c'étoit à faire une lecture pour l'endormir. M. le Blanc dit qu'il n'étoit pas vraisemblable que cette lecture ne fût souvent interrompue : j'en convins. Et par quels propos, reprit-il ? C'étoit ordinairement, lui dis-je, sur le sujet de la lecture. Madame la duchesse du Maine, reprit encore M. le Blanc, a l'esprit trop vif, pour traiter long-temps la même matière, sans y en mêler d'autres. Aussi faisoit-elle, répondis-je ; & ses discours étoient si divers, qu'il ne me seroit pas possible de m'en souvenir. On ajouta : Vous étiez secrétaire de madame la duchesse du Maine ? Je dis que je n'en avois jamais porté le titre, ni exercé

la fonction ; qu'à la vérité , je prenois soin de ses livres , & que je me mélois de petites discussions qui avoient rapport à cet emploi. On m'allégua que j'avois souvent écrit au bibliothécaire de la bibliothèque du roi. Je dis que madame la duchesse du Maine , dans le temps qu'elle faisoit des écrits sur son affaire des rangs , ayant eu besoin de plusieurs livres qu'elle faisoit demander à la bibliothèque , elle m'avoit chargée de ce soin. Après cela , il me fut dit qu'on avoit en main beaucoup de lettres que j'avois écrites à un abbé. J'hésitai quelques momens à répondre , ne pouvant me remettre ce que c'étoit que ces lettres. Enfin , rappelant mon souvenir , je dis qu'apparemment elles étoient écrites à un abbé le Camus ,

qui avoit offert ses services à madame la duchesse du Maine , pour écrire sur la contestation des rangs ; que l'incapacité du personnage l'avoit réduite à n'accepter de sa part que des recherches qui avoient rapport à la matière dont il s'agissoit ; qu'elle lui avoit dit de me les communiquer , & que cette commission avoit fourni , pendant un temps , nouvelle occasion chaque jour à l'abbé le Camus de m'écrire , pour m'envoyer ses remarques ; que madame la duchesse du Maine , touchée de ses soins , tout inutiles qu'ils étoient , m'avoit ordonné de lui témoigner , de fois à autre , qu'elle lui en étoit obligée. Les lettres même , ajoutai-je , font foi qu'il n'étoit pas question d'autre chose. On m'objecta qu'il y étoit fait mention de la *constitution*.

Je répondis que je ne m'en souvenois pas ; que je ne m'étois jamais occupée de matières que je n'entendois point , & qui étoient si peu de ma compétence. On me dit ensuite qu'on avoit trouvé un papier déchiré dans la chambre de madame la duchesse du Maine , le jour qu'on l'avoit arrêtée , & qu'il falloit que ce fût moi qui l'eût déchiré. Cela n'étoit pas ; je l'affirmai. Puis l'on me demanda si elle avoit su qu'elle dût être arrêtée. Je dis qu'il en avoit couru des bruits qui avoient été jusqu'à elle ; mais qu'il ne m'avoit pas paru qu'elle y eût fait grande attention.

Je croyois toujours qu'on m'alloit dire des choses plus embarrassantes , & que c'étoit pour me dépayser qu'on m'entretenoit de ces bagatelles : j'y

fus trompée. On ne me dit pour lors rien de plus important.

M. le Blanc sortit, pour faire avertir quelque autre prisonnier qu'ils vouloient voir. M. d'Argenson, seul avec moi, me demanda fort gracieusement si j'étois bien traitée, & me fit voir que c'étoit son intention; d'où je jugeai que je lui avois été recommandée de bonne part. En effet, la marquise de Lambert avoit témoigné à une personne qui avoit beaucoup de crédit sur lui, de ses amies à elle, tout l'intérêt qu'elle prenoit à moi.

Je fus assez contente de la façon dont je m'étois tirée de cette première occasion, sans paroître embarrassée, ni intimidée, n'ayant dit que ce que je voulois dire, & ne m'étant presque pas écartée du vrai,

dans lequel il me semble que l'esprit, forcé à quelque détour, rentre aussi naturellement, que le corps qui circule, rattrape la ligne droite. Je crus pouvoir me répondre que je soutiendrois bien mon rôle jusqu'au bout. Comme il n'y avoit que ma conduite qui pût dépendre de moi, & que d'ailleurs je savois que les princes se tirent toujours d'affaire, je cessai de m'agiter. Je fus pourtant extrêmement touchée, quand j'appris que madame la duchesse du Maine étoit renfermée dans la citadelle de Dijon ; mais hors quelques circonstances affligeantes que je découvrois de temps en temps, ma vie étoit douce & tranquille : j'y trouvois même plus de liberté que je n'en avois perdu. Il est vrai qu'en prison, l'on ne fait pas sa volonté ;

mais aussi l'on n'y fait pas celle d'autrui : c'est au moins la moitié de gagné. L'éloignement de toutes sortes d'objets y écarte les desirs, ou l'impossibilité d'en satisfaire aucun les étouffe dès leur naissance. Il n'en est pas de même dans la servitude : tout s'y offre & se refuse en même-temps à nos souhaits. Là encore on est exempt des assujettissemens , des devoirs , des égards de la société ; & , à tout prendre , c'est peut-être le lieu où l'on est le plus libre : il me sembla du moins alors que ce paradoxe pouvoit se soutenir par des raisons assez plausibles.

Je ne sentis point en prison l'ennui, qu'on y redoute principalement ; ce sentiment , si c'en est un , & que ce ne soit pas plutôt leur entière privation , incompatible avec les

troubles & les inquiétudes qui s'emparèrent de moi dans les premiers temps , ne put d'abord me saisir. Je m'en garantis , quand je fus plus calme , par les occupations que je me fis , & par tous les amusemens qui se présentèrent à moi , que j'avois soin de recueillir. Ce n'est pas l'importance des choses qui nous les rend précieuses ; c'est le besoin que nous en avons. Je fus étonnée du parti que je tirai d'une chatte , que j'avois demandée simplement dans l'intention de me délivrer des souris dont j'étois persécutée ; cette chatte étoit pleine ; elle fit ses petits chats , & ceux-ci en firent d'autres. J'eus le loisir d'en voir plusieurs générations : cette jolie famille faisoit des jeux & des danses devant moi , dont je me divertissois fort bien , quoique

je n'aie jamais aimé aucune sorte de bête.

Je pris aussi un goût , qui m'étoit tout nouveau , pour le jeu & pour l'ouvrage : toutes ces choses mises à leur place , me délassoient des lectures sérieuses dont je faisois ma principale occupation. Cette expérience m'apprit que ce qui rend les divertissemens les plus vifs , insipides pour les gens dont la vie en est uniquement remplie , c'est qu'ils perdent leur véritable fonction , qui est de reposer le corps ou l'esprit fatigué du travail. Elle m'a fait penser aussi que chaque état a ses plaisirs , même celui de la vieillesse & de l'infirmité. Il n'y en a point qui fasse naître tant de besoins ; leur soulagement a plus de délices , que la jouissance des biens qu'une espèce de nécessité

n'a pas précédée. Cette réflexion est propre à diminuer la crainte des situations fâcheuses où l'on peut tomber. On les envisage, comme on fait l'habitation de la zone torride, qui semble insoutenable, parce qu'on ne considère que l'excessive chaleur qu'il y doit faire, sans songer aux vents & aux pluies qui la tempèrent.

Il y avoit plus de trois mois que j'étois dans cette paisible demeure, lorsque, sur la fin du carême, le gouverneur me demanda si je voulois faire mes pâques. Je m'informai s'il me seroit permis d'avoir un confesseur à mon choix; on me dit que non, qu'il falloit se contenter du chapelain de la maison, ou ne se point confesser. Tous les officiers m'en étoient tellement suspects, que je fus tentée de remettre ce devoir à

un temps plus opportun. Cependant, joignant à la nécessité de le remplir, des réflexions sur la mauvaise grace de s'en dispenser; craignant même que le régent, qui entroit dans les moindres détails de notre conduite, n'en tirât des inductions fâcheuses, je me déterminai, à tout risque, de faire cette confession. Comme j'avois diverses choses à rappeler dans mon souvenir qui pouvoient se confondre, je demandai au gouverneur du papier pour les mettre en ordre & ne les pas oublier; il me dit qu'il ne laissoit rien écrire chez lui qu'il n'en fît la lecture; qu'il me donneroit, à cette condition, ce que je lui demandois. Cette méchante plaisanterie ne servit qu'à me convaincre de son excessive défiance, que j'avois éprouvée auparavant, lorsque l'ayant
prié

prié jusqu'à me mettre à genoux devant lui , d'écrire lui-même un billet à madame de Grieu , que je dicterois , pour la tirer de l'horrible inquiétude où elle étoit de mon sort , il avoit été inflexible à toutes mes instances , craignant un sens caché sous les choses simples qu'il auroit écrites de sa propre main.

Je m'en fiaï donc à ma mémoire de l'exactitude de ma confession. Jamais soupçon ne fut plus injuste que celui que j'avois eu de notre chapelain ; je trouvai en lui le meilleur homme du monde , simple & compatissant ; plus disposé à plaindre mes malheurs qu'à me reprendre de mes fautes. Je fus fort aise d'avoir rencontré si heureusement , & surmonté la vaine frayeur qui vouloit l'emporter sur

un précepte & sur une bienfiance indispensable.

La bonne foi, inséparable de mes actions, & la volonté que j'ai toujours eue de ne rien faire que le mieux qu'il m'est possible, me rappellèrent dans cette conjoncture à la dévotion ; tout le tracas des intrigues politiques, les passions qui s'y mêlent, & la dissipation du monde, m'avoient infiniment distraite ; ce nouveau secours fixa la tranquillité dont je jouissois déjà : aussi vis-je sans émotion bien des choses qui auroient dû me troubler.

Le comte de L...., au grand étonnement de tout le monde, qui le regardoit comme un des principaux chefs de l'entreprise, étoit demeuré en liberté ; je ne doutois pas qu'il n'eût été arrêté en même temps

que nous, & je demandois souvent à Rondel, qui ne le connoissoit point, si elle ne voyoit pas un grand homme sec avec une mentonnière noire, qu'il portoit depuis que, pour fruit de la guerre, il avoit eu la mâchoire fracassée. Enfin elle le vit arriver dans le temps dont je parle, & s'écria : Ah ! voilà l'homme à la mentonnière. J'avois plus traité avec lui qu'avec aucun autre ; & quoique je me fiasse aux paroles que nous nous étions données, j'aurois mieux aimé le savoir bien loin que si près.

La prise du comte de L... servit de moyen pour embarrasser le marquis de Pompadour, qu'on vouloit absolument faire parler, & qui, jusques-là, s'étoit obstiné à se taire. On lui produisit, sur le pied d'aveux faits par le comte, des choses qu'il

H ij

n'avoit dites qu'à lui , lesquelles sans doute avoient été ou simplement conjecturées , ou révélées par quelques confidens indiscrets à qui M. de L. . . . pouvoit les avoir dites avant que d'être arrêté ; car , depuis qu'il le fut , on ne put rien tirer de lui. Cependant M. de Pompadour , qui n'étoit pas ferré à glace , menacé d'une confrontation avec le comte , chancela dans ses réponses. Nos ministres le voyant ébranlé , dressèrent une nouvelle batterie pour l'attacher. Maisonrouge , lieutenant de roi , s'étoit fort attaché à lui. M. le Blanc le prit un jour en particulier , & lui dit en grande confidence , qu'il s'intéressoit à M. de Pompadour , & qu'il étoit au désespoir du mauvais tour que prenoit son affaire ; qu'on alloit lui faire son procès , & qu'il

auroit la tête tranchée, à moins qu'il ne prévînt son malheur par un sincère aveu de tout ce qui s'étoit passé, dont on vouloit l'entière déclaration écrite de sa main ; que M. le duc d'Orléans auroit besoin d'une telle pièce, pour justifier ses démarches, & que c'étoit le seul moyen d'empêcher qu'il n'abandonnât à la rigueur des loix les personnes comprises dans cette affaire. M. le Blanc fit sentir au lieutenant de roi, qu'il ne lui confioit des choses d'un si profond secret, qu'afin qu'il tâchât d'engager le marquis de Pompadour à prendre le seul parti qui pouvoit le sauver. Ayant ainsi ému le bon cœur de Maisonrouge, sans craindre que les mouvemens en fussent redressés par la finesse de ses lumières, il se promit le succès d'une négociation

où il avoit si bien trompé l'ambassadeur.

Le pauvre lieutenant, encore tout effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, courut chez M. de Pompadour, à qui il ne laissa rien ignorer de cette confidence, dont on s'étoit gardé de lui recommander le secret. Le marquis prit l'épouvante, & se résolut à tout ce qu'on vouloit de lui. Il fit une confession générale, sans rien déguiser, ni omettre. Il fit plus : quand on commence à glisser, on ne s'arrête qu'au bas de la pente. Il avoit écrit, que lorsqu'il traitoit de l'affaire présente avec madame la duchesse du Maine, elle rompoit la conversation dès que M. le duc du Maine paroissoit. M. le garde des sceaux, blessé de ce qui tendoit à justifier ce prince, dit à M. de Pom-

padour , que ce n'étoit point l'apologie du duc du Maine qu'on lui demandoit , & qu'il falloit rayer cet article. Il le raya , & ne fit point sentir à M. d'Argenson , que c'étoit prévariquer dans son ministère de ne pas recevoir également ce qui étoit à charge & à décharge.

M. le duc d'Orléans , qui avoit traité avec tant de rigueur des gens si considérables , & fait un si grand éclat dans le monde sur des fondemens assez légers , ne songeoit qu'à colorer sa conduite aux yeux du public. Il étoit ravi d'avoir en main l'écrit qu'on avoit arraché au marquis de Pompadour , & se flattoit que la crainte ou l'ennui lui fourniroit de pareilles pièces de chacun de nous. Il auroit , disoit-il , donné un million de celles que le cheva-

lier de Menil avoit jettées au feu.

On accorda à M. de Pompadour , pour récompense de sa sincérité , non la liberté qu'on lui avoit fait espérer , mais le divertissement de la promenade sur le bastion , où on le menoit tous les jours. J'eus peu de temps après la même faveur , sans l'avoir aucunement méritée. On étendit cette grace à plusieurs des nôtres , qu'on promenoit bien accompagnés sur les tours du château , les uns après les autres. J'avois par distinction la dernière heure pour ma promenade ; & notre lieutenant , qui s'affectionnoit à moi de plus en plus , s'étoit réservé de m'y conduire. Il m'annonça le dernier jour d'avril , en venant me prendre , que M. le Blanc avoit apporté l'ordre de faire cesser toutes nos promenades le premier de mai.

La singularité du jour désigné pour nous renfermer, après nous avoir fait essuyer toutes les intempéries de l'air, me surprit, & me persuada qu'on avoit voulu nous tourmenter à titre de plaisir. Le lieutenant de roi m'expliqua que nos profonds politiques avoient pensé que, dans un temps où tout le monde se promène, les passans, & principalement ceux qui s'intéresseroient à quelques-uns de nous, viendroient les lorgner; qu'on pourroit leur faire des signes & en recevoir d'eux, & que cela seroit d'une dangereuse conséquence. Hélas! monsieur, lui dis-je, on auroit beau me lorgner de près, comme de loin, je n'en verrois rien. Quand cet accident m'est arrivé, il a toujours fallu m'en avertir. Eh! où seroit ici l'avertisseur? En tenant

ces propos , nous nous acheminions vers le jardin du bastion , où je dis en entrant , comme Phedre :

Soleil , je te viens voir pour la dernière fois.

Il arriva peu après un accident qui auroit pu me causer plus de chagrin , que je n'en eus de cette privation. Je vis un beau matin (il y avoit alors quatre mois que nous étions en prison) sortir de notre château trois personnes de celles qui avoient été prises en même temps que moi : c'étoit mademoiselle de Montauban , M. de Malésieu le fils , & M. Barjeton. Le gouverneur , qui se douta que je m'en serois aperçue , ne crut pas m'en devoir faire mystère ; & persuadé que je serois désespérée de voir la délivrance des autres sans la mienne , il chercha

des raisons pour me faire prendre cet événement en bonne part. Après m'avoir exhortée à ne me pas affliger, il me dit que c'étoit une marque qu'on me mettroit en liberté. Je répondis à la première partie de son discours, que j'étois fort éloignée de me faire un surcroît de peine, de la cessation du malheur de mes compagnons d'infortune; que c'étoit plutôt un soulagement de n'avoir plus à m'inquiéter pour eux. Quant à ce qui regardoit les pronostics, je lui fis voir que je ne prenois point le change; & qu'il étoit visible qu'après le triage qu'on venoit de faire, ceux qu'on avoit retenus le seroient pour long-temps.

Je ne fais si ce fut pour nous consoler de cette aventure, qu'on nous rendit la promenade. J'eus une fa-

veur particulière dont je fus plus touchée. Notre lieutenant demanda à M. le Blanc la permission de me donner de l'encre & du papier, simplement pour le barbouiller de mes idées. Il y consentit, à condition que les feuilles seroient cotées, & que je les rendrois par compte. Cela m'assujettit dans le choix des matières que j'aurois pu traiter. J'en pris une fort grave, pour qu'on n'y trouvât rien à redire : ce fut des réflexions morales sur quelques passages de l'*Ecclesiaste*. Des distractions qui me survinrent, m'empêchèrent de continuer cet écrit.

M. de Maisonrouge débarrassé, par la sortie de quelques-uns des nôtres, d'une partie de ses soins, les redoubla à mon égard. Il prenoit, sans s'en appercevoir, le plus grand attachement

attachement que jamais personne ait eu pour moi. C'est le seul homme dont j'aie cru être véritablement aimée , quoiqu'il me soit arrivé , comme à toute femme , d'en trouver plusieurs qui m'aient marqué des sentimens. Celui-ci ne me disoit pas un mot des siens ; & je crois m'en être apperçue long-temps avant lui. Il étoit tellement occupé de moi , qu'il ne parloit d'autre chose. J'étois l'unique sujet de son entretien avec tous les prisonniers à qui il rendoit visite ; & il croyoit bonnement que c'étoient eux qui ne faisoient que lui parler de moi. Il revenoit me voir , tout ravi de l'estime prétendue que je leur avois inspirée. Cela est étonnant , me disoit-il , à quel point on vous admire , & combien ici tout le monde s'intéresse à vous : on m'en

parle sans cesse, & je ne puis aller nulle part, que je n'entende vos louanges. Cela devint vrai par la fuite, quand on eut remarqué le plaisir extrême qu'il y prenoit. La dépendance a fait naître la flatterie ; les captifs l'emploient auprès de leurs géoliers, comme les sujets envers leurs souverains. Le foible de Maissonrouge découvert, les gens sous ses ordres songèrent à le gagner par-là : les uns m'envoyoient des rafraîchissemens ; les autres, des livres amusans ; chacun, selon ce qu'il avoit en main, m'offroit une espèce d'hommage qui passoit toujours par lui.

Le chevalier de Menil s'aïda d'un rêve qu'il avoit fait ou feint, pour faire sa cour à ce maître. Il lui dit un jour, (ceci avoit précédé quelque-une des choses que j'ai racontées

de suite pour n'en pas rompre le fil) il lui dit donc qu'il avoit rêvé la nuit précédente , qu'on lui avoit fait son procès , (c'est bien un rêve de prisonnier) & qu'il avoit été condamné à demeurer à perpétuité à la bastille , mais en société avec moi , qui n'en devois non plus jamais sortir ; que cette circonstance l'avoit consolé de ce jugement rigoureux. Cela parut à Maisonrouge flatteur pour moi , de la part de quelqu'un qui ne m'avoit jamais vue ; & l'idée de me tenir toujours sous sa garde , ne lui déplut pas. Il vint aussi-tôt me régaler de ce récit. Je ne sais pourquoi j'y fis plus d'attention , qu'aux choses pareilles qu'il avoit coutume de me dire. Quelques jours après , il alla voir de Menil , qui avoit pris médecine ; & dans sa conversation ,

ayant parlé de vers , il lui dit : Vous en devriez faire pour divertir votre voisine. Son logement étoit vis-à-vis du mien. Eh ! comment , lui dit-il ? je n'ai ni papier , ni plume. Qu'à cela ne tienne , lui dit le lieutenant : voilà un crayon & du papier ; écrivez. Il écrivit des vers faits à la hâte , sur un chiffon que Maisonrouge m'apporta , charmé de me procurer ce nouveau divertissement ; & pour le rendre plus complet , il me dit : Répondez en même style , je vous donnerai ce qu'il vous faudra. Ce commencement d'aventure me plût extrêmement ; je fus le meilleur gré du monde au lieutenant de roi de sa complaisance. Je répondis donc en vers demi - Marotiques , comme étoient ceux que j'avois reçus. A ma réponse , en succéda une

autre le lendemain , à laquelle on me fit encore répliquer. Maisson-rouge ne voyant rien dans ce badinage qui pût intéresser ni le roi , ni l'état , & s'appercevant que j'y prenois grand plaisir , nous exhorta de continuer , & nous en fûmes ravis. Notre poésie , toute informe qu'elle étoit , me gênant un peu , j'insinuai que la prose comme plus facile , seroit plus agréable. Le lieutenant y consentit , avec la même bonté d'ame ; & tous les jours il m'apportoit une lettre ouverte , & reportoit ma réponse. Nous mêlions de temps en temps quelques vers à la prose : le tout ne contenoit que de pures badineries.

Il faut être ou avoir été en prison , pour connoître le prix d'un pareil amusement. Nos vers étoient des

plus mauvais qui se fassent; je les mettrai pourtant à la suite de ceci , avec une partie des lettres , pour conserver tout l'historique de cette bizarre aventure.

Ce commerce d'invisibles devoit galant de plus en plus ; je m'y prêtois sans façon & sans inquiétude : cependant de Menil étoit fort curieux de m'entrevoir ; il le marquoit de temps en temps dans ses lettres. Je lui soutenois que c'étoit le fin de notre aventure , de ne nous être jamais vus ; qu'en perdant cet avantage , elle deviendrait commune , moins piquante , & notre commerce plus contraint. Malgré ces sages avis , il redoubloit ses instances auprès du lieutenant , pour obtenir une entrevue. Enfin il nous montra l'un à l'autre , en nous plaçant chacun

sur le pas de notre porte. Nous demeurâmes assez interdits : (peut-être de ce qu'il nous falloit réciproquement rabattre de nos idées) nous ne nous dûmes rien ; telle étoit la convention ; & un moment après , nous disparûmes. Les lettres qui suivirent cette apparition , se ressentirent du tort qu'elle nous avoit fait : je m'en aperçus. Cela fournit quelques nouvelles plaisanteries : nous avions épuisé tout ce qui se pouvoit tirer de notre première situation.

Les prisonniers ne sont pas gens à se rebuter aisément. Le chevalier , croyant trouver plus de ressource dans un entretien que dans cette simple entrevue , dit au lieutenant de roi , que la faveur qu'il nous avoit faite étoit trop légère ; que ce n'étoit pas là se voir ; que ,

pour faire connoissance , il falloit se parler , & enfin en arracha cette dernière condescendance. Le lieutenant l'amena un soir chez moi : j'étois couchée ; & pour ne pas gêner la conversation , il le laissa au chevet de mon lit , & s'amusa , à quelques pas de-là , à entretenir mademoiselle Rondel. Nouvel embarras se jeta entre nous. Le chevalier , comme Tonquin d'Armorique , qui , quand il eut trouvé sa mie , ne savoit bonnement que lui dire ; ne fut aussi de quoi me parler. Nous tînmes pourtant quelques propos communs ; nous n'eûmes pas lieu d'être plus contents l'un de l'autre , en avançant chemin , que nous ne l'avions été de la première démarche. Mais on rouge s'apercevant que notre conversation ne faisoit que traîner , la vint rele-

ver : elle se soutint un peu mieux avec lui. Le tout ensemble fut si court , que véritablement nous n'avions guère eu que le loisir de nous reconnoître.

Nous en demeurâmes là. Pour-lors nous nous écrivions toujours ; mais ce passe-temps commençoit à perdre la grace de la nouveauté ; & le peu que nous nous étions vus , lui ôtoit l'aisance & la familiarité qui en faisoient le principal agrément , sans rien mettre encore à la place. J'employai , pour le suspendre , un prétexte qui se présenta : je mandai au chevalier de Menil que j'allois me mettre en retraite , pour me préparer à la fête (c'étoit celle de la Pentecôte , que mon retour à la dévotion me donnoit envie de bien célébrer) ; & je trouvai que l'écriture

étoit une grande distraction pour des reclus. Le tumulte du monde n'en donne peut-être pas tant à ceux qui sont tout au travers.

Le chevalier de Menil prit les raisons de ma retraite pour bonnes, & ne traversa point mon dessein, soit qu'il en respectât les motifs, soit qu'il fût à bout d'écritures : pour moi, qui m'en croyois lasse, j'en sentis bientôt la privation. Le vuide qu'elle mettoit à la place d'un amusement que les circonstances avoient rendu assez vif, me fit voir que j'y tenois bien plus que je ne l'avois imaginé. Je me sentis extrêmement piquée du peu de résistance qui avoit été faite à ma proposition ; & ce sentiment, disproportionné à sa cause, m'en fit craindre un plus sérieux. Cette appréhension, jointe à mon

dépit, m'aida à soutenir la gageure. Le fidèle Maisonrouge me restoit plus assidu, plus attaché, & moins avancé que jamais.

C'est le sort d'une ardeur trop fidelle & trop pure, de trouver toujours des ingrats. Il me fit une espèce de déclaration assez ingénieuse & point méditée. Madame de Réal, la plus intime de mes amies, (c'étoit mademoiselle de Grieu, mariée peu avant ma prison) le venoit voir souvent, pour apprendre de mes nouvelles. Il me dit un jour, sortant d'avec elle, qu'elle lui avoit demandé s'il avoit quelque soin de moi, & qu'il lui avoit répondu : Eh comment n'en aurois-je pas soin, madame ? tout le monde dit que j'en suis amoureux. Plût à dieu, monsieur, répondit-elle ! La naïveté de

ce souhait me fit rire , sans que je marquasse d'attention au fond de la chose , dont il ne s'expliqua jamais plus clairement : mais toute sa conduite en faisoit preuve. Une attention sans relâche ; une complaisance sans bornes ; un soin perpétuel de me satisfaire , sans aucun égard pour lui-même ; plus de desir de me contenter , que de me plaire ; tellement à moi , qu'il sembloit n'être plus lui. Je n'ai vu dans le monde , ni même dans les romans , des sentimens aussi parfaits qu'étoient les siens ; sentimens qui ne se sont jamais démentis , & d'autant plus admirables , qu'ils n'étoient point l'ouvrage des raffinemens de l'esprit , mais de la simple nature , qui sembloit avoir voulu faire un cœur où il n'y eût rien à reprendre. La pro-

bité , l'honneur , toutes les vertus qui font l'honnête - homme , lui étoient également naturelles ; & son esprit , ni délié , ni orné , étoit véritablement droit & sensé.

Les fêtes qui avoient donné lieu - à ma prétendue retraite étant passées , j'en sortis. Notre lieutenant , pour m'en dédommager , amena le lendemain matin le chevalier de Menil dans ma chambre ; & nous primes du thé ensemble , avec un certain air de liberté. Il le remit dans la sienne quelques momens après : mais le chevalier , en sortant de chez moi , laissa tomber adroitement un billet. La gouvernante Rondel s'en aperçut , le ramassa , & , toute joyeuse , vint me le donner ; elle étoit ravie de tout ce qui pouvoit me divertir.

J'y trouvai ces paroles énigmatiques :

B I L L E T.

« LE sage législateur, qui recon-
» noît avoir établi une loi trop dure,
» doit en avouer la modification. Le
» sujet soumis attend cet aveu, avant
» que de se permettre la moindre
» transgression. Savoir si cette loi
» demeurera éteinte pour toujours,
» ou si ce ne sera que pour un temps :
» en ce dernier cas, la tranquillité
» du peuple ne souffre point de sus-
» pension ».

Cette continuation de notre aventure, sous une nouvelle forme, me plut, & m'entraîna dans une démarche plus importante que celle qui l'avoit précédée. Je répondis à ce billet, je ne me souviens plus

en quels termes ; mais cela vouloit dire : Parlez , on vous écoute. Et cette réponse fut rendue furtivement. Menil , encouragé par le consentement que je paroissais donner à ses desseins , les poussa plus loin ; il hasarda de s'introduire dans ma chambre sans conducteur.

L'appartement du lieutenant étoit au-dessus du mien , où il entroit à toute heure ; & pour plus de facilité , il laissoit la clef à ma porte. Menil ayant , de force & d'adresse , ouvert la sienne , il ne lui fut pas difficile d'entrer chez moi ; il prit l'heure où le lieutenant de roi alloit souper au gouvernement : c'étoit un corps de logis séparé du nôtre par deux cours , où le gouverneur demouroit.

A cette vue inopinée , je fus frappée du plus grand étonnement : la

crainte , l'inquiétude mêlées à la joie de ce que hasardoit , pour me voir , quelqu'un qui commençoit à me plaire , mirent une extrême confusion dans mes sentimens : le plus agréable prit le dessus , écarta les autres , & j'écoutai ce qu'on vouloit m'apprendre ; c'étoit la découverte d'un attachement sérieux , voilé jusqu'alors sous les badinages qui avoient pu passer jusqu'à moi. Pour donner quelque fondement à ces grands sentimens , dont je voulois douter , on alléguoit une ancienne estime que ma réputation avoit fait naître. Tout ce qui tend à nous persuader de notre propre mérite , paroît du moins vraisemblable : je n'examinai pas ceci à la rigueur. Disposée à croire que le chevalier de Menil me jugeoit digne d'être aimée,

& m'aimoit, je me laissai aller à cette persuasion. Toute occupée de ce qu'il me disoit, à peine pris-je garde à mes réponses; songeant moins à lui cacher, ou à lui montrer mes sentimens, qu'à me convaincre des siens.

Le pays que nous habitions, abrège beaucoup les formalités. Partout ailleurs j'eusse été long - tems sans vouloir écouter, plus long-tems encore à répondre; mais dans un lieu où, parvenus à se voir, on ne fait pas si l'on se reverra jamais, on dit en une heure ce que, hors de-là, on n'eût pas dit peut-être dans le cours des années; & non-seulement on y parle, mais on y pense tout autrement qu'on ne feroit ailleurs.

Cette conversation si remplie ne fut pourtant pas longue, Nous étions

avertis de l'entrée de nos maîtres dans la cour du château , par un coup de pique que donnoit la sentinelle : il fut le signal pour nous séparer. Le lieutenant de roi vint, comme à son ordinaire, me donner le bon soir en rentrant chez lui , & fermer bien & duement mes portes, dont les clefs, ainsi que toutes les autres, restoient la nuit dans sa chambre. Comme il n'étoit en aucune défiance, il ne remarqua pas l'air occupé que j'avois, ou l'attribua à la cause générale.

Quand je me vis seule, je me livrai à des réflexions sans fin sur ce qui venoit de se passer : je ressassai toute la conversation, pesai chaque mot, interprétei les mines & les airs, commentai les sens suspendus; & je tirai du tout des conséquences

à perte de vue. Arrivée au point où les objets se troublent & se confondent par leur éloignement & leur multiplicité, je revenois sur mes pas ; & je trouvois , dans la bisarrierie de notre connoissance , dans ses suites singulières , tous les présages d'un engagement qui pouvoit aller loin. Je n'en voulois pas prendre dont je pusse me repentir ; & malgré le penchant qui déjà m'entraînoit , aidée de l'avantage du lieu , je pris la résolution de rompre ce commerce devenu dangereux.

J'écrivis , dans cet esprit , une lettre au chevalier de Menil , où je lui marquois que je m'étois prêtée volontiers à tout ce qui ne m'avoit paru qu'une pure badinerie ; mais qu'après s'être expliqué sur un autre ton avec moi , je ne pouvois plus

avoir de relation avec lui , sans démentir la conduite de toute ma vie , & les principes sur lesquels je l'avois établie ; que je ne voulois pas ajouter aux malheurs où la fortune m'avoit enveloppée , ceux où l'imprudence pourroit me précipiter , d'autant plus sensibles que le reproche m'en appartiendrait uniquement.

Il n'y avoit peut-être pas un mot de ce que je dis-là dans ma lettre ; mais ç'en étoit à peu près le sens. Elle donnoit un congé absolu , de manière pourtant à ne le point faire accepter : aussi ne le fut-il pas. J'eus une réponse toute pleine de résolution de surmonter la mienne. Menil ne s'en tint pas à l'écriture ; il revint comme il avoit fait la veille. Je voulus le renvoyer ; il s'obstina à rester , employa toutes les protesta-

tions d'un attachement sans bornes & sans fin , tel que je ne pourrois jamais le désapprouver , ni me repentir d'y répondre. J'insistai toujours sur la ferme résolution de ne me jamais embarquer dans un commerce dangereux : je dis que , plus il vouloit me persuader de la vérité de ses sentimens , plus il m'apprenoit à les craindre , & me contraignoit à ne les pas écouter : tout ce qui se peut dire sans changer de ton , fut dit de part & d'autre , quoiqu'en abrégé. Je finis en priant très-sérieusement M. de Menil de ne plus tenter de me voir , & de renoncer à toute relation directe avec moi , ne voulant point courir les risques que notre situation ajouteroit aux dangers propres de ces sortes de liaisons.

Il me quitta avec toutes les apparences d'une extrême douleur, soumise néanmoins à mon expresse volonté. J'étois fort contente d'une si belle défense de ma part, qui ne laissoit pas de me coûter beaucoup : je perdois l'amusement de ma solitude, & toutes les ressources que me présentoient des sentimens propres à m'occuper. Il n'y avoit plus moyen de revenir à ce commerce frivole, dépourvu alors de toutes ses graces, & d'ailleurs épuisé. Mais Menil ne fut pas si facile à conduire que je l'avois pensé.

Il m'écrivit qu'il ne pouvoit soutenir le parti que je l'avois forcé de prendre ; qu'il avoit fait mille réflexions, & trouvé des moyens d'assurer son repos, sans troubler le mien ; qu'il me demandoit, pour

toute grace , qu'il pût me voir & me communiquer ses desseins; qu'il se flattoit que j'en serois contente ; & qu'enfin, quelle que fût, après cet entretien , ma décision, il s'y soumettroit sans réserve.

J'entrevis ce que Menil me vouloit dire ; je crus qu'il falloit l'entendre : de plus , j'avois grande envie de le revoir. Je consentis donc à cette nouvelle entrevue. Il vint : je le reçus d'un air assez triste & un peu embarrassé. Eh bien ! monsieur , lui dis-je , que voulez-vous me dire encore ? Il demeura quelque temps sans répondre , comme pour mettre de l'ordre dans des pensées confuses. Enfin prenant la parole : Vous avez pu croire , dit-il , tant que je n'ai fait que vous débiter des fariboles , que je ne songeois qu'à charmer

l'ennui de ma solitude : il est pourtant vrai que dès-lors je pensois à former avec vous une liaison qui pût devenir plus intime. Vous avez dû remarquer dans la multitude de mes questions, un extrême desir de démêler votre caractère, vos goûts, vos sentimens, & de parvenir de plus en plus à vous connoître au travers de tout ce qui vous déroboit à mes regards. Notre ami, ajouta-t-il, vous a conté un rêve dont je lui fis part ; je l'avois fait tout éveillé : c'étoit le produit des réflexions que je faisois sans cesse sur l'heureux sort de quelqu'un qui passeroit sa vie, en quelque lieu que ce fût, avec une personne telle que vous. Si, lorsque je ne vous connoissois que par le témoignage d'autrui, j'ai pu penser de la sorte ; jugez ce qu'une connoissance

connoissance plus directe de tout ce qui se trouve en vous , a dû ajouter à l'idée que je m'étois faite du bonheur d'en devenir inséparable. C'est donc cette parfaite félicité que je songe à m'assurer , si mes vœux vous sont agréables. Vous vous êtes alarmée mal-à-propos de l'offre que je vous en ai faite. Je ne l'eusse pas hasardée , si mes intentions avoient été moins dignes de vous. Je n'ai pas cru cependant , continua-t-il , qu'elles dussent paroître dans mes premiers discours. Il m'a semblé convenable de connoître les sentimens que je pouvois vous inspirer , avant que de vous montrer toute l'étendue des miens ; & je ne m'en ferois pas encore expliqué , si j'avois pu supporter cette privation de tout commerce avec vous , à la-

quelle je me voyois si absolument condamné.

J'avois écouté avec étonnement & sans interruption , ce long discours du chevalier de Menil. Je lui dis , lorsqu'il cessa de parler , que je ne pouvois qu'être sensiblement touchée de ce qu'il pensoit pour moi , ni mieux le reconnoître qu'en n'y adhérant pas ; que je devois lui apprendre , s'il l'ignoroit , combien mon état en tout sens étoit disproportionné au sien ; que je n'avois ni nom , ni bien , & ne possédois pour tout avantage qu'un titre humiliant & ineffaçable ; que s'il étoit au fait de ma misérable fortune , j'y devois porter toute son attention , & lui faire envisager le blâme qu'il encourroit , dont je ne voulois être ni la cause , ni l'occasion. Il me dit

qu'il connoissoit parfaitement l'état de ma fortune , & n'avoit de peine à cet égard que de ne m'en pouvoir offrir une meilleure que la sienne ; que l'opinion du monde ne l'embarassoit pas davantage ; qu'il étoit sûr de l'approbation des gens raisonnables , & ne croyoit pas qu'on dût sacrifier son bonheur au jugement pervers de la multitude insensée ; qu'il ne me déclaroit point ses vues sans les avoir bien examinées , & sans s'être entièrement affermi dans la résolution qu'il avoit prise ; que je ne devois pas craindre qu'elle pût changer , puisqu'elle avoit devancé la passion qui s'étoit jointe à la parfaite estime qu'il avoit pour moi ; que cette passion le rendroit infiniment malheureux , si je ne consentois pas à le voir autant qu'il seroit

possible , jusqu'à ce que , dégagé de ses chaînes , il pût exécuter ses desfeins.

Je le conjurai de faire de nouvelles réflexions sur des choses si importantes & si remplies d'inconvéniens ; & je lui dis que , si après y avoir suffisamment pensé , il persistoit à vouloir s'attacher pour jamais à moi , je me croirois permis de vivre avec lui , autant que notre situation le comportoit , persuadée qu'il conserveroit tous les égards dus à l'estime qu'il me témoignoit. Il me jura que son respect & sa soumission seroient toujours le principal témoignage de l'attachement qui le devoit à moi pour toute sa vie. Ces conventions faites , nous nous séparâmes. Je demurai le cœur & l'ame si remplis , qu'il n'y avoit d'actions ni dans l'un

ni dans l'autre ; je ne pouvois penser, ni même sentir que confusément. Ce cahos enfin se débrouilla ; je démêlai que j'étois vivement touchée des sentimens qu'on venoit de me montrer. Je vis un libérateur qui venoit briser les chaînes de ma servitude, m'affranchir de cette captivité plus contraire à ma façon d'être que celle que je subissois alors, & combler mon bonheur, en associant ma vie à la sienne.

Ce n'est qu'à titre de souverain bien, que les objets ont droit de nous passionner : ils ne s'emparent de toute notre ame, qu'en s'offrant à nous sous cet aspect. Je crus l'avoir trouvé, ce bien par excellence que nos desirs poursuivent sans cesse, & n'attrapent jamais. Je ne savois pas alors qu'il n'existe point dans le

monde ; je pensai qu'il devoit résider dans une union constante & bien assortie. Séduite par cette flatteuse illusion , je me laissai surprendre par une passion plus vive que celle que j'avois inspirée. Je ne mis nul obstacle à ses progrès ; & loin de m'en allarmer , j'en faisois la mesure du bonheur que je me promettois. Il faudroit partir du point où j'étois , rassembler les diverses circonstances de ma situation actuelle & précédente , pour concevoir comment je laissai prendre tant d'empire sur moi à des sentimens qu'il sembleroit que je devois aisément maîtriser.

Le lendemain de cette conversation , je reçus une lettre du chevalier de Menil , plus remplie que jamais de tout ce qui pouvoit me toucher & me rassurer. Nous nous vîmes,

comme par hasard, chez le lieutenant de roi qui étoit incommodé. Nous lui avions fait demander séparément la permission de l'aller voir, & la grace de nous faire conduire chez lui. Menil y alla le premier : je fis ensuite proposer ma visite ; elle fut aussi-tôt acceptée.

Maisonrouge, qui ne soupçonnoit rien de notre intelligence, fut ravi de cette rencontre. Elle me causa une joie si sensible, que le moment en est resté dans mon souvenir, comme un des plus agréables de ma vie. Le secret de notre liaison, dérobé au témoin intéressé qui en avoit formé les premiers nœuds, ajoutoit encore je ne sais quoi de piquant aux charmes que nous goûtâmes à nous voir. Il dura peu ; car rien ne dure, sur-tout en ce pays-là : l'in-

quiétude n'y laisse prendre confiance à aucune chose. Nous trouvâmes moyen de nous revoir les jours suivans. Les intentions, les protestations me furent réitérées ; je les agréai & laissai voir mes sentimens, dont on me témoigna une entière satisfaction : je n'en avois pas moins à ne les plus cacher. Nous convînmes de nous voir autant que nous le pourrions sans imprudence, & de nous écrire aussi souvent qu'il nous seroit possible.

La chère Rondel nous prêta son ministère, pour donner & recevoir nos lettres, observer les momens propres à nous voir, & nous garantir des surprises. Elle avoit assez bonne opinion de moi, pour croire que je ne formois une telle liaison qu'à bon titre, & ne s'y seroit pas prêtée, si,

par ce que je lui laissai entrevoir , elle n'avoit eu tout lieu d'en juger favorablement.

Le chevalier de Menil avoit vu , aussi - bien que moi , que Maison-rouge m'aimoit avec passion. Nous sentions combien il étoit important de lui cacher notre correspondance , qu'il ne gouvernoit plus. Les lettres plus intéressantes que nous nous écrivions , nous avoient dégoûtés de celles qui passaient par ses mains. Il remarqua notre négligence à cet égard , & m'en fit des reproches. J'en écrivis encore quelques-unes pour écarter ses soupçons , & colorer la cessation apparente de nos écritures.

Ce genre de lettres , devenu insoutenable , tomba tout - à - fait. Nous nous écrivions , & nous attrapions des momens de conversation.

J'en rapporterai une que je n'ai pu oublier , dans laquelle , témoignant à M. de Menil mille craintes , mille inquiétudes de m'être livrée à mes sentimens sur des apparences peut-être incertaines , il m'offrit d'appuyer , d'un engagement par écrit , les assurances qu'il m'avoit données de ses intentions. Hélas ! lui dis-je , à quoi cela seroit-il bon ? Si vous conservez votre attachement pour moi , vous suivrez les résolutions qu'il vous a fait prendre : si vous veniez à le perdre , voudrois-je opposer vos paroles à vos sentimens , & vivre avec vous sans que vous fussiez de plein gré tout à moi ?

Je croyois , en parlant de la sorte , supposer l'impossible. La convenance entre nous me sembloit si par-

faite , qu'elle me rappella l'idée de ces ames créées doubles , qui se cherchent toujours , se retrouvent rarement , & dont l'heureuse rencontre fait la suprême félicité. Je lui fis part de cette pensée , qu'il adopta comme le véritable caractère de notre liaison. Je faisois alors l'essai d'un bonheur qui m'étoit inconnu. J'avois auparavant aimé , sans être aimée ; ou l'on m'avoit aimée , sans me plaire. Je n'avois pas encore éprouvé le charme d'un attachement réciproque , qui me paroissoit devoir être inaltérable. Le caractère du chevalier de Menil , sa réputation , sa conduite mesurée , son âge déjà assez éloigné de celui où l'on s'engage sans savoir ce qu'on veut ni ce qu'on fait , me répondoient de sa constance & de la fidélité de ses pa-

roles. Je n'avois d'inquiétudes que celles qui naissoient sous nos pas , dans un terrain si propre à les produire , & à leur donner un continuel accroissement. Nous en avions de cette espèce à chaque instant ; le moindre bruit nous menaçoit d'événemens redoutables ; l'air un peu plus sombre d'un maître jaloux, (car il le devenoit , sans savoir combien il le devoit être) nous présageoit tout ce qu'il y a de plus funeste.

L'arrangement que nous avions pris , de nous voir , avoit persisté jusqu'à ce qu'on transférât le duc de Richelieu d'une tour , où d'abord on l'avoit mis , dans un appartement au-dessus de celui du chevalier de Menil. La proximité d'un homme si alerte , obligea de prendre de plus grandes précautions. Le lieutenant
de

de roi crut devoir mieux serrer les clefs qu'il avoit coutume de laisser à ma porte, devant laquelle les habitans du quartier passoient pour aller à leur promenade. Quoiqu'ils fussent toujours bien accompagnés, on ne vouloit pas laisser sous leurs yeux cet objet de scandale.

Le lecteur (si jamais lecteur y a de ce manuscrit) aimeroit mieux savoir pourquoi le duc de Richelieu fut mis à la bastille, & le détail de son affaire, que les minuties qui me regardent; mais je n'en fus pas assez instruite pour en rendre compte. Je fais seulement que, comme nous & sans notre participation, il avoit pris des liaisons avec l'Espagne; & que, malgré les traitemens les plus durs, les interrogatoires longs & fréquens qu'il subit, & toutes les

adresses qu'on employa pour le surprendre , jusqu'à des lettres contre-faites de la part d'une princesse qui s'intéressoit à lui , on ne put se rendre maître de son secret ; & qu'enfin , par des intrigues de cour où l'amour eut beaucoup de part , il obtint son élargissement , & en attendant de grands adoucissmens à sa captivité.

Ce logement plus commode qui lui fut donné , & la liberté d'en sortir pour se promener , amenèrent la réforme qui nous désola. Elle s'observoit lorsque les ministres devoient paroître ; mais ce n'étoit qu'un jour en passant ; & ce jour même nous étoit bien difficile à passer. Il n'y a point d'habitude qui se contracte si aisément que celle de voir quelqu'un qu'on aime ; ni rien

qui devienne si nécessaire, pour peu qu'on en ait l'habitude. Je commençai donc à éprouver les traverses qui suivent les passions, & en rendent l'exercice si pénible. J'en avois déjà eu quelque'une par les fantaisies de Menil, qui, contre toute raison, se fâchoit de temps en temps des complaisances que je ne pouvois me dispenser d'avoir pour notre lieutenant. J'en retranchois pourtant tout ce qui m'étoit possible : je lui avois revoqué la permission de venir chez moi le soir après son souper, sous prétexte que je voulois dormir de meilleure heure. Il ne résistoit à rien de ce que je voulois ; encore falloit-il de mon côté céder quelquefois à ce qu'il souhaitoit.

Un jour qu'il m'avoit apporté sa chasse, & soupoit avec moi, Menil,

qui avoit le secret d'ouvrir sa porte, vint écouter à la mienne. Il prétendit que j'avois été fort gaie, & que j'avois parlé de lui avec une légèreté offensante. Mais ce qui lui déplut encore davantage, c'est qu'en sortant de table, comme il faisoit extrêmement chaud, nous nous mîmes à la fenêtre. Le lieutenant me proposa de chanter : je commençai une scène de l'opéra d'*Iphigénie*. Le duc de Richelieu, aussi à sa fenêtre, chanta ce qu'Oreste répond dans cette scène, convenable à notre situation. Mais on rouge, qui pensa que cela m'amusoit, & qui peut-être vouloit faire diversion, nous laissa achever toute la scène. Elle ne divertit nullement le chevalier de Menil. Le lendemain il me fit des questions dans ses lettres sur la

conversation du souper , que je ne savois pas qu'il eût écoutée. Je ne me souvenois plus qu'il y eût été fait mention de lui ; & je ne lui en dis rien. Cela lui parut un mystère , dont il fut si outrément fâché , qu'il vouloit que je me brouillasse avec Maisonrouge. Cependant je lui fis si bien comprendre les grands inconvéniens qui en naîtroient , qu'il s'apaisa.

Nous ne fûmes pas long - temps sans trouver moyen de nous rapprocher. La réforme se relâcha , comme elle se relâche toujours. Nous reprîmes à peu près notre train de vie ordinaire. Cette petite absence , adoucie par de fréquentes lettres , ne servit qu'à donner plus de prix à la satisfaction de nous revoir. Nous en jouîmes quelques jours assez pai-

siblement. L'humeur sombre du lieutenant nous persuada qu'il s'en doutoit , & fermoit les yeux. Cette opinion nous rendit moins circonspects. Après avoir été imprudens , nous devînmes téméraires. Nous prolongions nos entretiens ; & nous fûmes plusieurs fois en danger d'être surpris. Enfin un soir , Menil voulant se retirer crainte d'accident , je le retins indiscrettement. Un moment après , & plutôt qu'à l'ordinaire , les porte - clefs , qui avoient depuis quelque temps des soupçons contre nous , vinrent donner le dernier tour de main à nos portes , & emportèrent nos clefs , avec toutes les autres , chez le lieutenant de roi.

Je ne saurois représenter le saisissement où je fus , quand j'entendis qu'on nous enfermoit. Quel parti

prendre dans une conjoncture si fâcheuse ? Tout ce que je voyois nettement , c'est qu'il ne falloit pas que le chevalier de Menil demeurât enfermé dans ma chambre. Qu'il eût été chez moi dans la journée , ce n'étoit que l'infraction d'une loi ou coutume locale ; mais qu'il y passât la nuit , c'étoit un scandale par tout pays. Eh ! comment l'en faire sortir ? Les portes étoient barricadées de façon à ne pouvoir rien tenter de ce côté-là ; les fenêtres n'étoient pas plus accessibles : il ne me restoit d'autres ressources qu'en la miséricorde du pauvre Maisonrouge , grièvement offensé dans l'occasion présente. Enfin je m'armai de tout le courage que requéroit une nécessité si pressante ; & j'attendis à ma fenêtre son retour de chez le gouverneur où il soupait.

Aussi-tôt qu'il entra dans la cour, je l'appellai, & lui dis que je le priois de venir me donner le bon soir. Il courut chez lui rechercher ma clef, & vint chez moi transporté de joie de cette faveur inaccoutumée. Je m'avançai vers lui : son rival, un peu à l'écart, ne s'offrit pas d'abord à sa vue. Je lui dis avec l'air du monde le plus embarrassé : Vous avez appris à mon voisin le chemin de mon appartement ; il l'a pris indiscrètement sans vous : on est venu nous enfermer ; vous ne voudriez pas le laisser ici ; délivrez-m'en , je vous conjure. Au premier mot que je proférai , il apperçut le chevalier de Menil, & changea de visage. L'air gai qu'il avoit en entrant, prit tout-à-coup la teinte la plus sombre , & il nous dit d'un

ton fort sec : Que c'étoit le jeter dans un grand embarras ; qu'il ne pouvoit aller chercher les clefs de la chambre de M. Menil , redescendre & l'ouvrir , sans que ses gens & ceux de la maison s'en apperçussent , & ne formassent des soupçons aussi défavantageux pour lui que pour moi. Je convins qu'il avoit raison de se plaindre de notre imprudence ; j'avouai mon tort ; je promis de n'y plus retomber : j'implorai son amitié , comme mon unique ressource. Il me quitta sans rien dire de plus ; fut chercher les clefs , vint reprendre Menil , plus déconcerté qu'aucun de nous , le renferma chez lui , & ne rentra point chez moi.

Cette expédition faite , je me trouvai fort soulagée , quoiqu'il me restât de grands sujets de peine. La

juste indignation d'un homme à qui j'avois tant d'obligations , que j'exposois , pour suivre mes fantaisies , au reproche de trahir son ministère par de honteuses complaisances ; mes supercheries envers quelqu'un qui s'étoit livré à moi sans réserve :

*Improbe Amor , quid non mortalia
peñora cogis ?*

enfin ce cruel tyran gémissoit lui-même au fond de mon cœur de ma séparation d'avec l'objet qu'il m'avoit rendu si cher.

Je ne pouvois douter que le lieutenant , intéressé à ma garde par l'honneur & par la jalousie , n'y veillât d'assez près pour rendre inutile tout ce que nous aurions pu tenter. Ce mauvais succès m'avoit entièrement dégoûtée des pas hasardeux : je me bornai au commerce de lettres ,

qui étoit facile , & devint plus fréquent.

Maisonrouge me vit comme à l'ordinaire , & ne me parla point de ce qui s'étoit passé. Il me trouva triste , & ne m'en demanda pas la cause , qu'il ne savoit que trop. J'avois quelquefois l'injustice de le haïr , & peut-être s'en appercevoit-il , sans que cela changeât rien à sa conduite , remplie de soins pour mon service , & de prévenance pour tout ce que je pouvois souhaiter. Il me procura des nouvelles de madame de Grieu , & des autres personnes qui m'étoient chères , & me donnoit toutes les petites libertés compatibles avec son devoir & les bien-séances. Dans les momens où la raison me revenoit , elle me ramenoit à lui , toujours accompagnée du sen-

timent de reconnoissance que je lui devois.

Cependant Menil , qui ne mettoit pas au jeu tant que moi , cherchoit sans relâche les moyens de renouer la partie. Il gagna par argent , par promesses , je ne sais comment , un des porte-clefs : ce sont les gens qui servent les prisonniers , leur portent à manger & toutes les choses dont ils ont besoin ; les clefs des chambres sont entre leurs mains le long du jour. Celui-ci donc , en sortant de la mienne , ne fit que semblant de la fermer , & Menil y entra pendant que le lieutenant dînoit chez le gouverneur. Je fus effrayée de le voir ; je voulus le renvoyer. Il me rassura , me dit que les moyens qu'il avoit pris étoient sans aucun risque. Je le crus , parce

que j'avois fort envie de le croire. La joie de le revoir fit disparoître les sages réflexions qui m'interdisoient des entrevues si périlleuses. Celle-ci fut des plus courtes, & nous ne les réitérâmes qu'avec de grandes précautions. Je ne voulus plus m'exposer à l'heure du soir qui m'avoit été si fatale, & nous conduisîmes notre folie (car ç'en étoit une grande de nous revoir) aussi raisonnablement qu'il étoit possible. Mais si nous nous voyions peu, nous nous écrivions sans cesse : le grand loisir dont nous jouissions, ne pouvoit être rempli d'une occupation plus intéressante.

Les premières lettres que nous nous écrivîmes dans ce nouveau genre de commerce, ne m'ont point été rendues. Le chevalier de Menil,

plus timide alors , les brûla. Plus aguerri par la suite , ou plus soigneux de les conserver , il omit cet acte de prudence , & me rendit ce qui lui en étoit resté , quand j'eus lieu de les lui redemander. Je dirai en son temps ce qui les sauva du feu , où elles étoient justement destinées , & me les fit garder.

Les petits faits qu'elles contiennent font le tissu de cette aventure ; elles sont les actes originaux qui en attestent la vérité , & les sources où j'ai retrouvé une partie des choses qui m'étoient échappées ; elles tiendront lieu de nos conversations , toujours troublées par la crainte , abrégées par la prudence , plus courtes & moins suivies que nos entretiens par écrit , & presque entièrement effacées de mon souvenir.

Notre désœuvrement produisit une multitude innombrable de ces lettres : la passion à laquelle j'avois cru pouvoir me livrer sans offenser ni la raison , ni la vertu , s'y trouve exprimée sans aucune réserve. Je parlois à quelqu'un à qui je me regardois comme déjà unie par les plus sacrés liens , n'attendant , pour rendre cet engagement indissoluble & authentique , que la fin de notre captivité.

Je faisois , dans ces commencemens de notre liaison , l'essai d'un bonheur parfait , sans y prévoir la moindre atteinte , lorsqu'un jour , que nous nous croyions plus en sûreté que jamais , parce que le lieutenant de roi étoit allé dîner à Vincennes chez le marquis du Châtelet , son ami & son ancien colonel , M. le Blanc vint à la bastille dire au

gouverneur , qu'il avoit besoin de quelque éclaircissement sur une déclaration qu'on avoit fait faire au chevalier de Menil , & qu'il falloit dans ce moment lui en parler. Le gouverneur , qui étoit à table , quitta son dîner , & courut si rapidement , que Menil , qui étoit chez moi quand nous apperçûmes qu'il alloit chez lui , n'eut pas le loisir d'y rentrer. Le gouverneur ne le trouva point : mais Menil le suivit d'assez près pour essuyer tout le feu de sa colère , dont les éclats rejaillirent sur moi. Après cette première décharge qui fut violente , il exécuta la commission du ministre , & lui porta la réponse , sans lui rien dire de l'accident survenu , dont on se seroit pris à son défaut de vigilance. Mais aussitôt que M. le Blanc fut parti ,

il fit transférer le chevalier de Menil dans une tour , & le logea dans une espèce de cachot fort éloigné de mon appartement.

La rigueur de ce traitement & le mauvais air d'un déménagement si précipité , m'accablèrent d'affliction : je me livrai , contre mon ordinaire , aux larmes & au désespoir. Jamais sentiment si douloureux n'avoit pénétré dans mon ame : je la sentoís comme séparée d'elle-même , sans espoir de réunion.

Je supposois Menil aussi affligé que moi : sa peine ne doubloit pas seulement la mienne , elle la rendoit sans mesure. Les incommodités corporelles qu'il alloit éprouver dans cette affreuse demeure , jointes aux tourmens de son ame , me faisoient craindre pour sa santé , & même

pour sa vie ; car l'esprit hors de lui-même ne s'arrête sur rien. L'incertitude de toutes ces choses , dont je ne pourrois vraisemblablement m'éclaircir , mettoit le comble à tant de maux.

Maisonrouge , absent ce jour-là , me laissoit sans aucune consolation. Malgré tous mes torts à son égard , j'attendois encore tout de lui ; & je ne me trompai qu'en ce qu'il surpassa de beaucoup ce que j'en espérois. Il vint chez moi le soir , dès qu'il fut de retour : le gouverneur l'avoit déjà informé de ce qui s'étoit passé. Le tendre intérêt qu'il prit à l'état où j'étois , ne laissa naître dans son cœur ni dépit , ni ressentiment de mes offenses ; ou il le surmonta si bien , que je n'en vis aucun indice. Il s'affligea avec moi du malheur qui m'é-

toit arrivé , & m'assura qu'il se prêteroit de tout son cœur à tout ce qui pourroit servir à ma consolation.

Sensiblement touchée de trouver de si favorables dispositions en quelqu'un de qui je les avois si peu méritées , je ne lui dissimulai pas mes sentimens ; je crus les pouvoir répandre dans le sein d'un si parfait ami. Il me sembla que , quelque amertume qu'il y pût trouver , elle seroit adoucie par les témoignages de mon estime & de ma confiance ; & que loin de lui faire une blessure nouvelle , en lui avouant ce qu'il n'ignoroit pas , c'étoit apporter à celles qu'il avoit reçues , le seul remède qui fût en mes mains. Je me déterminai donc à un franc aveu : je dis à M. de Maisonrouge , que je devois au soin qu'il avoit pris de me

fournir des distractions dans mes malheurs , ma connoissance avec le chevalier de Menil ; que j'avois cru , comme lui , n'en faire qu'un simple amusement ; que l'habitude & le défaut d'occupation m'avoient peu-à-peu attachée à ce qui n'avoit fait d'abord que me divertir ; qu'on m'avoit montré des sentimens dont je m'étois laissée toucher ; & qu'enfin j'en avois pris qui m'avoient conduite dans tous les écarts qu'il m'avoit vu faire ; que je le priois de me les pardonner. Je me tus : il demeura quelque temps comme abîmé dans la confusion de ses propres sentimens ; l'attendrissement que lui causoient les marques de ma confiance & de mon repentir paroissoit sur son visage : enfin faisant effort pour s'expliquer : Ma chère amie , me

dit-il , (c'est ainsi qu'il m'appelloit) vous savez que je suis tout à vous ; je vais vous en donner des preuves indubitables ; mais il faut que vous me disiez quels sont vos engagements avec M. de Menil : s'il a dessein de rendre votre sort plus heureux , puisque le mien n'est pas digne de vous être offert , je me prêterai sans réserve à tout ce qui pourra contribuer à votre bonheur , & même à votre simple satisfaction : si le chevalier de Menil n'a d'autre vue que de vous plaire , il ne seroit digne ni de vous , ni de moi , que vous entreteniez , par mon ministère , aucun commerce avec lui ; & pour l'amour de vous-même , il ne faudroit songer qu'à vous en détacher. Dès que le chevalier de Menil , lui dis-je , a voulu quitter le

ton de plaisanterie par où nous avions commencé , j'ai refusé de l'entendre , & m'y suis obstinée , jusqu'à ce qu'il m'ait fait voir l'intention qu'il avoit d'unir sa fortune à la mienne : je lui en ai présenté tous les inconvéniens ; & ce n'a été qu'après m'être convaincue qu'il en avoit véritablement formé le dessein , que j'ai consenti de lier ce commerce avec lui ; toute autre marque de son attachement ne m'eût jamais résolue à démentir la conduite que j'ai toujours tenue : il est vrai que je n'ai pas cru m'en écarter , en répondant à des sentimens qui s'accordent avec la vertu , & qui ne pouvoient me permettre de l'oublier. Mais pourquoi me cacher , reprit Maisonrouge , à moi qu'on nomme votre tuteur , (des gens de mes amis lui donnoient ce

nom) à moi qui desirer votre bien si passionnément , des vues qui s'y rapportoient ? Doutez-vous que je ne les favorisasse de tout mon pouvoir ? Ne m'imputez point , lui dis-je , ce mystère qui m'a tant coûté : on l'a exigé si absolument de moi , qu'à peine oserois-je encore vous le révéler , si ce que je dois à votre amitié & à mon honneur dans la conjoncture présente ne m'y obligeoit indispensablement. Le chevalier de Menil n'a pas dû croire , reprit Maissonrouge , que je blâmerois ses desseins , ni craindre que je pusse les traverser : mais n'en parlons plus ; voyons ce que j'ai à faire , pour vous tirer de la peine où vous êtes.

Je suis outrée , lui dis-je , contre votre gouverneur , de l'éclat qu'il a fait. Les prisonniers sont tout yeux ,

tout oreilles ; ils ont beau être renfermés , ils découvrent tout ce qui se passe ; ils se croient intéressés au moindre mouvement qu'ils apperçoivent , & le suivent jusqu'au bout. Ne doutez donc pas que la translation précipitée du chevalier de Menil ne soit sue ici de tout le monde , & mal interprétée sur mon compte. Faites sentir , je vous prie , au gouverneur , combien j'ai sujet de me plaindre , qu'il m'ait affublée d'une histoire qui , n'étant pas approfondie , peut me faire beaucoup de tort : dites-lui que je souhaite de lui parler moi-même , & engagez-le à me venir voir. J'y vais sur le champ , me dit Maisonrouge ; je verrai aussi le chevalier de Menil , & je vous rendrai bon compte de ce qui le regarde : ne vous affligez point ,
&

& comptez absolument sur moi.

Il me quitta, & je retombai dans l'accablement dont la nécessité de lui parler m'avoit fait sortir.

Tous le maux que je sentoís, tous ceux que je craignois me ferroient de si près, que je ne pouvois respirer. La pauvre Rondel faisoit ce qu'elle pouvoit pour me consoler par de sages discours & par de vaines espérances; mais je n'entendois rien que le bruit confus des passions dont j'étois agitée. Je passai une nuit cruelle: l'horreur des ténèbres semble donner une nouvelle force aux objets qui nous tourmentent. Dès que le jour se fit entrevoir, je me donnai le soulagement (si c'en étoit un) d'écrire une lettre à Menil, que je ne pouvois lui faire tenir : je lui en écrivis encore une autre dans ce triste

état ; il ne les eut toutes deux que long-temps après.

Je ne revis le lieutenant que le lendemain : il m'apprit que le chevalier de Menil , aigri de l'indigne traitement qu'il avoit reçu , s'en étoit expliqué très-vivement avec le gouverneur , & l'avoit extrêmement irrité contre lui. Maisou rouge me dit cette fâcheuse nouvelle , avec tout l'adoucissement qu'il y put mettre.

Je sentis les peines que cela préparoit à Menil. Le lieutenant me conta que M. le Blanc , dans le moment de notre catastrophe , avoit apporté une permission de mettre le chevalier de Menil en société avec le duc de Richelieu , (de qui l'on vouloit desserrer les liens) & de les faire dîner l'un & l'autre chez le

gouverneur , alternativement avec la bande des marquis de Pompadour & de Boisdavis qui avoit son jour pour y aller ; que le gouverneur , sans s'en expliquer avec le ministre , avoit résolu de ne point donner cette liberté à M. de Menil. Je fus extrêmement fâchée de le voir privé d'un adoucissement à sa captivité , si propre à dissiper sa tristesse présente. Je conjurai le lieutenant de mettre tout en œuvre pour le raccommo-der avec le gouverneur ; afin qu'au moins il pût jouir des faveurs du ministre , & ne pas essuyer de nouveaux dégoûts. Il me promit d'y travailler de tout son pouvoir , & le fit enfin avec succès. Il m'instruisit des chagrins de M. de Menil , de l'état de sa santé , de tout ce qui le concernoit , avec toute l'exaétitude que je

pouvois désirer ; m'apprit ce qu'il avoit dit au gouverneur sur mon compte ; me dit que je le verrois , & que je ferois bien de lui marquer mon juste ressentiment , sans oublier les ménagemens nécessaires avec gens de qui l'on dépend.

Il vint en effet ; & je lui dis , qu'après tant de marques de considération que j'avois reçues de sa part , je n'avois pas dû m'attendre que , sans égard au préjudice qu'il portoit à ma réputation , il eût manifesté avec tant d'éclat une irrégularité de conduite de ma part , qui n'étoit telle que par rapport au lieu que j'habitois : que depuis que je vivois dans le monde , j'avois reçu indifféremment les gens qui me venoient voir , hommes ou femmes , sans donner ombre de scandale ; que

depuis que j'étois chez lui , ma femme de chambre , renfermée avec moi , assuroit la bienséance des visites que j'avois pu recevoir ; que la chose de soi étant innocente , je n'avois pas mérité qu'elle prît , par le bruit qu'on en avoit fait , une tournure équivoque. J'eus beau lui vouloir faire comprendre qu'une faute , en tant que prisonnière , n'en étoit point une selon les loix & les usages ordinaires de la société , il ne connoissoit de règles que celles de la géole , & ne voulut jamais admettre cette distinction ; il me soutint toujours qu'après une licence si criminelle , je devois lui savoir gré de ne m'avoir pas traitée plus sévèrement. J'entendis qu'il vouloit dire qu'il auroit dû me mettre au cachot : c'est une menace si ordinaire en ce

lieu - là , qu'on la fait à un chien qui aboye. Après de semblables propos , nous nous séparâmes médiocrement satisfaits l'un de l'autre , & nous vécûmes assez froidement ensemble. Il m'avoit rendu beaucoup de soins dans les commencemens ; mais le bruit ayant couru , même au palais-royal , qu'il vouloit épouser mademoiselle de Montauban , à quoi il ne songeoit pas , il s'éloigna de ses captives ; & depuis que j'avois reconnu que c'étoit un ours qu'on ne pouvoit apprivoiser , je l'avois fort négligé.

Le lieutenant de roi redoubloit ses attentions à me plaire. Non content de tout ce qu'il avoit déjà fait , cherchant à me donner une nouvelle consolation , il me fit écrire une lettre par le chevalier de Menil , &

me l'apporta : je fus surprise d'une action si singulière de la part d'un homme passionné & jaloux. Je me serois contentée , lui dis-je , de savoir des nouvelles de M. de Menil par le compte que vous m'en rendez : il n'étoit pas nécessaire d'aller au-delà. Non , dit-il , vous serez plus rassurée par ces témoignages de sa propre main , que par ce que vous ne tiendriez que de moi : faites-lui réponse , je la lui rendrai , & je vous promets de vous procurer cette satisfaction , tant que votre séparation durera. Il me dit ensuite qu'il travailloit au raccommodement du chevalier de Menil avec le gouverneur ; que cela étoit en bon train , & qu'il espéroit que bientôt il jouiroit de la société qu'en lui avoit destinée.

Toutes ces choses me mirent de la douceur dans l'ame : j'avois senti beaucoup de joie de revoir l'écriture de Menil , dont j'étois privée depuis plusieurs jours : je n'en eus pas moins de lui écrire une lettre qui pût aller jusqu'à lui : j'en avois écrit quelques autres , pour amuser ma douleur , qui m'étoient restées entre les mains : celles - ci , d'un style plus contraint , devoient avoir un plus heureux sort : je n'y pouvois dire ce que je pensois , mais c'étoit toujours lui parler.

Notre généreux ami revint la chercher : je la lui donnai toute ouverte , comme étoit celle qu'il m'avoit rendue : cet effort de sa complaisance devoit être ménagé , de ma part , avec discrétion : aussi j'attendis toujours de son propre

mouvement un service qui lui coûtoit si cher. Il m'a avoué depuis que chaque fois qu'il prenoit ou rendoit nos lettres, il s'enfonçoit un poignard dans le cœur : il n'en fut pas moins exact à suivre l'ordre qu'il avoit établi pour notre commerce. Il m'apportoit une lettre, il m'en demandoit la réponse le lendemain, & le jour suivant il m'en rapportoit une autre.

Cependant, M. de Menil, reconcilié avec le gouverneur, fut en possession des prérogatives qui lui avoient été accordées par la cour : il alloit dîner au gouvernement avec le duc de Richelieu, de deux jours l'un, & passoit une partie de la journée dans l'appartement de cet agréable camarade : il n'y pouvoit aller sans passer devant ma porte. Cette

facilité de me donner de ses nouvelles, plus intimes que celles qui passaient par une main étrangère, le tenta : il lâcha un billet, auquel il me prioit avec instance de répondre par la même voie : j'y sentis une grande répugnance, moins encore par l'aversion que j'avois prise des tentatives hasardeuses, que par le caractère de trahison que portoit envers un si digne ami ce commerce furtif. Je cédaï toutefois, entraînée par cette avilissante passion, qui dégrade en nous toutes les vertus, & qui devoit nous être odieuse autant qu'elle nous rend méprisables.

Il est vrai que d'abord j'usai rarement de ces nouveaux moyens qui m'étoient offerts ; puis je m'y accoutumai par la suite. Il m'arriva quelquefois de rencontrer Menil, lors-

qu'il alloit ou revenoit de chez le duc de Richelieu : cela faisoit un événement dans ma vie. Le pauvre Maisonrouge nous ménagea quelques-unes de ces rencontres , qui , quoique brièves , nous paroissoient d'un grand prix : je ne jouis pas long-temps de cet avantage : une réparation qu'il fallut faire dans mon appartement , m'obligea de le quitter : on m'en offrit un qui m'auroit conservé les mêmes facilités : la crainte d'en abuser , plus encore que l'appréhension d'un bruit incompatible avec le sommeil , me le fit refuser. On me prêta le logement du capitaine de la compagnie de nos gardes , où je ne pouvois plus avoir de relation avec le chevalier de Menil.

Tous nos conjoints jouissoient , de

puis quelque temps , d'une espèce de liberté , formant des sociétés séparées les unes des autres , dans lesquelles ils vivoient. On me conseilla de demander la même faveur ; je ne le voulus point : il me sembloit que le meilleur rôle que j'eusse à jouer , c'étoit celui d'une entière inaction. Je pouvois tout au plus me résoudre à recevoir des graces de la main qui me tenoit aux fers ; mais je trouvois de la bassesse à les requérir , & de la honte à paroître assez ennuyée de moi , pour chercher une compagnie indifférente , que je prévoyois qui me seroit en effet plus à charge qu'agréable. Tout ce que je pus faire pour déférer en quelque sorte aux avis qu'on me donnoit , fut d'écrire à M. le Blanc la lettre que voici :

L E T T R E.

L E T T R E.

« MONSEIGNEUR ,

» CE n'est ni l'impatience ni l'en-
»nui qui me forcent à vous im-
»portuner : ce qui m'y détermine ,
» est la juste appréhension qu'une
» personne aussi obscure que moi ne
» soit totalement oubliée. Cette
» crainte est d'autant mieux fondée ,
» qu'il est peu vraisemblable que
» les motifs de ma détention en rap-
» pellent le souvenir ; je me flatte
» qu'ils sont aussi peu remarquables
» que ma personne : & dans cette
» opinion , j'ai trouvé quelque espèce
» de nécessité de vous remettre en
» mémoire , que j'ai été amenée à
» la bastille à la fin de l'année 1718 ,
» & que j'y suis encore. Quand je
» saurai , monseigneur , que vous

Tome II.

N

» vous en souvenez , je me reposerai
» du reste sur votre équité & sur
» votre humeur bienfaisante ; con-
» tente , en quelque état que je sois ,
» d'obéir aux loix qu'on m'impose ,
» & de révéler le pouvoir souverain
» par une soumission volontaire à ses
» ordres. J'ai l'honneur d'être avec
» un profond respect, monseigneur ,
» votre très-humble & très-obéis-
» sante servante ».

Ce 16 août 1719.

Cette lettre ne produisit aucun effet ; c'étoit mon intention. Mais les persécutions de la marquise de Pompadour auprès des ministres , pour augmenter la compagnie de son mari , obtinrent que j'y serois admise. J'allois donc , avec lui & le marquis de Boisdavis , dîner chez

le gouverneur, le jour marqué pour nous. Ils trouvèrent bon que ma compagne mangeât avec eux, pour que je ne fusse pas seule de femme dans une société d'hommes. On me proposa de tenir la table le jour que l'autre troupe de captifs alloit au gouvernement : j'aimai mieux, pour éviter l'éternelle résidence que nos gens désœuvrés auroient faite chez moi, établir nos repas ce jour-là chez M. de Pompadour. Le duc de Richelieu avoit alors obtenu sa liberté par le sacrifice d'une belle victime, qui, à ce qu'on prétendoit, s'étoit volontairement immolée à ce prix.

On avoit, depuis son départ, associé le chevalier de Menil avec le marquis de Saint-Geniés, & Davifard, un des ministres de notre

cour. Celui-ci me fit dire qu'il desiroit passionnément d'avoir un moment d'entretien avec moi. Je ne doutai point qu'il n'eût des choses très - importantes à me communiquer , dont la connoissance pourroit régler la suite de mes démarches.

Cependant je ne voulus pas tenter la complaisance du lieutenant de roi dans une occasion qui compromettoit son devoir , que je respectois en ce qui étoit essentiel , autant qu'il le faisoit lui-même : je cherchai des voies de supercherie , toujours permises aux gens privés des droits naturels de la société.

Le marquis de Saint-Geniés logeoit dans la même tour que le marquis de Pompadour. Je pensai que Davisard , feignant d'aller chez Saint-Geniés , qu'il lui étoit permis

de voir , monteroit à l'étage audeffus chez M. de Pompadour , où je me trouverois , comme j'avois coutume de faire : il n'étoit question que de prendre bien son temps , & de prévenir mes associés , afin qu'ils prêtassent la main à ce rendez-vous. Je communiquai donc à MM. de Pompadour & de Boisdavis l'entrevue que je méditois , & je leur fis fête de tout ce que j'allois apprendre , & des avis utiles à tout le parti que j'en pouvois recueillir. Le marquis de Pompadour , ravi de me servir dans une si importante occasion , dévorait d'avance l'abondante récolte que nous allions faire. Je fis passer ce projet à Davifard : l'exécution en étoit attendue avec une égale impatience de part & d'autre ; mais il falloit prendre un

jour où l'un de nos maîtres fût en campagne , & l'autre si occupé , que nous n'en eussions rien à craindre.

Ce jour arriva : nous posâmes en sentinelle , à toutes les lucarnes du degré , ce que nous avions de domestiques , pour nous avertir à la moindre allarme. Toutes nos mesures si bien prises , nous fîmes avertir Davisard , qui attendoit le moment chez Saint-Geniés. Il monta aussi-tôt chez le marquis de Pompadour , qui , dès qu'il le vit paroître , se retira avec M. de Boisdavis dans un coin de la chambre , jugeant que des choses d'une si grande conséquence ne se pouvoient dire devant des témoins. Davisard , après avoir tourné la tête de tous côtés pour voir s'il ne pouvoit être entendu , s'avança , & me dit : Mademoiselle

de Launay , neuf mois de célibat , cela est bien dur ! Eh ! monsieur , lui dis - je , frappée du plus grand étonnement , est-ce donc là ce que vous étiez si pressé de me dire ? Ce début m'ayant effrayée , j'appellai nos discrets confidens , & leur dis qu'ils pouvoient se rapprocher & prendre part à notre conversation. Ils raisonnèrent sur les choses présentes , desquelles notre petit magistrat n'étoit pas mieux informé que nous. Voyant le mince profit qu'il y avoit à faire de ce périlleux entretien , je le terminai promptement , honteuse de me l'être ménagé avec tant de soin.

Ce qui m'étoit arrivé longtemps auparavant , auroit dû me déniaiser. J'eus quelque incommodité , pour laquelle on me fit voir

M. Herment, médecin de la bastille. Le lieutenant de roi me le présenta dans le jardin où nous nous promenions. Quoique je fusse alors sous la plus étroite garde, comme notre lieutenant se relâchoit volontiers en ma faveur, au moindre prétexte qui l'y autorisoit : Il ne faut point de tiers dans les entretiens qu'on a avec son médecin, dit-il en s'éloignant de nous. Je continuai mon chemin, & m'éloignai encore plus. M. Herment voyant qu'on ne pouvoit plus nous observer, me dit en me serrant la main & baissant la voix : Vous avez des amis, & de bons amis, capables de tout pour vous ; j'en ai vu un qui s'intéresse bien particulièrement à ce qui vous regarde... Vous a-t-il chargé de quelque chose pour moi, lui dis-je en l'interrom-

pant ? Oui , reprit - il : il connoît ma discrétion ; je fais la vôtre. Il m'a dit de vous demander ce qui pourroit vous faire plaisir , ce qui pourroit vous être utile : si vous n'auriez pas besoin d'un couvrepied. Eh ! qui est , dis-je , cet ami en peine de savoir si on a ici les pieds chauds ? C'est , me répondit-il , M. Bignon , conseiller d'état. Rendez-lui graces de ma part , repris - je , & dites-lui , monsieur , que ce qui l'inquiète est assurément le moindre des inconvéniens où je suis exposée.

Je ne prétextai point de maladie , pour me procurer des visites d'un homme si circonspect. Il y en avoit dans notre château de plus traitables ; mais comme je n'étois nullement tentée d'intriguer au dehors , je ne les recherchai pas.

Le comte de L.... s'aida du chirurgien, qui faisoit aussi la fonction d'apothicaire ; il établit, pour avoir occasion de le voir souvent, qu'il lui falloit deux lavemens par jour. Le régent, qui entroit dans les derniers détails de ce qui nous concernoit, examinant les mémoires de notre pharmacie avec ses ministres, l'abbé Dubois se récria sur cette quantité de lavemens. Le duc d'Orléans lui dit : Abbé, puisqu'ils n'ont que ce divertissement là, ne le leur ôtons pas.

L.... en effet n'en avoit guère d'autres ; on le tenoit plus resserré qu'aucun de nous, dans le temps même qu'on accorda du relâchement à tous les autres prisonniers. Il est vrai que, depuis qu'il fut à la bastille, il se conduisit héroïquement ;

qu'il soutint de longs & fréquens interrogatoires , avec autant de courage que de dextérité dans ses réponses. Mais on avoit prétendu , peut-être faussement , qu'il avoit usé d'adresse avant que d'être arrêté ; qu'il avoit employé de fausses confidences , pour éviter sa détention. Quoi qu'il en soit , il soutint jusqu'à la fin de sa prison , où il fut retenu long-temps après les autres , la conduite ferme qu'il avoit prise en y entrant.

Je continuoïs toujours le commerce de lettres avec le chevalier de Menil , par le lieutenant de roi ; j'en avois quelquefois de plus franches , par son valet , que Menil avoit gagné. J'étois uniquement occupée de lui ; & la compagnie , qui m'obsédoit , m'étoit souvent in-

supportable , sur-tout dans des momens de chagrin dont je ne pouvois me rendre maîtresse ; j'en eus un très-vif du dessein que le chevalier de Menil me montra de mettre à fonds perdu un remboursement qu'on lui avoit fait : cette vue me parut toute opposée à ce qui faisoit l'objet & le soutien de notre liaison. J'en pris des soupçons de sa bonne foi , qui n'avoient eu encore nulle entrée dans mon esprit ; je les lui témoignai vivement dans quelques lettres , & comme il ne vouloit pas encore me perdre, il prit le parti de me rassurer , en changeant son projet , & me faisant de nouvelles protestations de la droiture & de la fermeté de ses intentions : je le crus. Eh ! que ne croit-on pas , quand on a bien envie de croire ? Il confirma

mon opinion , par l'acquisition qu'il fit d'une petite terre , au lieu du fonds perdu auquel il avoit d'abord incliné.

Je rentrai dans la pleine confiance , & n'eus plus de tourmens que de la durée de notre séparation , dont j'étois encore plus piquée par le facile accès qu'avoient auprès de moi des gens que je voyois d'un œil indifférent : ils ne me regardoient pas de même , & ce m'étoit un surcroît d'impatience. Si un jardinier , comme l'a dit un bon auteur , est un homme pour des recluses ; une femme , quelle qu'elle puisse être , est une déesse pour des prisonniers. Les nôtres , en effet , me rendoient une espèce de culte ; mais leurs vœux empressés & leur encens étoient souvent prêts à me suffoquer.

Pendant ce temps-là, Davisard, homme vif & pétulant, mobile de corps & d'esprit, plus incapable de rester en un lieu, que de se multiplier pour en occuper plusieurs à la fois, tomba malade assez sérieusement; on le dit, & peut-être l'exagéra-t-on au régent: il répugnoit aux choses violentes, & n'avoit pas envie que ses prisonniers lui fissent le tour de mourir en prison. Pour éviter cet accident, on mit Davisard en liberté. N'est-ce pas un *godan*, dit-il, en terme gascon, quand il vit la lettre de cachet? Non, dit le gouverneur qui la lui portoit; c'est tout de bon. Bas & culotte, vite, vite, dit-il en se jettant hors de son lit: son habillement, son décamper, sa guérison, tout fut fait en un moment.

Ce départ donna occasion à madame de Pompadour , attentive à soulager les ennuis de son mari , de demander qu'on augmentât la société de M. de Pompadour , des débris de celle de M. Davifard , qui avoit pour compagnons le marquis de Saint-Geniés & le chevalier de Menil ; & que les deux bandes réunies n'en fissent plus qu'une , qui allât tous les jours manger chez le gouverneur , & vécût ensemble ; elle l'obtint , & lorsque je m'y attendois le moins , je vis entrer , sans précaution , Menil dans ma chambre. Je fus surprise & effrayée ; il me rassura en m'apprenant cet heureux événement , qui me combla de joie , malgré la tristesse où j'étois de la mort de ma sœur , dont les circonstances m'avoient mis beaucoup

d'amertume dans le cœur : il faut avouer , à la honte de la nature , que sa voix ne se fait guère entendre , quand quelque passion parle en même temps qu'elle.

MM. de Pompadour & de Boisdavis vinrent , un moment après , me faire compliment sur l'augmentation de notre compagnie. Le lieutenant de roi étoit allé dîner ce jour-là à Vincennes : en entrant , il vint chez moi , ne sachant point ce qui avoit été accordé au chevalier de Menil. Au moment qu'il le vit dans ma chambre en si bonne compagnie , avec toutes les apparences du droit d'y être , il demeura comme quelqu'un frappé de la foudre , sans parole & sans mouvement ; je fus touchée de sa peine , & m'avançant vers lui , je lui racontai

que madame de Pompadour avoit obtenu qu'on nous mît tous ensemble : il avoit su qu'elle le demandoit , mais il ne croyoit pas que cela fût si près d'arriver ; il nous dit , d'un ton assez forcé , que cela étoit convenable , & qu'il nous en félicitoit ; il ne put prononcer une parole de plus , & resta sur un siège où il s'étoit mis , véritablement comme un homme pétrifié. La gaieté de l'assemblée achevoit de le confondre : ne pouvant soutenir une situation si pénible , il nous quitta.

Les relations que j'avois eues jusques-là avec le chevalier de Menil , quelque douloureuses qu'elles fussent à Maisonrouge , étoient adoucies par la satisfaction d'y signaler son attachement pour moi , & de régir lui-même notre commerce. La

dépendance qui en résultoit , l'entière connoissance de nos démarches , qui fixoit ses inquiétudes , étoient des dédommagemens perdus par cette réunion : il n'avoit plus rien à attendre , que la reconnoissance d'anciens services devenus inutiles.

Il vint le lendemain matin chez moi , dans un temps où j'étois seule , changé & accablé de tristesse. Ma chère amie , me dit-il , vous voilà heureuse. Je l'ai souhaité ; j'en suis content : mais votre bonheur me coûte cher. Vivez en paix avec quelqu'un qui vous aime & vous plaît ; n'exigez pas que j'en sois témoin. Tant que j'ai pu vous être utile , j'ai surmonté mes répugnances par d'incroyables efforts : je le ferois encore , si cela vous étoit bon

à quelque chose. Vous n'avez plus besoin de moi : trouvez bon que je ne vienne plus chez vous , que lorsque la bienfiance , ou quelques services que je pourrois encore vous rendre , m'y obligeront. Pourquoi m'abandonner , mon cher ami , lui dis-je ? Croyez-vous qu'il y eût rien qui pût me dédommager de la perte que je ferois en vous perdant ? J'aime mieux renoncer à tous autres commerces , s'ils sont incompatibles avec le vôtre. Non , dit-il , je ne veux vous priver de rien ; je me suis sacrifié sans réserve à votre bonheur : puisse celui qui le doit faire , vous être aussi fidèle & aussi dévoué que moi. J'insistai fortement , & je gagnai qu'il ne cesseroit pas de me voir ; je lui promis de soustraire à ses yeux les objets propres à les bles-

fer ; j'eus soin en effet qu'il ne rencontrât pas le chevalier de Menil chez moi , quand il y venoit : c'étoit rarement. Il ne s'y présentoit que lorsqu'il avoit des nouvelles de dehors à m'apprendre , ou quelque chose à me dire de la part de mes amis , qui venoient le voir assez souvent : du reste , je le voyois chaque jour chez le gouverneur , où nous passions tous une partie de la journée.

Nous y allions dîner ; & après le dîner , je jouois une reprise d'hombre avec MM. de Pompadour & de Boisdavis , & Menil me conseilloit. La partie quelquefois se rangeoit autrement. Quand elle étoit finie , nous retournions chez nous. Le chevalier de Menil me suivoit d'assez près. La compagnie se ras-

sembloit chez moi , avant le souper que nous retournions faire chez le gouverneur , après lequel chacun s'alloit coucher. Le matin je revoyois Menil , & nous ne nous quittons guère.

Je ne desirois plus d'autre liberté que celle dont je jouillois : il ne me sembloit pas qu'il y eût d'autre monde que l'enceinte de nos murs. C'est le seul temps heureux que j'aie passé en ma vie. Aurois-je cru que le bonheur m'attendoit là , & que par-tout ailleurs je ne le trouverois jamais ?

J'aimois quelqu'un dont je me croyois parfaitement aimée. Je m'abandonnois sans crainte à des sentimens dont l'objet me paroissoit raisonnable , & le but assuré. J'eusse plutôt appréhendé la chute du ciel ,

qu'aucun changement dans le cœur du chevalier de Menil. J'étois dans la même assurance de sa conduite , sur laquelle je lui avois prescrit des regles qu'il observoit exactement. Je lui dis , les premiers jours que nous commençames à vivre sans contrainte , que les frayeurs qui nous avoient poursuivis jusqu'alors toutes les fois que nous avions pu nous voir , nous avoient été une garde assez sûre , qui alloit nous manquer ; que je ne voulois pourtant prendre de sûreté contre lui , que lui-même ; persuadée que , déterminé à passer sa vie avec moi , il ne voudroit pas me dégrader dans son estime , sans laquelle je ne me résoudrois jamais , à aucune condition , de vivre avec lui. Il m'assura qu'il respecteroit ma confiance au point de prévenir, plu-

tôt en s'éloignant de moi, tout ce qui pourroit me déplaire d'une passion assez vive pour être quelquefois inconfidérée.

J'établis ainsi ma sécurité sur un meilleur fondement que n'eût été la présomption. Elle a tant de hauteur, & si peu de base, qu'elle est facile à renverser. Menil me tint parole. Il me quittoit quelquefois assez brusquement, au travers d'un entretien fort tendre ; je ne lui en demandois pas la raison, & me gardois de le retenir. Ses égards me touchoient bien plus que n'eussent fait les transports les plus passionnés. Je goûtois donc cette douce paix qui constitue le vrai bonheur. Il ne me manquoit que l'entière sûreté d'en jouir toujours ; ce que je ne révoquois pas en doute.

Les réparations de mon appartement étant finies , j'y retournai , & je songeai à le meubler. Je crus que c'étoit assez d'avoir passé un hiver dans une grande chambre sans tapisserie : le second approchoit. M. de Maisonrouge , encore plus attentif à mes commodités , depuis qu'il ne se mêloit plus de mes amusemens , demanda aux gens d'affaires de M. le duc du Maine , des meubles convenables pour mon logement. Ils en prêtèrent ; & je pris grand plaisir à m'arranger dans cet ancien gîte réformé. Je fus singulièrement touchée de trouver un rebord à la nouvelle cheminée qu'on y avoit faite , & d'y pouvoir poser un livre , ou une tabatière ; commodité que je n'avois pas ci-devant. Il faut avoir manqué de tout , pour sentir la valeur de chaque chose.

Notre

Notre société prit part à mon changement de demeure. L'on se rassembloit plus facilement chez moi, & si continuellement, que j'en étois si souvent excédée & de si mauvaise humeur, que Menil m'en faisoit de sévères réprimandes, sans égard pour la cause, qui méritoit beaucoup d'indulgence de sa part.

Il étoit revenu habiter notre quartier, il y avoit déjà long-temps. La facilité de nous voir, la longueur de nos entretiens nous donnoit lieu d'y mêler des choses indifférentes. Il me montrait, pour me divertir, des lettres assez ridicules, qu'il recevoit, par des voies détournées, d'une de ses parentes, qui, de son aveu, étoit plus folle que ses lettres: elle demouroit près de chez lui en Anjou. Je faisois peu d'attention à

ce qu'il m'en disoit, n'imaginant pas que j'eusse jamais rien à démêler avec une telle personne. Quoique, dans l'espèce de liberté où nous étions, la communication au dehors nous fût encore interdite, les nouvelles extorquées par chacun de nous, & rapportées en commun, comme la proie des brigands, nous servoient de pâture au fond de notre antre. On rassembloit surtout avec avidité celles qui promettoient notre prochaine délivrance. Je faisois mine, par honneur, de la desirer comme les autres, quoiqu'au fond de mon cœur j'en fusse fort éloignée.

Madame la duchesse du Maine, qui avoit été d'abord menée dans la citadelle de Dijon, quand elle apprit qu'on la conduisoit dans le

gouvernement de M. le Duc , dit ,
comme Io :

Aux fureurs de Junon , Jupiter m'a-
bandonne.

Elle y passa cinq mois , au milieu
de toutes les incommodités qu'elle
avoit ignorées jusqu'alors. Ne pou-
vant plus les supporter , elle en-
gagea madame la princesse de lui
obtenir , par ses sollicitations , un
changement de demeure. Elle se
flattoit qu'en même temps on la rap-
procheroit ; mais elle n'eut que le
choix d'aller dans la citadelle de
Châlons , un peu plus éloignée , ou
de rester dans celle où elle étoit. Il
y avoit matière à délibérer : elle
avoit établi en ce lieu des corres-
pondances utiles , par des personnes
qui , à leurs risques & périls , s'étoient
entièrement dévouées à elle.

O ij

Une princesse ornée de grandes qualités , accablée de grands malheurs , est un objet frappant , capable de remuer les âmes les moins sensibles. Elle pouvoit retrouver par - tout des gens animés du même zèle , par les mêmes motifs : mais pour se faire connoître , il leur falloit des conjonctures qui ne se rencontrent pas toujours ; & , pour servir , des moyens qui ne sont pas également en toutes mains. Malgré ces considérations , le desir si naturel de changer une situation pénible , même contre une qui ne vaut pas mieux , & qui peut être pire ; l'envie d'aller , quand on est retenu ; l'occasion de revoir les gens qui devoient la conduire , déterminèrent madame la duchesse du Maine à accepter Châlons.

Les ordres furent donnés d'y faire un bâtiment pour la loger. La Billarderie, qui avoit commandé les troupes dont elle fut accompagnée dans son premier voyage, eut ordre de l'aller trouver avec un détachement des gardes du corps, pour la transférer dans cette nouvelle prison, où il resta quelques jours auprès d'elle. La confiance dont elle l'honora aussi-tôt qu'elle reconnut la bonté de son caractère, jointe à tout ce qui pouvoit l'attacher à elle, l'y dévoua entièrement. Ses sentimens, cachés sous le plus profond respect, lui étoient peut-être inconnus à lui-même; mais la retenue ne leur donnoit que plus d'activité. Elle reçut de lui tous les services qu'un honnête homme, chargé de sa garde, pouvoit lui rendre. Il les

accompagnoit de toutes les complaisances propres à déguiser la sévérité de sa commission , dont il n'entama jamais le fond , quoiqu'il en altérât souvent la forme.

Arrivée à Châlons , elle eut le triste spectacle d'y voir édifier sa prison ; ce qui lui étoit déjà arrivé dans la citadelle de Dijon , dont le logement étoit insoutenable. Celui qu'on y fit construire sous ses yeux , se trouva encore plus impraticable , non-seulement par l'humidité des plâtres neufs , mais par sa situation ; & elle n'y logea point. Je crois qu'elle n'habita point non plus celui qu'elle vit bâtir à Châlons , où elle ne demeura pas long-temps. Je n'ai su ces choses qu'après son retour & le mien ; mais je les place ici , pour être à peu près dans leur lieu.

Quoiqu'elle eût soutenu sa captivité avec courage , & que , pour en supporter l'ennui , elle se fût prêtée à tous les amusemens que pouvoient fournir des lieux si arides de plaisirs ; les incommodités & les inquiétudes qu'elle ne put écarter , altérèrent sa santé. Elle disoit , à l'occasion de ses tristes divertissemens , si différens de ceux auxquels elle étoit accoutumée ; Que M. le duc d'Orléans juge de mes peines par mes plaisirs.

Quelque observée qu'elle fût , elle avoit trouvé moyen d'établir des correspondances , par lesquelles elle étoit à peu près informée de tout ce qui se passoit , & même des bruits qui couroient ; & c'étoit , pour l'ordinaire , un nouveau tourment. Les nouvelles , dont les pri-

sonniers sont si affamés, leur servent de poison : ils en apprennent une partie , ignorent l'autre , font & défont mille systèmes sur ces connoissances imparfaites, d'où naissent autant de chimères & d'inquiétudes qui les dévorent. Leur état le plus doux , selon l'expérience que j'en ai faite , est celui où rien ne transpire jusqu'à eux.

Le bruit qui courut qu'on vouloit mettre M. de Malésieu à la conciergerie , lui faire son procès , & traiter son affaire à la rigueur , parvint à madame la duchesse du Maine, & lui causa les plus vives alarmes. Il fut dit ensuite qu'il seroit confiné aux isles Sainte - Marguerite. On avoit pièce en main contre lui, & peu de bonne volonté pour sa personne ; ce qui le mettoit plus en

risque qu'aucun autre. Aussi étoit-il dans de perpétuelles inquiétudes : elles lui suggéroient des idées souvent mal digérées. Il me fit prier de rendre témoignage que cette lettre du roi d'Espagne, qu'on avoit trouvée dans ses papiers, étoit une traduction de l'original espagnol. Je lui dis que je n'aurois vraisemblablement pas l'occasion d'en parler ; & que, si je l'avois, je ne pourrois me résoudre à dire une chose si aisée à convaincre de faux.

Madame la duchesse du Maine ayant été environ trois mois à Châlons, le duc d'Orléans, sur les représentations qu'on lui fit du mauvais état de la santé de cette princesse, ne voulant pas être accusé de la laisser périr par des traitemens trop durs pour une personne comme

elle, consentit qu'elle allât passer quelque temps dans une maison de campagne. On lui proposa Savigny en Bourgogne, comme un lieu agréable. Elle fit demander au président de..... à qui cette maison appartenoit, de la lui prêter. Il craignit de déplaire à M. le Duc, gouverneur de la province, & la lui refusa. On en indiqua une autre, nommée Sevigny, qui fut prêtée à madame la duchesse du Maine.

M. de la Billarderie étoit revenu avec son détachement des gardes pour la conduire, & l'y mena. Cependant le président, qui avoit d'abord refusé sa maison, ayant su que M. le Duc pensoit à cet égard tout autrement qu'il n'avoit supposé, revint en faire offre. Madame la duchesse du Maine ne vouloit pas

l'accepter ; mais la Billarderie lui représenta que ce seroit prodiguer son ressentiment, que d'en avoir contre un tel homme ; & qu'elle seroit plus commodément à Savigny. Elle y fut, & y passa quelque temps. Enfin, par de nouvelles instances, on obtint de la rapprocher de Paris, & de lui donner pour prison Chanley, belle & agréable maison qui n'en est qu'à trente lieues. Elle séjourna dans diverses maisons de campagne en y allant, & s'y rendit vers le milieu de l'automne. Madame la Princesse eut la liberté de l'y aller voir, & y passa une quinzaine de jours. Toute occupée de mettre fin à la captivité de la princesse, sa fille, elle la conjura de lui avouer sincèrement tout ce qui s'étoit passé dans son

affaire. Madame la duchesse du Maine lui en rendit un compte exact, par lequel elle la convainquit qu'il n'y avoit rien eu, dans tout ce qu'elle avoit fait, ni contre le roi, ni contre l'état, ni rien même qui pût essentiellement préjudicier au régent.

Madame la princesse, sur cet exposé, lui conseilla d'en faire l'aveu à ce prince avec la même vérité, comme le plus sûr & peut-être le seul moyen d'obtenir, non-seulement sa liberté, mais celle de toutes les personnes engagées dans la même affaire, qui souffroient pour elle. La nécessité de tirer de prison M. le duc du Maine, qui venoit d'y être dangereusement malade sans qu'elle l'eût su; le risque de l'y voir périr, tout innocent qu'il

qu'il étoit, lui furent principalement représentés par madame la princesse & par M. de la Billarderie.

Malgré ces puissantes considérations, elle insistoit toujours sur les inconvéniens d'une telle démarche, & protesta que son intérêt seul ne l'y résoudroit jamais; & que, quelque pressans que fussent les autres motifs qu'on lui présentoit, elle ne pouvoit faire cette confession, qu'elle ne sût si les personnes engagées avec elle s'étoient décélées d'elles-mêmes: sans quoi elle risqueroit leur perte & son propre honneur.

Il fut donc décidé qu'il falloit au préalable éclaircir ce point. On savoit que M. de Pompadour & l'abbé Brigaud avoient donné d'amples déclarations. Si M. de Laval & M. de

Malefieu avoient persisté à nier , il ne falloit pas songer à un aveu qui ne se pouvoit faire sans les commettre ; mais présenter une requête au parlement , pour demander la liberté de madame la duchesse du Maine , conformément aux loix du royaume , qui ne permettent pas de retenir personne en prison au-delà d'un terme marqué pour produire le sujet de leur détention. Madame la duchesse du Maine dressa un modèle de cette requête , qu'elle laissa entre les mains de madame la princesse.

Ces résolutions étant prises , madame la Princesse assura madame sa fille que , dès qu'elle seroit à Paris , elle sauroit positivement (& cela lui sembloit facile) ce qu'avoient fait le comte de Laval & M. de Ma-

lesieu ; & qu'elle , ou l'abbé de Maulevrier , son homme de confiance , le lui manderoit aussi-tôt. Pour traiter cet article sans risque , madame la duchesse du Maine donna à madame la Princesse des phrases communes , où elle attacha le sens des principaux points dont il falloit l'instruire. L'une de ces phrases vouloit dire , Laval a avoué ; l'autre , il n'a rien dit. Il y en avoit de même pour M. de Malesieu.

Peu après le départ de madame la princesse , madame la duchesse du Maine reçut une lettre de l'abbé de Maulevrier , qui lui marquoit , sous le chiffre dont on étoit convenu , que M. de Laval & M. de Malesieu n'avoient rien dit. Quelques jours ensuite elle en reçut une autre de cet abbé , qui , par le

même chiffre, disoit tout le contraire ; que Laval & Malesieu , après avoir persisté long - temps , avoient enfin tout avoué. Ces témoignages ne parurent pas assez sûrs à madame la duchesse du Maine , pour déterminer le parti qu'elle prendroit. La Billarderie , qui étoit encore avec elle , desirant passionnément la liberté de cette princesse , & persuadé qu'il y pourroit travailler utilement , retourna à Paris , & eut à ce sujet plusieurs entretiens avec M. le Blanc , qui lui fit sentir qu'elle n'y parviendroit jamais que par une déclaration sincère & complete de tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire , tant de sa part , que de celle des gens qui avoient agi d'un commun accord avec elle.

Le régent desiroit de finir ; mais
il vouloit que ce fût avec honneur,
c'est-à-dire, disculpé d'avoir atta-
qué & traité à la rigueur des per-
sonnes si considérables , sans aucun
fondement. Il avoit donc résolu de
n'accorder la liberté , ni aux chefs,
ni à leurs adhérens , que par un
aveu de leur part qui servît d'a-
pologie à sa conduite. M. le Blanc
chargea enfin la Billarderie de por-
ter parole à madame la duchesse
du Maine , de la part de ce prince ,
qu'elle obtiendrait son entière li-
berté , & celle de toutes les per-
sonnes comprises dans son affaire ,
si elle vouloit en donner par écrit
un détail exact & sincère , qui ne
seroit vu que de lui.

La Billarderie vint lui rendre
compte de sa commission , & lui

apporta des lettres de madame la princesse & de l'abbé de Maulevrier, qui marquoient positivement & sans chiffres que le comte de Laval & M. de Malefieu avoient tout déclaré, & qu'on n'ignoroit plus rien de cette affaire.

Madame la duchesse du Maine, persuadée, par ces témoignages non suspects, qu'elle pouvoit délivrer tous les gens de son parti sans nuire à aucun, surmonta en leur faveur la répugnance qu'elle avoit à donner la déclaration qu'on lui demandoit. Elle la fit dans un grand détail, pour donner preuve de sa sincérité. Quand cette pièce fut achevée, elle la mit entre les mains de la Billarderie, pour la porter à M. le Blanc, après qu'il l'auroit fait voir à madame la princesse,

à qui elle écrivit en même temps une lettreⁿ, où elle lui marquoit les motifs qui l'avoient déterminée à ce que M. le duc d'Orléans avoit exigé d'elle. Elle la conjuroit de tenir la main à la prompte & fidèle exécution des engagemens qu'il avoit pris en conséquence ; & lui représentoit qu'il s'agissoit en cela, non-seulement de ses intérêts, mais de son honneur qui lui étoit infiniment plus cher, & qu'elle confioit à ses soins & à sa diligence, ne pouvant éviter le blâme de la démarche qu'elle faisoit, que par l'entière satisfaction de tous ceux qui y étoient intéressés.

Madame la princesse lut la lettre & la déclaration avec l'abbé de Maulevrier, qui dit à la Billarderie que la grande attention qu'on

y voyoit à justifier le cardinal de Polignac & M. de Malesieu , pourroient en rendre la vérité douteuse. Il n'y reprit nulle autre chose, ni madame la princesse non plus. La Billarderie la porta à M. le Blanc pour la remettre au régent. On expédia , pour le retour de madame la duchesse du Maine , la lettre de cachet qui lui fut envoyée. Elle y trouva , contre son attente , son séjour marqué à Seaux. Cette première infraction aux paroles données , lui en fit craindre d'autres.

Nous ne savions rien dans notre prison de tout ce que je viens de rapporter ; un bruit vague de dénouement s'y faisoit seulement entendre : il avoit couru tant de fois , qu'on n'y donnoit plus qu'une mé-

diocre créance. Enfin M. le Blanc, qui n'avoit paru depuis long-temps, vint les derniers jours de l'année à la bastille. Il étoit seul, & vit d'abord la Pruden, cette correspondante du baron de Walef, qu'on avoit arrêtée depuis peu de temps. Je fus mandée ensuite, pour aller lui parler. Il me dit que je leur aurois épargné bien de la peine, si, quand ils m'avoient parlé, M. d'Argenson & lui, j'avois voulu leur rendre compte de tout ce que je savois de l'affaire de madame la duchesse du Maine, dont j'étois parfaitement instruite; qu'elle s'en étoit expliquée elle-même par une déclaration fort exacte; & que je n'avois plus de raison d'en vouloir garder le secret. Je répondis, qu'il ne m'avoit pas paru qu'on me crût.

si bien instruite. En effet , ils ne m'avoient interrogée qu'une fois , & assez légèrement. Au surplus , ajoutai-je , si madame la duchesse du Maine elle-même a parlé , que pourrois-je dire qui vous instruisît plus parfaitement ? Elle sait ce qui la regarde , mieux que personne ne le peut savoir. Quand même elle m'auroit dit tout ce que j'ignore , je ne pourrois rien ajouter aux connoissances qu'elle a données. Vous ne pouvez nier du moins , reprit-il , que vous n'ayez rendu à madame la duchesse du Maine des lettres d'Espagne. Je répondis que les lettres que j'avois pu recevoir étoient pour moi ; qu'il m'en venoit de divers pays , auxquelles madame la duchesse du Maine n'avoit point de part. Celles-là , dit-il , étoient du

baron de Walef, & vous ont été remises par une fille d'opéra. Je lui dis (& cela étoit vrai) que je ne savois de quelle profession étoit la personne qui en effet m'avoit apporté quelques lettres du baron de Walef, lesquelles étoient pour moi. M. le Blanc reprit : Mais vous savez toute l'affaire ; & l'on veut que vous parliez, ou vous resterez toute votre vie à la bastille. Eh bien ! monsieur, lui dis-je, c'est un établissement pour une fille comme moi, qui n'a pas de bien. Ce n'est pas, reprit-il, une situation bien agréable. Je ne la choisirois pas non plus, lui dis-je ; mais j'y resterai plutôt que d'inventer des fictions pour m'en tirer. Il faut avouer, dit-il, que madame la duchesse du Maine a eu d'étranges confidens.

Pour moi , monsieur , repris-je , je dirai , sans vous amuser davantage , que , si je ne fais rien , je ne puis vous rien dire ; & que , si l'on m'avoit confié quelque chose , je le dirois encore moins. Il ne put s'empêcher de me dire , quoique cela ne fût pas dans son rôle , que madame la duchesse du Maine auroit été heureuse de ne s'être pas confiée à d'autres qu'à moi. Il ajouta tout de suite , que ses affaires étoient finies ; qu'elle alloit revenir. Me voilà donc tranquille , lui dis-je. Et ce qui vous regarde , reprit-il ? Cela , lui répondis-je , n'est pas assez important pour m'en inquiéter. D'où vient cette assurance , dit-il ? Est-ce qu'on vous a fait votre horoscope ? L'horoscope de quelqu'un qui naît dans une

aussi mauvaise fortune que la mienne , se fait toute seule , lui répondis-je ; on fait qu'on sera malheureux , n'importe de quelle façon. M. le Blanc , voyant que je ne voulois que bavarder , me dit qu'il reviendrait avec M. d'Argenson , & qu'ils m'apporteroient des ordres par écrit de madame la duchesse du Maine , de dire tout ce qu'on me demanderoit. Je lui dis que je les recevrois avec beaucoup de respect , mais que je n'en dirois pas davantage. En effet , l'on se charge de tels secrets par dévouement pour ceux qui vous les confient ; mais on les garde pour l'amour de soi. M. le Blanc , peu satisfait de mes réponses , me quitta , & depuis , il ne voulut plus m'interroger , quelque instance qui lui

en fût faite de la part de madame la duchesse du Maine, après son retour ; disant que cela étoit inutile, qu'il savoit ce que je savois dire.

Quand je fus hors de ce fâcheux entretien, Menil me vint voir. Je le lui racontai : je pouvois, sans indiscretion, lui en dire autant qu'à nos commissaires ; & véritablement, quelque confiance que j'eusse en lui, je n'avois pas cru devoir me permettre de lui rien révéler du fond de notre affaire. Dans ce transport de joie qu'il eut de mes réponses à ce dernier interrogatoire, il fut pressé d'oublier la circonspection dans laquelle il vivoit avec moi. Je lui chantai ces paroles d'un opéra qu'on jouoit alors :

Non, ne mêlons point dans un jour
Tant de foiblesse à tant de gloire.

Je me tirai aussi adroitement d'affaire avec lui, qu'avec M. le Blanc. Quelques jours après (c'étoit le 5 de janvier 1720) l'ordre arriva de faire sortir de notre château tous les domestiques de madame la duchesse du Maine, valets de chambre, valets de pied, frotteuse, à la réserve de M. de Malesieu & de moi. Le marquis de Pompadour & le chevalier de Menil eurent en même temps leur lettre de cachet pour sortir de la bastille, & aller en exil; celui-ci, chez lui en Anjou. Il vint à la hâte me dire adieu. Je ne m'attendois point à cette brusque séparation : je devois encore moins m'attendre à rester

presque seule de ma bande en prison , lorsque toute la maison de madame la duchesse du Maine en sortoit , & qu'elle-même revenoit. Mais à peine fis-je attention à ce qui me regardoit personnellement dans cette conjoncture , tant j'étois occupée de l'éloignement de Menil. Il me parut médiocrement touché de me quitter : la joie d'abandonner notre triste demeure , surmonta visiblement en lui le regret de m'y laisser. Je n'eusse pas été de même , si j'en étois sortie la première. Cette différence de nos sentimens , que j'avois quelquefois soupçonnée , mais que je n'avois pas encore si bien vue , me fut un surcroît d'affliction des plus sensibles ; je n'eus ni le loisir , ni la volonté de lui en rien témoigner. Il par-

rit : & je restai dans cette espèce d'immobilité où l'ame trop pleine de sentimens , demeure sans action.

On m'en tira pour aller dîner au gouvernement avec le marquis de Saint-Geniés , triste compagnon de ma mauvaise fortune. Le gouverneur étoit allé faire un tour de campagne , ne sachant pas ce qui devoit arriver ce jour-là. Nous n'avions que le lieutenant de roi , qui , tout confus de notre aventure & de ce qu'il avoit à nous annoncer , n'osoit proférer une parole. Jamais repas ne fut plus lugubre que celui-là. Quand il fut fini , comme j'allois monter , selon notre coutume , pour prendre du café dans la chambre du gouverneur , le lieutenant m'arrêta au bas du degré , & me dit : Ne

montez pas ; il faut retourner chez vous , & n'en plus sortir. A la bonne heure , lui dis-je : & prenant mademoiselle Rondel par le bras , je m'en allai chez moi. Il fit le même compliment à Saint - Geniés , qui , je crois , ne le prit pas en si bonne part. Sa commission faite , il me suivit dans mon appartement. Là , il me conta que M. le Blanc , en apportant l'ordre pour l'élargissement des autres , avoit donné celui de nous resserrer plus étroitement que jamais ; qu'il lui avoit demandé de nous laisser au moins dîner ce jour-là comme à l'ordinaire , & de trouver bon qu'il ne nous signifiât ce changement qu'après notre repas. Le pauvre lieutenant étoit sensiblement affligé de cette disgrâce , que je regardois comme un soulagement ;

ravie, puisque je ne voyois plus ce qui m'étoit agréable, de ne rien voir, & de ne point donner ma tristesse en spectacle, de crainte qu'on n'en pénétrât la cause, & voulant encore moins qu'on l'attribuât à défaut de courage : car il est vrai qu'on a plus de dégoût pour les foiblesses dont on est exempt, que pour celles où l'on se laisse aller. Maissonrouge ne démêloit pas ces divers mouvemens de mon ame, & me croyoit extrêmement affligée de ce renouvellement de captivité, au moment même où elle devoit finir. Il en cherchoit la cause, & me demanda ce que j'en pensois. C'est apparemment, lui dis-je, qu'ils m'ont choisie comme ce pauvre âne de la fable, qui n'avoit volé de foin que la largeur de sa langue, & qui

fut dévoué pour les autres animaux. plus coupables, mais plus forts que lui. Nous raisonnâmes long-temps sur cet événement, sans y voir plus clair.

Le gouverneur vint chez moi le soir, & me témoigna y prendre beaucoup de part. Il en étoit dans le dernier étonnement, & me dit qu'il n'avoit point vu d'exemple de ce qui venoit de m'arriver; qu'on eût renfermé un prisonnier, après l'avoir laissé jouir de l'espèce de liberté que j'avois eue. Il étoit encore plus surpris de ne me voir ni consternée, ni allarmée d'un malheur si constant. Ma tranquillité lui paroïssoit digne d'admiration, parce qu'il n'en voyoit pas le misérable soutien. C'est ainsi que souvent on nous fait honneur de ce qui, plus



approfondi, produiroit un effet contraire.

Le lieutenant de roi me voyant dépourvue de toute compagnie & dans un état triste à tous égards, reprit son ancienne assiduité auprès de moi. Il me dit, deux jours après la sortie du chevalier de Menil, qu'il avoit reçu un billet de lui, rempli de sentimens pour moi. Il voulut me le montrer, & ne put le retrouver. Je le connoissois trop bien pour y soupçonner quelque finesse. Le lendemain j'en reçus un qui m'étoit directement adressé, dont je fus peu contente.

Je fus quelques jours sans entendre parler du chevalier de Menil : je les employai à faire mille remarques & mille réflexions affligeantes sur sa conduite. Je me persuadai que

le grand air avoit dissipé en un moment ses sentimens que j'avois cru si solides : j'en sentis la plus amère douleur. Enfin le lieutenant me dit qu'il l'étoit venu voir, & l'avoit prié de me rendre une lettre, & de m'engager à y répondre ; ce que je fis. J'en reçus encore une avant son départ, à l'insu du lieutenant, par son valet, dans laquelle il me marquoit qu'il avoit eu un long entretien avec un de ses amis, fort attaché à notre cour ; qu'il lui avoit confié ses liaisons avec moi & ses desseins, ayant cru utile de le mettre dans nos intérêts, & de le disposer à nous servir auprès de ma princesse. Je fus extrêmement contente de cette démarche, qui me rendoit témoignage de la vérité de ses intentions, & de l'empressement

qu'il avoit de les exécuter. J'étois vivement affligée de n'avoir plus le moyen de recevoir de ses nouvelles, & de lui en donner des miennes. Il partoît, & nous ne pouvions rien risquer par la poste. Notre incomparable ami vint encore à notre secours. Il sentit la peine & l'inquiétude que me causeroit cette privation, & me dit : Vous ne pouvez écrire au chevalier de Menil, ni lui à vous, dans la situation où vous êtes : tout seroit perdu, si votre écriture paroïssoit à la poste ; mais je lui écrirai toutes les semaines. Vous verrez mes lettres & ses réponses, qui vous instruiront réciproquement de ce qui vous regarde l'un & l'autre. Je sentis tout le mérite de ce dernier service. L'apparence d'une liaison avec quelqu'un

qui sortoit de dessous sa garde , pouvoit rendre sa fidélité suspecte ; mais rien n'étoit capable de l'arrêter , quand il s'agissoit de ma satisfaction.

On avoit fait partir les derniers jours de l'année , les équipages de madame la duchesse du Maine pour l'aller chercher à Chanlay. La Billarderie , qui lui portoit les ordres de la cour , les devoit joindre en chemin , & les devancer. M. de Saily , écuyer de cette princesse , qui les conduisoit , prit la poste à moitié chemin , & fut à Joigny , petite ville à deux lieues de Chanlay , pour y attendre le passage de M. de la Billarderie , & se rendre en même-temps que lui auprès de madame la duchesse du Maine : il y demeura deux jours sans vouloir

loir se faire connoître. Les officiers de la bouche du Roi, en service auprès de la princesse, venoient tous les jours en ce lieu-là chercher leurs provisions. Voyant un homme qui, par les questions qu'il leur fit, paroïssoit s'intéresser à elle, ils lui en rendirent compte ; elle les chargea de savoir qui c'étoit, il n'osa refuser de l'en instruire. Dès qu'elle le sut, elle renvoya lui dire de la venir trouver. Quoiqu'il craignît d'outre-passer les ordres qu'il avoit d'ailleurs, il lui obéit. Il fit pourtant demander à M. Desangles, lieutenant de roi de la citadelle de Châlons, qui avoit suivi madame la duchesse du Maine à Chanlay, & l'y gardoit, la permission d'y venir. Il lui manda qu'il le pouvoit ; mais qu'il seroit bien aise de lui parler

avant qu'il parût devant la princesse. Il s'adressa donc d'abord à Desangles , qui lui recommanda vaguement de ne rien dire que conformément à la prudence requise dans l'état des choses. Il fut ensuite chez son altesse. Elle fut ravie de voir en lui un signal de son retour ; mais cette joie étoit troublée par le délai de celui de la Billarderie , dont elle ne pouvoit pénétrer les raisons.

On lui avoit promis qu'en arrivant à Seaux , elle y trouveroit le duc du Maine , les princes ses fils , & la princesse sa fille. Lorsque la Billarderie étoit prêt à partir , il apprit par madame la duchesse d'Orléans , que M. le duc du Maine avoit demandé d'aller à Clagny , près de Versailles , & non à Seaux ,

où il avoit réglé que ses enfans n'iroient pas non plus.

La Billarderie prévoyant que madame la duchesse du Maine seroit au désespoir de ce changement, ne voulut l'aller trouver qu'après avoir tout mis en œuvre pour amener M. le duc du Maine à ce qu'elle desiroit. Cette négociation retarda son voyage de plusieurs jours. Ne pouvant rien gagner, il partit enfin, bien résolu de lui cacher cette fâcheuse nouvelle, de peur qu'elle ne s'obstinât à rester où elle étoit, si on ne lui donnoit satisfaction sur ce point.

Son inquiétude, de ne le point voir arriver, croissoit à chaque moment, depuis celui où elle avoit compté qu'il seroit à Chanlay. Elle faisoit mille questions à

Sailly , pour démêler la cause de ce retardement ; il savoit la résolution qu'avoit prise M. le duc du Maine , de ne point retourner avec elle. Il se garda bien de lui en rien dire ; mais son embarras , lorsqu'elle lui parla de la joie qu'elle auroit de se revoir à Seaux avec ce prince & avec ses enfans , pensa le trahir ; elle s'en apperçut , & lui en demanda la raison : il dissipa sa crainte par un tour assez ingénieux. Enfin , la Billarderie arriva , & elle fut entièrement rassurée ; car il ne lui dit rien que de conforme à ses desirs , la résolution ayant été prise de ne l'instruire du véritable état des choses , que lorsqu'elle seroit à Petit-Bourg , où étoit sa dernière couchée. M. d'Antin , qui devoit

y être , étoit chargé de cette commission. Elle partit ; & la Billarderie prit toutes sortes de mesures pour empêcher qu'elle n'eût connoissance de cet incident avant le temps marqué , afin que rien ne retardât son retour , & ne troublât l'ordre de sa marche. Malgré le soin qu'on prenoit , à cette intention , d'empêcher que personne ne lui parlât sur sa route , une concierge à Fontainebleau la mit sur la voie , & découvrit le mystère , en lui disant que M. le duc du Maine étoit allé à Clagny ; elle fut saisie d'étonnement & de douleur à cette nouvelle , qu'elle voulut éclaircir sur le champ. La Billarderie fut obligé de la lui mettre au net , & s'y résolut d'autant plus volontiers , qu'elle étoit trop

avancée pour reculer. Quand elle fut que cette résidence de M. le duc du Maine à Clagny, étoit de son propre choix, elle fut encore plus affligée. Cette disposition de la part de ce prince, sembla lui présager de nouveaux malheurs. Cependant elle continua son chemin, fut à Petit-Bourg, où madame de Chambonnas, sa dame d'honneur, la vint joindre. Elle s'y entretint avec M. d'Antin, sur les choses présentes, & on lui fit espérer que, dès qu'elle seroit sur les lieux, tout s'arrangeroit à son gré.

Elle arriva à Seaux, & n'y trouva personne; elle apprit qu'on n'y pouvoit venir qu'avec une permission expresse de madame la princesse, qui croyoit ne la devoir donner qu'à peu de gens. Elle fut que le duc

d'Orléans avoit fait lire en plein conseil de régence, l'écrit qu'il lui avoit promis de tenir secret; quoi-qu'il eût été mal lu, peu écouté, encore moins entendu, il ne laissa pas d'être jugé & condamné. Le public, qui ne l'avoit pas vu & ne le vit point, se révolta contre, blâma madame la duchesse du Maine, sans savoir qu'elle eût été induite en erreur par les personnes dont elle devoit moins se défier, & sans examiner les motifs qui l'avoient déterminée au parti qu'elle avoit pris. On supposa qu'elle avoit livré les gens qui s'étoient dévoués à elle, quoiqu'elle n'eût porté préjudice à aucun d'eux, & qu'à dire vrai, elle se fût plutôt livrée elle-même, pour leur délivrance, à la censure du monde, aisée à pré-

voir dans une occasion si délicate.

L'abbé de Maulevrier entendant la clameur publique , ne songea qu'à sauver madame la princesse & lui du soupçon d'avoir participé à cette démarche. Dans cette vue , il cria plus haut que personne contre madame la duchesse du Maine ; & il engagea madame la princesse à la désavouer en tout. Il l'accusa d'avoir sacrifié le cardinal de Polignac & Malesieu , dont il avoit trouvé , peu auparavant , qu'elle prenoit trop la défense. La Billarderie voulut l'en faire souvenir , & de tout ce qu'il lui avoit dit , & écrit à madame la duchesse du Maine , de contraire à ce qu'il disoit alors. Il le nia , soit qu'il en eût perdu le souvenir , soit qu'il préférât l'intérêt présent à la vérité , qu'il croyoit

destituée de preuves. Il vint voir madame la duchesse du Maine à Seaux, & lui témoigna, sans ménagement, toute la désapprobation qu'il donnoit au parti qu'elle avoit pris. Elle demeura d'abord comme pétrifiée d'étonnement. Elle étoit dans son lit, & avoit sous son chevet toutes ses lettres, & celles de madame la princesse : il étoit facile de le confondre. Elle en fut tentée, & eut le courage d'y résister; voyant, dans la situation où elle étoit, le danger d'irriter un homme qui possédoit la confiance de madame la princesse, seul soutien qu'elle eût encore, & qui pouvoit l'aliéner d'elle, si elle le pouffoit à bout. Elle pressentit aussi que, s'il avoit connoissance qu'elle eût conservé les lettres dont il s'agit, il enga-

geroit madame la princesse à exiger qu'elle les lui rendît ; qu'elle ne pourroit les refuser sans se brouiller avec elle , ni les lui remettre sans se priver pour toujours des preuves justificatives de sa conduite.

Peu de jours après , madame la duchesse du Maine demanda & obtint la permission d'aller voir madame la princesse , qui étoit incommodée , & ne pouvoit venir à Seaux : elle en fut bien reçue. Madame la princesse se garda de lui faire des reproches , qu'elle sentoit devoir retomber sur elle ; & madame la duchesse du Maine ne lui parla que de la nécessité de presser l'exécution des paroles du régent pour la liberté des prisonniers , & de travailler à la réunir avec M. le duc du Maine.

Ce prince , mécontent d'avoir essuyé pendant une année entière , une rude captivité , pour une affaire où il n'étoit point entré , étoit dans le dessein de rester à Clagny , & de ne pas voir madame la duchesse du Maine. On lui avoit persuadé qu'en faisant éclater son ressentiment contr'elle , on y verroit la preuve de sa propre innocence , qu'il avoit grand intérêt d'établir , pour forcer le régent à lui rendre l'exercice de ses charges , & le rang dont il avoit été dégradé au lit de justice qui précéda sa prison. D'ailleurs , il étoit chagrin du dérangement de ses affaires , & des dépenses qui y donnoient lieu ; & pensoit à regler une somme pour l'entretien de la maison de madame la duchesse du Maine , & à prendre des arrangemens pour

le paiement de ses dettes , & les moyens de n'en pas contracter de nouvelles.

Ces projets de séparation affligoient madame la duchesse du Maine , plus encore que la censure publique , & que la désertion de la plupart des gens qui , dans sa prospérité , avoient paru lui être fort attachés. Elle mit donc tout en œuvre pour ramener le duc du Maine à elle ; mais cette négociation fut longue : j'en dirai la suite en son lieu.

Fin du Tome second.

19 MH 67